

HISTOIRE
NATURELLE.

OISEAUX.

TOME ONZIÈME.



HISTOIRE NATURELLE

PAR BUFFON,

DÉDIÉE AU CITOYEN LACEPEDE,
MEMBRE DE L'INSTITUT NATIONAL.

OISEAUX.

TOME ONZIEME.



A PARIS,

A LA LIBRAIRIE STÉRÉOTYPE
DE P. DIDOT L'AÎNÉ, GALERIES DU LOUVRE, N^o 3,
ET FIRMIN DIDOT, RUE DE THIONVILLE, N^o 116.

AN VII. — 1799.



LES OISEAUX-MOUCHES.

J. P. Penquin - S

HISTOIRE

NATURELLE.

L'OISEAU-MOUCHE *.

DE tous les êtres animés, voici le plus élégant pour la forme, et le plus brillant pour les couleurs. Les pierres et les métaux polis par notre art ne sont pas comparables à ce bijou de la Nature; elle l'a placé, dans l'ordre des oiseaux,

* Les Espagnols le nomment *tomineios*; les Péruviens, *quinti*, selon Garcilasso; selon d'autres, *quindé*, et de même au Paraguay; les Mexicains, *huitzitzil*, suivant Ximenès; *boitzitzil* dans Hernandès; *ourissia* (rayon du soleil), suivant Nieremberg; les Bresiliens, *guaimunbi* (ce nom est générique, et comprend dans Marcgrave les colibris avec les oiseaux-mouches; c'est appa-

au dernier degré de l'échelle de grandeur : *maximè miranda in minimis*. Son chef-d'œuvre est le petit oiseau-mouche ; elle l'a comblé de tous les dons qu'elle n'a fait que partager aux autres oiseaux : légèreté , rapidité , prestesse , grace et riche parure , tout appartient à ce petit favori. L'émeraude , le rubis , la topaze , brillent sur ses habits ; il ne les souille jamais de la poussière de la terre , et , dans sa vie tout aérienne , on le voit à peine toucher le gazon par instans : il est toujours en l'air , volant de fleurs en fleurs ; il a leur fraîcheur comme il a leur éclat ; il vit de leur nectar , et n'habite que les climats où sans cesse elles se renouvellent.

C'est dans les contrées les plus chaudes du nouveau monde que se trouvent toutes

remment ce même nom corrompu que Léry et Thevet rendent par *gonambouch* , et que les relations portugaises écrivent *guanibique*) ; *guachichil* à la nouvelle Espagne , c'est-à-dire , *suce-fleurs* , suivant Gemelli Carreri ; en anglois , *humming bird* (oiseau bourdonnant) ; en latin moderne de nomenclature , *mellisuga* (Brisson) , *trochilus* (Linn.).

les espèces d'oiseaux-mouches. Elles sont assez nombreuses et paroissent confinées entre les deux tropiques ; car ceux qui s'avancent en été dans les zones tempérées, n'y font qu'un court séjour : ils semblent suivre le soleil, s'avancer, se retirer avec lui, et voler sur l'aile des zéphirs à la suite d'un printemps éternel.

Les Indiens, frappés de l'éclat et du feu que rendent les couleurs de ces brillans oiseaux, leur avoient donné les noms de *rayons*, ou *cheveux du soleil*. Les Espagnols les ont appelés *tomineios*, mot relatif à leur excessive petitesse : le tomine est un poids de douze grains. *J'ai vu*, dit Nieremberg, *peser au trébuchet un de ces oiseaux, lequel, avec son nid, ne pesoit que deux tomines*. Et pour le volume, les petites espèces de ces oiseaux sont au-dessous de la grande mouche asile (*le taon*) pour la grandeur, et du bourdon pour la grosseur. Leur bec est une aiguille fine, et leur langue un fil délié ; leurs petits yeux noirs ne paroissent que deux points brillans ; les plumes de leurs ailes sont si délicates, qu'elles en paroissent transpa-

rentes. A peine apperçoit-on leurs pieds ; tant ils sont courts et menus ; ils en font peu d'usage ; ils ne se posent que pour passer la nuit, et se laissent, pendant le jour, emporter dans les airs. Leur vol est continu, bourdonnant et rapide. Marcgrave compare le bruit de leurs ailes à celui d'un rouet, et l'exprime par les syllabes *hour, hour, hour*. Leur battement est si vif, que l'oiseau, s'arrêtant dans les airs, paroît non seulement immobile, mais tout-à-fait sans action. On le voit s'arrêter ainsi quelques instans devant une fleur, et partir comme un trait pour aller à une autre. Il les visite toutes, plongeant sa petite langue dans leur sein, les flattant de ses ailes, sans jamais s'y fixer, mais aussi sans les quitter jamais ; il ne presse ses inconstances que pour mieux suivre ses amours et multiplier ses jouissances innocentes : car cet amant léger des fleurs vit à leurs dépens sans les flétrir ; il ne fait que pomper leur miel, et c'est à cet usage que sa langue paroît uniquement destinée. Elle est composée de deux fibres creuses, formant un petit

canal , divisé au bout en deux filets ; elle a la forme d'une trompe, dont elle fait les fonctions : l'oiseau la darde hors de son bec , apparemment par un mécanisme de l'os hyoïde , semblable à celui de la langue des pics ; il la plonge jusqu'au fond du calice des fleurs pour en tirer les sucs. Telle est sa manière de vivre , d'après tous les auteurs qui en ont écrit. Ils n'ont eu qu'un contradicteur ; c'est M. Badier , qui , pour avoir trouvé dans l'oesophage d'un oiseau-mouche quelques débris de petits insectes , en conclut qu'il vit de ces animaux , et non du suc des fleurs. Mais nous ne croyons pas devoir faire céder une multitude de témoignages authentiques à une seule assertion , qui même paroît prématurée. En effet , que l'oiseau-mouche avale quelques insectes , s'ensuit-il qu'il en vive et s'en nourrisse toujours ? et ne semble-t-il pas inévitable qu'en pompant le miel des fleurs , ou recueillant leurs poussières , il entraîne en même temps quelques uns des petits insectes qui s'y trouvent engagés ? Au reste , la nourriture la plus substantielle est

nécessaire pour suffire à la prodigieuse vivacité de l'oiseau-mouche, comparée avec son extrême petitesse ; il faut bien des molécules organiques pour soutenir tant de force dans de si foibles organes, et fournir à la dépense d'esprits que fait un mouvement perpétuel et rapide : un aliment d'aussi peu de substance que quelques menus insectes y paroît bien peu proportionné ; et Sloane, dont les observations sont ici du plus grand poids, dit expressément qu'il a trouvé l'estomac de l'oiseau-mouche tout rempli des poussières et du miellat des fleurs.

Rien n'égale en effet la vivacité de ces petits oiseaux, si ce n'est leur courage, ou plutôt leur audace : on les voit poursuivre avec furie des oiseaux vingt fois plus gros qu'eux, s'attacher à leur corps, et, se laissant emporter par leur vol, les becqueter à coups redoublés, jusqu'à ce qu'ils aient assouvi leur petite colère ; quelquefois même ils se livrent entre eux de très-vifs combats. L'impatience paroît être leur ame ; s'ils s'approchent d'une fleur et qu'ils la trouvent fanée, ils lui

arrachent les pétales avec une précipitation qui marque leur dépit. Ils n'ont point d'autre voix qu'un petit cri, *screp, screp*, fréquent et répété ; ils le font entendre dans les bois dès l'aurore, jusqu'à ce qu'aux premiers rayons du soleil, tous prennent l'essor et se dispersent dans les campagnes.

Ils sont solitaires, et il seroit difficile qu'étant sans cesse emportés dans les airs, ils pussent se reconnoître et se joindre : néanmoins l'amour, dont la puissance s'étend au-delà de celle des élémens, sait rapprocher et réunir tous les êtres dispersés ; on voit les oiseaux-mouches deux à deux dans le temps des nichées. Le nid qu'ils construisent répond à la délicatesse de leur corps ; il est fait d'un coton fin ou d'une bourre soyeuse recueillie sur des fleurs : ce nid est fortement tissu et de la consistance d'une peau douce et épaisse. La femelle se charge de l'ouvrage, et laisse au mâle le soin d'apporter les matériaux : on la voit, empressée à ce travail chéri, chercher, choisir, employer brin à brin les fibres propres à

former le tissu de ce doux berceau de sa progéniture ; elle en polit les bords avec sa gorge , le dedans avec sa queue ; elle le revêt à l'extérieur de petits morceaux d'écorce de gommiers qu'elle colle alentour pour le défendre des injures de l'air , autant que pour le rendre plus solide : le tout est attaché à deux feuilles ou à un seul brin d'oranger, de citronnier, ou quelquefois à un fétu qui pend de la couverture de quelque case. Ce nid n'est pas plus gros que la moitié d'un abricot, et fait de même en demi-coupe : on y trouve deux œufs tout blancs , et pas plus gros que de petits pois ; le mâle et la femelle les couvent tour-à-tour pendant douze jours ; les petits éclosent au treizième jour , et ne sont alors pas plus gros que des mouches. « Je n'ai jamais pu remarquer, dit le P. du Tertre, quelle sorte de becquée la mère leur apporte, sinon qu'elle leur donne à sucer sa langue encore tout emmiellée du suc tiré des fleurs. »

On conçoit aisément qu'il est comme impossible d'élever ces petits volatiles ;

ceux qu'on a essayé de nourrir avec des sirops, ont dépéri dans quelques semaines. Ces alimens, quoique légers, sont encore bien différens du nectar délicat qu'ils recueillent en liberté sur les fleurs, et peut-être auroit-on mieux réussi en leur offrant du miel.

La manière de les abattre est de les tirer avec du sable ou à la sarbacane. Ils sont si peu défiants, qu'ils se laissent approcher jusqu'à cinq ou six pas *. On peut encore les prendre en se plaçant dans un buisson fleuri, une verge enduite d'une gomme gluante à la main; on en touche aisément le petit oiseau lorsqu'il bourdonne devant une fleur. Il meurt aussitôt qu'il est pris, et sert après sa mort à parer les jeunes Indiennes, qui portent en pendans d'oreilles deux de ces charmans oiseaux. Les Péruviens avoient l'art de composer avec leurs plumes des tableaux dont les anciennes relations ne cessent de vanter la beauté. Marcgrave, qui avoit vu de

* Ils sont en si grand nombre, dit Marcgrave, qu'un chasseur en un jour en prendra facilement soixante.

ces ouvrages , en admire l'éclat et la délicatesse.

Avec le lustre et le velouté des fleurs , on a voulu encore en trouver le parfum à ces jolis oiseaux ; plusieurs auteurs ont écrit qu'ils sentoient le musc. C'est une erreur dont l'origine est apparemment dans le nom que leur donne Oviedo , de *passer mosquitus* , aisément changé en celui de *passer moscatus*. Ce n'est pas la seule petite merveille que l'imagination ait voulu ajouter à leur histoire : on a dit qu'ils étoient moitié oiseaux et moitié mouches , qu'ils se produisoient d'une mouche ; et un provincial des Jésuites affirme gravement , dans Clusius , avoir été témoin de la métamorphose. On a dit qu'ils mouroient avec les fleurs , pour renaître avec elles ; qu'ils passaient dans un sommeil et un engourdissement total toute la mauvaise saison , suspendus par le bec à l'écorce d'un arbre. Mais ces fictions ont été rejetées par les naturalistes sensés , et Catesby assure avoir vu , durant toute l'année , ces oiseaux à Saint-Domingue et au Mexique , où il n'y a

pas de saison entièrement dépouillée de fleurs. Sloane dit la même chose de la Jamaïque, en observant seulement qu'ils y paroissent en plus grand nombre après la saison des pluies, et Marcgrave avoit déjà écrit qu'on les trouve toute l'année en grand nombre dans les bois du Bresil.

Nous connoissons vingt-quatre espèces dans le genre des oiseaux-mouches, et il est plus que probable que nous ne les connoissons pas toutes. Nous les désignerons chacune par des dénominations différentes, tirées de leurs caractères les plus apparens, et qui sont suffisans pour ne les pas confondre.

LE PLUS PETIT
OISEAU-MOUCHE*.

Première espèce.

C'EST par la plus petite des espèces qu'il convient de commencer l'énumération du plus petit des genres. Ce très-petit oiseau-mouche est à peine long de quinze lignes, de la pointe du bec au bout de la queue. Le bec a trois lignes et demie, la queue quatre, de sorte qu'il ne reste qu'un peu plus de neuf lignes pour la tête, le cou et le corps de l'oiseau; dimensions plus petites que celles de nos grosses mouches. Tout le dessus de la tête et du corps est verd doré brun changeant et à reflets rougeâtres; tout le dessous est gris blanc. Les plumes de l'aile

* Voyez les planches enluminées, n° 276, fig. 1.

sont d'un brun tirant sur le violet ; et cette couleur est presque généralement celle des ailes dans tous les oiseaux-mouches , aussi-bien que dans les colibris. Ils ont aussi assez communément le bec et les pieds noirs ; les jambes sont recouvertes assez bas de petits duvets effilés , et les doigts sont garnis de petits ongles aigus et courbés. Tous ont dix plumes à la queue , et l'on est étonné que Marcgrave n'en compte que quatre ; c'est vraisemblablement une erreur de copiste. La couleur de ces plumes de la queue est , dans la plupart des espèces , d'un noir bleuâtre , avec l'éclat de l'acier bruni. La femelle a généralement les couleurs moins vives ; on la reconnoît aussi , suivant les meilleurs observateurs , à ce qu'elle est un peu plus petite que le mâle. Le caractère du bec de l'oiseau-mouche est d'être égal dans sa longueur , un peu renflé vers le bout, comprimé horizontalement , et *droit*. Ce dernier trait distingue les oiseaux - mouches des colibris, que plusieurs naturalistes ont confondus , et que Marcgrave lui-même n'a pas séparés.

Au reste, cette première et très-petite espèce se trouve au Bresil et aux Antilles. L'oiseau nous a été envoyé de la Martinique sur son nid, et M. Edwards l'a reçu de la Jamaïque.

L E R U B I S.

Seconde espèce.

EN observant l'ordre de grandeur, ou plutôt de petitesse, plusieurs espèces pourroient tenir ici la seconde place. Nous la donnons à l'oiseau-mouche de la Caroline, en le désignant par le nom de *rubis*. Catesby n'exprime que foiblement l'éclat et la beauté de la couleur de sa gorge, en l'appelant *un émail cramoisi* : c'est le brillant et le feu d'un rubis ; vu de côté, il s'y mêle une couleur d'or ; et en dessous, ce n'est plus qu'un grenat sombre. On peut remarquer que ces plumes de la gorge sont taillées et placées en écailles, arrondies, détachées ; disposition favorable pour augmenter les reflets, et qui se trouve, soit au cou, soit sur la tête des oiseaux-mouches, dans toutes leurs plumes éclatantes. Celui-ci

a tout le dessus du corps d'un verd doré changeant en couleur de cuivre rouge; la poitrine et le devant du corps sont mêlés de gris blanc et de noirâtre; les deux plumes du milieu de la queue sont de la couleur du dos, et les plumes latérales sont d'un brun pourpré, Catesby dit *couleur de cuivre*; l'aile est d'un brun teint de violet, qui est, comme nous l'avons déjà observé, la couleur commune des ailes de tous ces oiseaux: ainsi nous n'en ferons plus mention dans leurs descriptions. La coupe de leurs ailes est assez remarquable; Catesby l'a comparée à celle de la *lame d'un cimenterre turc*. Les quatre ou cinq premières pennes extérieures sont très-longues; les suivantes le sont beaucoup moins, et les plus près du corps sont extrêmement courtes; ce qui, joint à ce que les grandes ont une courbure en arrière, fait ressembler les deux ailes ouvertes à un arc tendu: le petit corps de l'oiseau est au milieu comme la flèche de l'arc.

Le rubis se trouve en été à la Caroline, et jusqu'à la nouvelle Angleterre, et c'est



la seule espèce d'oiseau-mouche qui s'avance dans ces terres septentrionales. Quelques relations portent cet oiseau-mouche jusqu'en Gaspésie, et le P. Charlevoix prétend qu'on le voit au Canada : mais il paroît l'avoir assez mal connu, quand il dit que le fond de son nid est *tissu de petits brins de bois, et qu'il pond jusqu'à cinq œufs* ; et ailleurs, *qu'il a les pieds, comme le bec, fort longs*. L'on ne peut rien établir sur de pareils témoignages. On donne la Floride pour retraite en hiver aux oiseaux-mouches de la Caroline ; en été, ils y font leurs petits, et partent quand les fleurs commencent à se flétrir en automne. *Ce n'est que des fleurs qu'il tire sa nourriture, et je n'ai jamais observé, dit Catesby, qu'il se nourrit d'aucun insecte, ni d'autre chose que du nectar des fleurs.*

L'AMÉTHYSTE*.

Troisième espèce.

CE petit oiseau-mouche a toute la gorge et le devant du cou de couleur améthyste brillante. On n'a pu donner cet éclat à la figure enluminée ; c'est même la difficulté de rendre le lustre et l'effet des couleurs des oiseaux-mouches et des colibris, qui en a fait borner le nombre dans nos planches enluminées, et discontinuer un travail que tous les auteurs reconnoissent également être l'écueil du pinceau. L'oiseau améthyste est un des plus petits oiseaux-mouches ; sa taille et sa figure sont celles des rubis ; il a de même la queue fourchue ; le devant du corps

* Voyez les planches enluminées, n° 672, fig. 1, sous la dénomination de *petit oiseau-mouche à queue fourchue de Cayenne.*

est marbré de gris blanc et de brun ; le dessus est verd doré ; la couleur améthyste de la gorge se change en brun pourpré, quand l'œil se place un peu plus bas que l'objet ; les ailes semblent un peu plus courtes que dans les autres oiseaux-mouches, et ne s'étendent pas jusqu'aux deux plumes du milieu de la queue, qui sont cependant les plus courtes, et rendent sa coupe fourchue.

L' O R V E R T.

Quatrième espèce.

LE verd et le jaune doré brillent plus ou moins dans tous les oiseaux mouches ; mais ces belles couleurs couvrent le plumage entier de celui-ci avec un éclat et des reflets que l'œil ne peut se lasser d'admirer : sous certains aspects , c'est un or brillant et pur ; sous d'autres , un verd glacé qui n'a pas moins de lustre que le métal poli. Ces couleurs s'étendent jusque sur les ailes ; la queue est d'un noir d'acier bruni ; le ventre blanc. Cet oiseau-mouche est encore très-petit , et n'a pas deux pouces de longueur. C'est à cette espèce que nous croyons devoir rapporter le petit oiseau-mouche entièrement verd (*all green humming bird*) de la troisième partie des *Glanures* d'Edwards , planche

CCCXVI , page 560 , que le traducteur donne mal-à-propos pour un colibri : mais la méprise est excusable , et vient de la langue angloise elle-même , qui n'a qu'un nom commun , celui d'oiseau bourdonnant (*humming bird*) , pour désigner les colibris et les oiseaux-mouches.

Nous rapporterons encore à cette espèce la seconde de Marcgrave ; sa beauté singulière , son bec court , et l'éclat d'or et de verd brillant et glacé (*transplendens*) du devant du corps , le désignent assez. M. Brisson , qui fait de cette seconde espèce de Marcgrave sa seizième , sous le nom d'*oiseau-mouche à queue fourchue du Brésil* , n'a pas pris garde que , dans Marcgrave , cet oiseau n'a la queue ni longue ni fourchue (*cauda similis priori* , dit cet auteur) : or la première espèce n'a point la queue fourchue , mais droite , longue seulement d'un doigt , et qui ne dépasse pas l'aile.

LE HUPPE-COL*.

Cinquième espèce.

CE nom désigne un caractère fort singulier, et qui suffit pour faire distinguer l'oiseau de tous les autres : non seulement sa tête est ornée d'une huppe rousse assez longue, mais de chaque côté du cou, au-dessous des oreilles, partent sept ou huit plumes inégales. Les deux plus longues, ayant six à sept lignes, sont de couleur rousse, et étroites dans leur longueur; mais le bout un peu élargi est marqué d'un point verd; l'oiseau les relève en les dirigeant en arrière : dans l'état de repos, elles sont couchées sur le cou, ainsi que sa belle huppe; tout cela se dresse quand il vole, et alors l'oiseau paroît tout rond. Il a la gorge et le

* Voyez les planches enluminées, n° 640, fig. 3.

devant du cou d'un riche verd doré (en tenant l'œil beaucoup plus bas que l'objet , ces plumes si brillantes paroissent brunes) ; la tête et tout le dessus du corps est verd avec des reflets éclatans d'or et de bronze , jusqu'à une bande blanche qui traverse le croupion ; de là jusqu'au bout de la queue règne un or luisant sur un fond brun aux barbes extérieures des pennes , et roux aux intérieures ; le dessous du corps est verd doré brun ; le bas-ventre blanc. La grosseur du huppe-col ne surpasse pas celle de l'améthyste. Sa femelle lui ressemble , si ce n'est qu'elle n'a point de huppe ni d'oreilles , qu'elle a la bande du croupion roussâtre , ainsi que la gorge ; le reste du dessous du corps , roux , nuancé de verdâtre ; son dos et le dessus de sa tête sont , comme dans le mâle , d'un verd à reflets d'or et de bronze.

 LE RUBIS-TOPAZE *.

Sixième espèce.

DE tous les oiseaux de ce genre , celui-ci est le plus beau , dit Marcgrave , et le plus élégant : il a les couleurs et jette le feu des deux pierres précieuses dont nous lui donnons les noms ; il a le dessus de la tête et du cou aussi éclatant qu'un rubis ; la gorge et tout le devant du cou , jusque sur la poitrine , vus de face , brillent comme une topaze aurore du Brésil ; ces mêmes parties vues un peu en dessous , paroissent un or mat , et vues de plus bas encore , se changent en verd sombre ; le haut du dos et le ventre sont d'un brun noir velouté ; l'aile est d'un brun violet ; le bas-ventre blanc ; les cou-

* Voyez les planches enluminées, n° 227, fig. 2, sous la dénomination d'*oiseau-mouche à gorge dorée du Brésil*.



vertures inférieures de la queue et ses pennes sont d'un beau roux doré et teint de pourpre ; elle est bordée de brun au bout ; le croupion est d'un brun relevé de verd doré ; l'aile pliée ne dépasse pas la queue , dont les pennes sont égales. Maregrave remarque qu'elle est large , et que l'oiseau l'étale avec grace en volant. Il est assez grand dans son genre : sa longueur totale est de trois pouces quatre à six lignes ; son bec est long de sept à huit , Maregrave dit d'un demi-pouce. Cette belle espèce paroît nombreuse , et elle est devenue commune dans les cabinets des naturalistes. Seba témoigne avoir reçu de Curaçao plusieurs de ces oiseaux. On peut leur remarquer un caractère que portent plus ou moins tous les oiseaux-mouches et colibris , c'est d'avoir le bec bien garni de plumes à sa base , quelquefois jusqu'au quart ou au tiers de sa longueur.

La femelle n'a qu'un trait d'or ou de topaze sur la gorge et le devant du cou : le reste du dessous de son corps est gris blanc.

Nous croyons que l'oiseau-mouche représenté n° 640, figure 1, de nos planches enluminées, est d'une espèce très-voisine, ou peut-être de la même espèce que celui-ci; car il n'en diffère que par la huppe, qui n'est pas fort relevée: du reste, les ressemblances sont frappantes; et de la comparaison que nous avons faite des deux individus d'après lesquels ont été gravées ces figures, il résulte que ce dernier, un peu plus petit dans ses dimensions, est moins foncé dans ses couleurs, dont les teintes et la distribution sont essentiellement les mêmes. Ainsi l'un pourroit être le jeune, et l'autre l'adulte; ou bien c'est une variété produite par le climat. Comme l'un est de Cayenne et l'autre du Brésil, cette différence peut se trouver dans l'espèce, de l'une à l'autre région. L'oiseau-mouche à huppe de rubis (*ruby crested humming bird*), donné planche CCCXLIV, page 280 de la troisième partie des *Glanures* d'Edwards, se rapporte parfaitement à notre figure enluminée, n° 640, figure 1. Et c'est encore la tête de cet oiseau-mouche, que

M. Frisch a donnée, table 24, et sur laquelle M. Brisson fait sa seconde espèce, en prenant pour sa femelle l'autre figure donnée au même endroit de Frisch, et qui représente un petit oiseau-mouche verd doré. Mais la femelle de l'oiseau-mouche à gorge topaze, dont le corps est brun, n'a certainement pas le corps verd, aucune femelle en ce genre, comme dans tous les oiseaux, n'ayant jamais les couleurs plus éclatantes que le mâle. Ainsi nous rapporterons beaucoup plus vraisemblablement à notre *orvert* ce *second* oiseau-mouche *au corps tout verd*, donné par M. Frisch.

L'OISEAU-MOUCHE HUPPÉ *.

Septième espèce.

CET oiseau est celui que du Tertre et Feuillée ont pris pour un *colibri* : mais c'est un oiseau-mouche, et même l'un des plus petits ; car il n'est guère plus gros que le rubis. Sa huppe est comme une émeraude du plus grand brillant ; c'est ce qui le distingue : le reste de son plumage est assez obscur ; le dos a des reflets verts et or sur un fond brun ; l'aile est brune ; la queue noirâtre et luisante comme l'acier poli ; tout le devant du corps est d'un brun velouté, mêlé d'un peu de verd doré vers la poitrine et les épaules : l'aile pliée ne dépasse pas la queue. Nous remarquerons que, dans la figure enluminée, la teinte verte du dos

* Voyez les planches enluminées, n° 227, fig. 1.

DES OISEAUX-MOUCHES. 33

est trop forte et trop claire, et la huppe un peu exagérée et portée trop en arrière. Dans cette espèce, le dessus du bec est couvert de petites plumes vertes et brillantes presque jusqu'à la moitié de sa longueur. Edwards a dessiné son nid. Labat remarque que le mâle seul porte la huppe, et que les femelles n'en ont pas.

L'OISEAU-MOUCHE

A RAQUETTES.

Huitième espèce.


DEUX brins nus, partant des deux plumes du milieu de la queue de cet oiseau, prennent à la pointe une petite houpe en éventail; ce qui leur donne la forme de raquettes. Les tiges de toutes les pennes de la queue sont très-grosses, et d'un blanc roussâtre; elle est, du reste, brune comme l'aile: le dessus du corps est de ce verd bronzé qui est la couleur commune parmi les oiseaux-mouches; la gorge est d'un riche verd d'émeraude. Cet oiseau peut avoir trente lignes de la pointe du bec à l'extrémité de la vraie queue; les deux brins l'excèdent de dix lignes. Cette espèce est encore peu connue, et paroît très-rare. Nous l'avons

décrite dans le cabinet de M. Mauduit : elle est une des plus petites , et , non compris la queue , l'oiseau n'est pas plus gros que le huppe-col.

L'OISEAU-MOUCHE POURPRÉ.

Neuvième espèce.

TOUT le plumage de cet oiseau est un mélange d'orangé, de pourpre et de brun, et c'est, peut-être, suivant la remarque d'Edwards, le seul de ce genre qui ne porte pas ou presque pas de ce verd doré qui brillante tous les autres oiseaux-mouches : sur quoi il faut remarquer que M. Klein a donné à celui-ci un caractère insuffisant, en l'appelant suce-fleurs à ailes brunes (*mellisuga alis fuscis*), puisque la couleur brune plus ou moins violette, ou pourprée, est généralement celle des ailes des oiseaux-mouches. Celui-ci a le bec long de dix lignes ; ce qui fait presque le tiers de sa longueur totale.



LA CRAVATE DORÉE *.

Dixième espèce.

L'OISEAU donné sous cette dénomination dans les planches enluminées paroît être celui de la première espèce de Marcgrave, en ce qu'il a sur la gorge un trait doré; caractère que cet auteur désigne par ces mots, *le devant du corps blanc, mêlé au-dessous du cou de quelques plumes de couleur éclatante*, et que M. Brisson n'exprime pas dans sa huitième espèce, quoiqu'il en fasse la description sur cette première de Marcgrave. Sa longueur est de trois pouces cinq ou six lignes : tout le dessous du corps, à l'exception du trait doré du devant du cou, est gris blanc, et le dessus verd doré. Et de plus, nous regarderons

* Voyez les planches enluminées, n° 672, fig. 3.

38. HISTOIRE NATURELLE

comme la femelle dans cette espèce, l'oiseau dont M. Brisson fait sa neuvième espèce, n'ayant rien qui la distingue assez pour l'en séparer.

L E S A P H I R.

Onzième espèce.

CET oiseau-mouche est, dans ce genre, un peu au-dessus de la taille moyenne : il a le devant du cou et la poitrine d'un riche bleu de saphir, avec des reflets violets ; la gorge rousse ; le dessus et le dessous du corps verd doré sombre ; le bas-ventre blanc ; les couvertures inférieures de la queue rousses, les supérieures d'un brun doré éclatant ; les plumes de la queue d'un roux doré, bordé de brun ; celles de l'aile brunes ; le bec blanc, excepté la pointe qui est noire.

LE SAPHIR-ÉMERAUDE.

Douzième espèce.

LES deux riches couleurs qui parent cet oiseau, lui méritent le nom des deux pierres précieuses dont il a le brillant : un bleu de saphir éclatant couvre la tête et la gorge, et se fond admirablement avec le verd d'émeraude glacé, à reflets dorés, qui couvre la poitrine, l'estomac, le tour du cou et le dos. Cet oiseau-mouche est de la moyenne taille ; il vient de la Guadeloupe, et nous ne croyons pas qu'il ait encore été décrit. Nous en avons vu un autre venu de la Guiane, et de la même grandeur ; mais il n'avoit que la gorge saphir, et le reste du corps d'un verd glacé très-brillant : tous deux sont conservés avec le premier dans le beau cabinet de M. Mauduit. Ce dernier nous paroît être une variété, ou du moins

DES OISEAUX-MOUCHES. 41

une espèce très-voisine de celle du premier. Ils ont également le bas-ventre blanc : l'aile est brune, et ne dépasse pas la queue, qui est coupée également et arrondie ; elle est noire à reflets bleus. Leur bec est assez long : sa moitié inférieure est blanchâtre, et la supérieure est noire.

L'ÉMERAUDE AMÉTHYSTE.

Treizième espèce.

CET oiseau-mouche est de la taille moyenne approchant de la grande : il a près de quatre pouces , et son bec huit lignes. La gorge et le devant du cou sont d'un verd d'émeraude éclatant et doré ; la poitrine, l'estomac et le haut du dos, d'un améthyste bleu pourpré de la plus grande beauté ; le bas du dos est verd doré , sur fond brun ; le ventre blanc ; l'aile noirâtre. La queue est d'un noir velouté luisant comme l'acier poli ; elle est fourchue et un peu plus longue que l'aile. On peut rapporter à cette espèce celle qui est donnée dans Edwards , planche XXXV (*the green and blue humming bird*), et décrite par M. Brisson sous le nom d'*oiseau-mouche à poitrine bleue*

de *Surinam*, qui est le même que représentent nos planches enluminées, n° 227, figure 3. La teinte pourpré dans le bleu n'y est point assez sentie, et le dessin paroît tiré sur un petit individu : effectivement il est figuré un peu plus grand dans Edwards. Ces petites différences ne nous empêchent pas de reconnoître que ces oiseaux ne forment qu'une même espèce.

L'ESCARBOUCLE.

Quatorzième espèce.

UN rouge d'escarboucle ou de rubis foncé est la couleur de cet oiseau sur la gorge, le devant du cou et la poitrine; le dessus de la tête et du cou sont d'un rouge un peu plus sombre; un noir velouté enveloppe le reste du corps; l'aile est brune, et la queue d'un roux doré foncé. L'oiseau est d'une grandeur un peu au-dessus de la moyenne dans ce genre: le bec, tant dessus que dessous, est garni de plumes presque jusqu'à moitié de sa longueur. Il nous a été envoyé de Cayenne, et paroît très-rare. M. Mauduit, qui le possède, seroit tenté de le rapporter à notre *rubis-topaze* comme variété: mais la différence du jaune topaze au rubis foncé sur la gorge de ces deux oiseaux, nous paroît trop grande pour

les rapprocher l'un de l'autre ; les ressemblances, à la vérité, sont assez grandes dans tout le reste. Nous remarquerons que les espèces précédentes, excepté la treizième, sont nouvelles, et ne se trouvent décrites dans aucun naturaliste.

LE VERD-DORÉ*.

Quinzième espèce.

C'EST la neuvième espèce de Marcgrave. Cet oiseau, dit-il, a tout le corps d'un verd brillant à reflets dorés; la moitié supérieure de son petit bec est noire, l'inférieure est rousse; l'aile est brune; la queue, un peu élargie, a le luisant de l'acier poli. La longueur totale de cet oiseau est d'un peu plus de trois pouces: il est représenté n° 276, figure 3, de nos planches enluminées; et l'on doit remarquer que le dessous du corps n'est pas pleinement verd comme le dos, et qu'il n'a que des taches ou des ondes de cette couleur. Nous n'hésiterons pas à rapporter la figure 2 de la même planche à la

* Voyez les planches enluminées, n° 276, fig. 3a.

femelle de cette espèce, presque toute la différence consistant dans la grandeur, qu'on sait être généralement moindre dans les femelles de cette famille d'oiseaux. M. Brisson soupçonne aussi que sa cinquième espèce pourroit bien n'être que la femelle de la sixième, qui est celle-ci ; en quoi nous serons volontiers de son avis. Mais il nous paroît, au sujet de cette dernière, qu'il a cité mal-à-propos Seba, qui ne donne, à l'endroit indiqué, aucune espèce particulière d'oiseau-mouche, mais y parle de cet oiseau en général, de sa manière de nicher et de vivre. Il dit, d'après Mérian, que les grosses araignées de la Guiane font souvent leur proie de ses œufs et du petit oiseau lui-même, qu'elles enlacent dans leurs toiles et froissent dans leurs serres : mais ce fait ne nous a pas été confirmé ; et si quelquefois l'oiseau-mouche est surpris par l'araignée, sa grande vivacité et sa force doivent le faire échapper aux embûches de l'insecte.

L' OISEAU - MOUCHE

A GORGE TACHETÉE.

Seizième espèce.

CETTE espèce a les plus grands rapports avec la précédente et les figures 2 et 3 de la planche enluminée, n° 276, excepté qu'elle est plus grande; et sans cette différence, qui nous a paru trop forte, nous n'eussions pas hésité de l'y rapporter. Elle a, suivant M. Brisson, près de quatre pouces de longueur, et le bec onze lignes. Du reste, les couleurs du plumage paroissent entièrement les mêmes que celles de l'espèce précédente.

LE RUBIS ÉMERAUDE *.

Dix-septième espèce.

CET oiseau-mouche, beaucoup plus grand que le petit rubis de la Caroline, a quatre pouces quatre lignes de longueur : il a la gorge d'un rubis éclatant ou couleur de rosette, suivant les aspects ; la tête, le cou, le devant et le dessus du corps, verd d'émeraude à reflets dorés ; la queue rousse. On le trouve au Brésil de même qu'à la Guiane.

* Voyez les planches enluminées, n° 276, fig. 4.

L O I S E A U - M O U C H E

A O R E I L L E S .

Dix-huitième espèce.

Nous nommons ainsi cet oiseau-mouche, tant à cause de la couleur remarquable des deux pinceaux de plumes qui s'étendent en arrière de ses oreilles, que de leur longueur, deux ou trois fois plus grande que celle des petites plumes voisines dont le cou est garni : ces plumes paroissent être le prolongement de celles qui recouvrent dans tous les oiseaux le méat auditif; elles sont douces, et leurs barbes duvetées ne se collent point les unes aux autres. Ces remarques sont de M. Mauduit, et rentrent bien dans la belle observation que nous avons déjà employée d'après lui; savoir, que toutes les plumes qui paroissent dans les oiseaux

surabondantes, et, pour ainsi dire, parasites, ne sont point des productions particulières, mais de simples prolongemens et des accroissemens développés de parties communes à tous les autres. L'oiseau-mouche à oreilles est de la première grandeur dans ce genre : il a quatre pouces et demi de longueur ; ce qui n'empêche pas que la dénomination de *grand oiseau-mouche de Cayenne*, que lui attribue M. Brisson, ne paroisse mal appliquée, quand, quatre pages plus loin (espèce 17), on trouve un autre *oiseau-mouche de Cayenne* aussi grand, et beaucoup plus, si on le veut mesurer jusqu'aux pointes de la queue. Des deux pinceaux qui garnissent l'oreille de celui-ci, et qui sont composés chacun de cinq ou six plumes, l'un est verd d'émeraude et l'autre violet améthyste : un trait de noir velouté passe sous l'œil ; tout le devant de la tête et du corps est d'un verd doré éclatant, qui devient, sur les couvertures de la queue, un verd clair des plus vifs ; la gorge et le dessous du corps sont d'un beau blanc ; des pennes de la queue, les six latérales

sont du même blanc, les quatre du milieu d'un noir tirant au bleu foncé; l'aile est noirâtre, et la queue la dépasse de près du tiers de sa longueur. La femelle de cet oiseau n'a ni ses pinceaux, ni le trait noir sous l'œil aussi distinct; dans le reste elle lui ressemble.

L'OISEAU-MOUCHE

A COLLIER,

DIT LA JACOBINE *.

Dix-neuvième espèce.

CET oiseau-mouche est de la première grandeur : sa longueur est de quatre pouces huit lignes ; son bec a dix lignes. Il a la tête , la gorge et le cou , d'un beau bleu sombre changeant en vert ; sur le derrière du cou , près du dos , il porte un demi-collier blanc ; le dos est verd doré ; la queue blanche à la pointe , bordée de noir , avec les deux pennes du milieu et les couvertures verd doré ; la poitrine et le flanc sont de même ; le ventre est blanc : c'est apparemment de cette distribution

* Voyez les planches enluminées, n° 640, fig. 2.

du blanc dans son plumage qu'est venue l'idée de l'appeler *jacobine*. Les deux plumes intermédiaires de la queue sont un peu plus courtes que les autres; l'aile pliée ne la dépasse pas : cette espèce se trouve à Cayenne et à Surinam. La figure qu'en donne Edwards paroît un peu trop petite dans toutes ses dimensions, et il se trompe quand il conjecture que la seconde figure de la même planche XXXV est le mâle ou la femelle dans la même espèce; les différences sont trop grandes : la tête dans ce second oiseau-mouche n'est point bleue; il n'a point de collier, ni la queue blanche, et nous l'avons rapporté, avec beaucoup plus de vraisemblance, à notre treizième espèce.

L'OISEAU-MOUCH

A LARGES TUYAUX*.

Vingtième espèce.

CET oiseau et le précédent sont les deux plus grands que nous connoissons dans le genre des oiseaux-mouches : celui-ci a quatre pouces huit lignes de longueur. Tout le dessus du corps est d'un verd doré foible, le dessous gris; les plumes du milieu de la queue sont comme le dos; les latérales, blanches à la pointe, ont le reste d'un brun d'acier poli. Il est aisé de le distinguer des autres par l'élargissement des trois ou quatre grandes plumes de ses ailes, dont le tuyau paroît grossi et dilaté, courbé vers son milieu; ce qui donne à l'aile la coupe d'un large sabre.

* Voyez les planches enluminées, n^o 672, fig. 2.

Cette espèce est nouvelle, et paroît être rare ; elle n'a point encore été décrite : c'est dans le cabinet de M. Mauduit , qui l'a reçue de Cayenne, que nous l'avons fait dessiner.

L'OISEAU-MOUCHE
A LONGUE QUEUE,
COULEUR D'ACIER BRUNI.

Vingt-unième espèce.

LE beau bleu violet qui couvre la tête; la gorge et le cou de cet oiseau-mouche, sembleroit lui donner du rapport avec le saphir, si la longueur de sa queue ne faisoit une trop grande différence; les deux pennes extérieures en sont plus longues de deux pouces que les deux du milieu; les latérales vont toujours en décroissant, ce qui rend la queue très-fourchue; elle est d'un bleu noir luisant d'acier poli; tout le corps, dessus et dessous, est d'un verd doré éclatant; il y a une tache blanche au bas-ventre: l'aile pliée n'atteint que la moitié de la longueur de la queue, qui est de trois pouces trois lignes;

le bec en a onze. La longueur totale de l'oiseau est de six pouces. La ressemblance entière de cette description avec celle que Marcgrave donne de sa troisième espèce, nous force à la rapporter à celle-ci, contre l'opinion de M. Brisson, qui en a fait sa vingtième; mais il paroît certain qu'il se trompe. En effet, la troisième espèce de Marcgrave porte une queue longue de plus de trois pouces : celle du vingtième oiseau-mouche de M. Brisson n'a qu'un pouce six lignes; différence trop considérable pour se trouver dans la même espèce. En établissant donc celle-ci pour la troisième de Marcgrave, nous donnons, d'après M. Brisson, la suivante.

L'OISEAU-MOUCHE VIOLET

A QUEUE FOURCHUE.

Vingt-deuxième espèce.

OUTRE la différence de grandeur, comme nous venons de l'observer, il y a encore, entre cette espèce et la précédente, de la différence dans les couleurs. Le haut de la tête et du cou sont d'un brun changeant en verd doré, au lieu que ces parties sont changeantes en bleu dans le troisième oiseau-mouche de Marcgrave : dans celui-ci, le dos et la poitrine sont d'un bleu violet éclatant ; dans celui de Marcgrave, verd doré, ce qui nous force de nouveau à remarquer l'inadvertence qui a fait rapporter ces deux espèces l'une à l'autre. Dans celle-ci, la gorge et le bas du dos sont verd doré brillant ; les petites couvertures du dessus des ailes

d'un beau violet, les grandes verd doré; leurs pennes noires; celles de la queue de même; les deux extérieures sont les plus longues, ce qui la rend fourchue. Elle n'a qu'un pouce et demi de longueur: l'oiseau entier en a quatre.

L'OISEAU-MOUCHE

A LONGUE QUEUE,

OR, VERD ET BLEU.

Vingt-troisième espèce.

LES deux plumes extérieures de la queue de cet oiseau-mouche sont près de deux fois aussi longues que le corps, et portent plus de quatre pouces. Ces plumes, et toutes celles de la queue, dont les deux du milieu sont très-courtes et n'ont que huit lignes, sont d'une admirable beauté, mêlées de reflets verd et bleu doré, dit Edwards : le dessus de la tête est bleu ; le corps verd ; l'aile est d'un brun pourpré. Cette espèce se trouve à la Jamaïque.

L' OISEAU - MOUCHE

A LONGUE QUEUE NOIRE.

Vingt-quatrième espèce.

CET oiseau-mouche a la queue plus longue qu'aucun des autres ; les deux grandes plumes en sont quatre fois aussi longues que le corps , qui à peine a deux pouces : ce sont encore les deux plus extérieures ; elles ne sont barbées que d'un duvet effilé et flottant ; elles sont noires comme le sommet de la tête ; le dos est verd brun doré ; le devant du corps verd ; l'aile brun pourpré. La figure d'Albin est très-mauvaise , et il a grand tort de donner cette espèce comme la plus petite du genre. Quoi qu'il en soit , il dit avoir trouvé cet oiseau-mouche à la Jamaïque , dans son nid fait de coton.

Nous trouvons dans l'*Essai sur l'his-*

toire naturelle de la Guiane, l'indication d'un petit oiseau - mouche à huppe bleue (page 169). Il ne nous est pas connu, et la notice qu'en donne l'auteur, ainsi que de deux ou trois autres, ne peut suffire pour déterminer leurs espèces, mais peut servir à nous convaincre que le genre de ces jolis oiseaux, tout riche et tout nombreux que nous venions de le représenter, l'est encore plus dans la Nature.

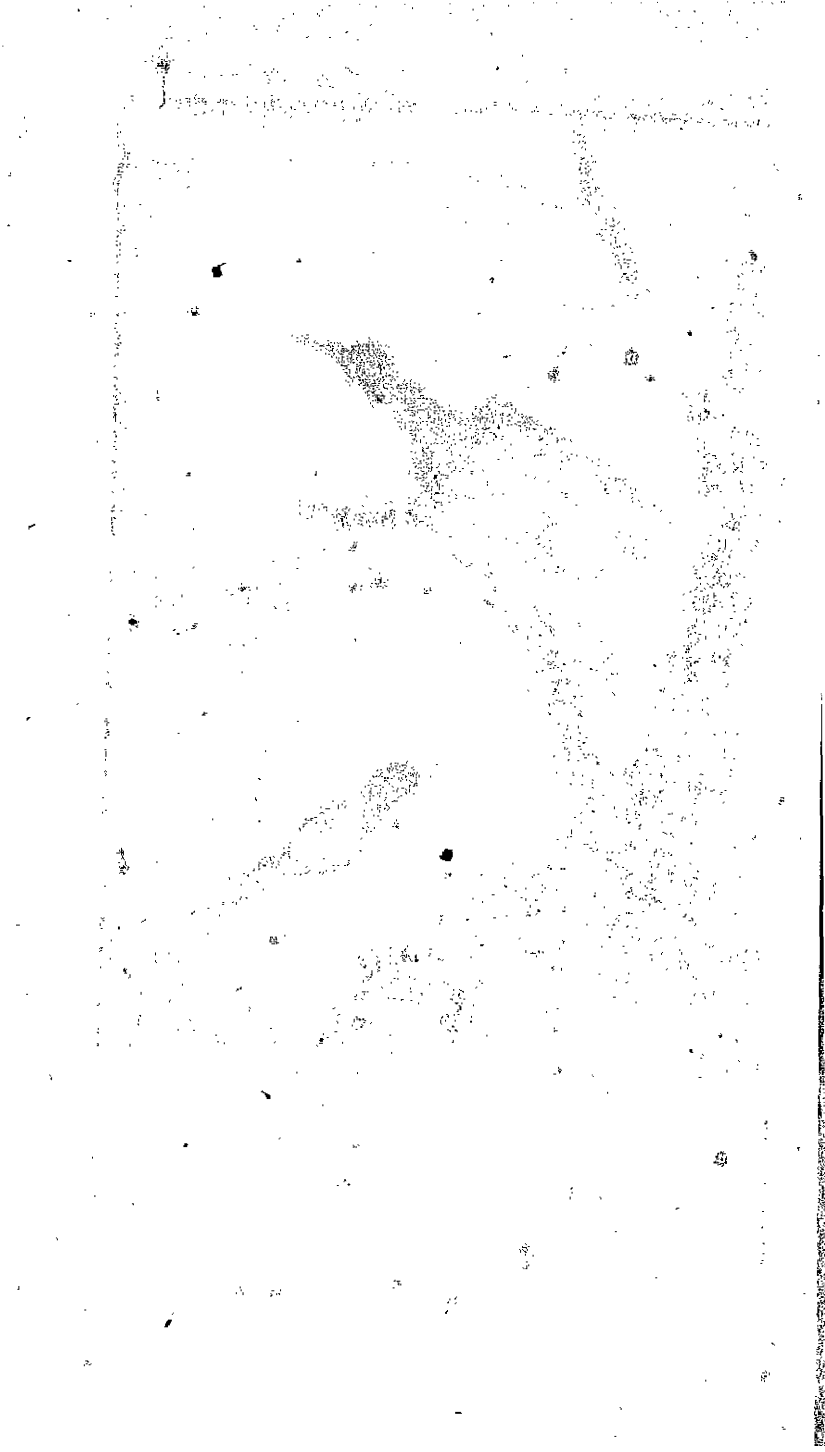
LE COLIBRI*.

LA Nature, en prodiguant tant de beautés à l'oiseau-mouche, n'a pas oublié le colibri son voisin et son proche parent; elle l'a produit dans le même climat, et formé sur le même modèle. Aussi brillant, aussi léger que l'oiseau-mouche, et vivant comme lui sur les fleurs, le colibri est paré de même de tout ce que les plus riches couleurs ont d'éclatant, de moelleux, de suave; et ce que nous avons dit de la beauté de l'oiseau-mouche, de sa vivacité, de son vol bourdonnant et rapide, de sa constance à visiter les fleurs, de sa manière de nicher et de vivre, doit s'appliquer également au colibri : un même instinct anime ces deux charmans oiseaux; et comme ils se ressemblent presque en tout, souvent on les a confondus sous un même nom. Celui de

* En latin de nomenclature, *polythmus*, *falcinellus*, *trochilus*, et *mellisuga*.



LES COLIBRIS .



colibri est pris de la langue des Caribes. Marcgrave ne distingue pas les colibris des oiseaux-mouches, et les appelle tous indifféremment du nom brésilien, *guainumbi* *. Cependant ils diffèrent les uns des autres par un caractère évident et constant : cette différence est dans le bec. Celui des colibris, égal et filé, légèrement renflé par le bout, n'est pas droit comme dans l'oiseau-mouche, mais courbé dans toute sa longueur : il est aussi plus long à proportion. De plus, la taille svelte et légère des colibris paroît plus allongée que celle des oiseaux-mouches ; ils sont aussi généralement plus gros : cependant il y a de petits colibris moindres que les grands oiseaux-mouches. C'est au-dessous de la famille des grimperaux que doit être placée celle des colibris, quoiqu'ils diffèrent des grimperaux par la forme et la longueur du bec, par le nombre des

* Quelques nomenclateurs (confusion qui leur est moins pardonnable) parlent aussi indistinctement de l'oiseau-mouche et du colibri ; M. Salerne, par exemple : le *colibri* ou *colubri*, dit-il, qui s'appelle autrement l'oiseau-mouche.

plumes de la queue, qui est de douze dans les grimpereaux, et de dix dans les colibris, et enfin par la structure de la langue, simple dans les grimpereaux, et divisée en deux tuyaux demi-cylindriques dans le colibri comme dans l'oiseau-mouche.

Tous les naturalistes attribuent avec raison aux colibris et aux oiseaux-mouches la même manière de vivre, et l'on a également contredit leur opinion sur ces deux points; mais les mêmes raisons que nous avons déjà déduites nous y font tenir, et la ressemblance de ces deux oiseaux en tout le reste garantit le témoignage des auteurs qui leur attribuent le même genre de vie.

Il n'est pas plus facile d'élever les petits du colibri que ceux de l'oiseau-mouche; aussi délicats, ils périssent de même en captivité. On a vu le père et la mère, par audace de tendresse, venir jusque dans les mains du ravisseur, porter de la nourriture à leurs petits. Labat nous en fournit un exemple assez intéressant pour être rapporté.

« Je montrai, dit-il, au P. Montdidier un nid de colibris qui étoit sur un appendis auprès de la maison ; il l'emporta avec les petits, lorsqu'ils eurent quinze ou vingt jours, et le mit dans une cage à la fenêtre de sa chambre, où le père et la mère ne manquèrent pas de venir donner à manger à leurs enfans, et s'apprivoisèrent tellement, qu'ils ne sortoient presque plus de la chambre, où, sans cage et sans contrainte, ils venoient manger et dormir avec leurs petits. Je les ai vus souvent tous quatre sur le doigt du P. Montdidier, chantant comme s'ils eussent été sur une branche d'arbre. Il les nourrissoit avec une pâtée très-fine et presque claire, faite avec du biscuit, du vin d'Espagne et du sucre. Ils passaient leur langue sur cette pâte ; et quand ils étoient rassasiés, ils voltigeoient et chantoient. Je n'ai rien vu de plus aimable que ces quatre petits oiseaux, qui voltigeoient de tous côtés dedans et dehors de la maison, et qui revenoient dès qu'ils entendoient la voix de leur père nourricier. »

Marcgrave , qui ne sépare pas les colibris des oiseaux-mouches , ne donne à tous qu'un même petit cri , et nul des voyageurs n'attribue de chant à ces oiseaux. Les seuls Thevet et Léry assurent de leur *gonambouch* , qu'il chante de manière à le disputer au rossignol ; car ce n'est que d'après eux que Coréal et quelques autres ont répété la même chose : mais il y a toute apparence que c'est une méprise. Le *gonambouch* ou petit oiseau de Léry à *plumage blanchâtre et luisant* , et à *voix claire et nette* , est le *sucrier* ou quelque autre , et non le colibri ; car la voix de ce dernier oiseau , dit Labat , n'est qu'une espèce de petit bourdonnement agréable.

Il ne paroît pas que les colibris s'avancent aussi loin dans l'Amérique septentrionale que les oiseaux-mouches ; du moins Catesby n'a vu à la Caroline qu'une seule espèce de ces derniers oiseaux ; et Charlevoix , qui prétend avoir trouvé un oiseau-mouche au Canada , déclare qu'il n'y a point vu de colibris. Cependant ce n'est pas le froid de cette contrée qui les

empêche d'y fréquenter en été ; car ils se portent assez haut dans les Andes pour y trouver une température déjà froide. M. de la Condamine n'a vu nulle part des colibris en plus grand nombre que dans les jardins de Quito, dont le climat n'est pas bien chaud. C'est donc à 20 ou 21 degrés de température qu'ils se plaisent ; c'est là que, dans une suite non interrompue de jouissances et de délices, ils volent de la fleur épanouie à la fleur naissante, et que l'année, composée d'un cercle entier de beaux jours, ne fait pour eux qu'une seule saison constante d'amour et de fécondité.

LE COLIBRI TOPAZE *.

Première espèce.

COMME la petitesse est le caractère le plus frappant des oiseaux-mouches, nous avons commencé l'énumération de leurs espèces nombreuses par le plus petit de tous ; mais les colibris n'étant pas aussi petits, nous avons cru devoir rétablir ici l'ordre naturel de grandeur, et commencer par le colibri-topaze, qui paroît être, même indépendamment des deux longs brins de sa queue, le plus grand dans ce genre. Nous dirions qu'il est aussi le plus beau, si tous ces oiseaux brillans par leur beauté n'en dispuoient le prix, et ne sembloient l'emporter tour-à-tour à mesure qu'on les admire. La taille du colibri-topaze, mince, svelte, élégante,

* Voyez les planches enluminées, n° 599, fig. 1.

est un peu au-dessous de celle de notre grimpercau. La longueur de l'oiseau, prise de la pointe du bec à celle de la vraie queue, est de près de six pouces; les deux longs brins l'excèdent de deux pouces et demi. Sa gorge et le devant du cou sont enrichis d'une plaque topaze du plus grand brillant; cette couleur, vue de côté, se change en verd doré, et, vue en-dessous, elle paroît d'un verd pur; une coiffe d'un noir velouté couvre la tête; un filet de ce même noir encadre la plaque topaze; la poitrine, le tour du cou et le haut du dos, sont du plus beau pourpre foncé; le ventre est d'un pourpre encore plus riche, et brillant de reflets rouges et dorés; les épaules et le bas du dos sont d'un roux aurore; les grandes plumes de l'aile sont d'un brun violet; les petites plumes sont rousses; la couleur des couvertures supérieures et inférieures de la queue est d'un verd doré; ses plumes latérales sont rousses, et les deux intermédiaires sont d'un brun pourpré: elles portent les deux longs brins, qui sont garnis de petites barbes

de près d'une ligne de large de chaque côté. La disposition naturelle de ces longs brins est de se croiser un peu au-delà de l'extrémité de la queue, et de s'écarter ensuite en divergeant. Ces brins tombent dans la mue; et dans ce temps, le mâle, auquel seul ils appartiennent, ressembleroit à la femelle; s'il n'en différoit par d'autres caractères. La femelle n'a pas la gorge topaze, mais seulement marquée d'une légère trace de rouge; de même, au lieu du beau pourpre et du roux de feu du plumage du mâle, presque tout celui de la femelle n'est que d'un verd doré. Ils ont tous deux les pieds blancs. Au reste, on peut remarquer dans ce qu'en dit M. Brisson, qui n'avoit pas vu ces oiseaux, combien sont défectueuses des descriptions faites sans l'objet; il donne au mâle une gorge verte, parce que la planche d'Edwards la représente ainsi, n'ayant pu rendre l'or éclatant qui la colore.

LE GRENAT.

Seconde espèce.

CE colibri a les joues jusque sous l'œil ; les côtés et le bas du cou et la gorge jusqu'à la poitrine, d'un beau grenat brillant ; le dessus de la tête et du dos, et le dessous du corps, sont d'un noir velouté ; la queue et l'aile sont de cette même couleur, mais enrichies de verd doré. Cet oiseau a cinq pouces de longueur, et son bec dix ou douze lignes.

LE BRIN BLANC*.

Troisième espèce.

DE tous les colibris , celui - ci a le bec le plus long ; ce bec a jusqu'à vingt lignes. Il est bien représenté dans la planche enluminée ; mais le corps de l'oiseau y paroît un peu trop raccourci , à en juger du moins par l'individu que nous avons sous les yeux. La queue ne nous paroît pas assez exactement exprimée ; car les plumes les plus près des deux longs brins sont aussi les plus longues : les latérales vont en décroissant jusqu'aux deux extérieures , qui sont les plus courtes ; ce qui donne à la queue une coupe pyramidale. Ses plumes ont un reflet doré sur fond gris et noirâtre , avec un bord blanchâtre à la pointe , et les deux brins sont blancs

* Voyez les planches enluminées , n° 600 , fig. 3.

dans toute la longueur dont ils la dépassent ; caractère d'après lequel nous avons dénommé cet oiseau. Il a tout le dessus du dos et de la tête de couleur d'or, sur un fond gris qui festonne le bord de chaque plume, et rend le dos comme ondé de gris sous or ; l'aile est d'un brun violet, et le dessous du corps gris blanc.

LE ZITZIL,

O U

COLIBRI PIQUETÉ.

Quatrième espèce.

ZITZIL est fait par contraction de *hoitzitzil*, qui est le nom mexicain de cet oiseau : c'est un assez grand colibri d'un verd doré, aux ailes noirâtres, marquées de points blancs aux épaules et sur le dos; la queue est brune et blanche à la pointe. C'est tout ce qu'on peut recueillir de la description en mauvais style du rédacteur de Hernandès *. Il ajoute tenir d'un

* Hernandès donne ailleurs les noms de plusieurs oiseaux-mouches et colibris, dont il dit les espèces différentes en grandeur et en couleur, sans en caractériser aucune : ces noms sont, *quetzal hoitzitzillin*, *zochio hoitzitzillin*, *xiullus hoit-*

certain Fr. Aloaysa , que les Péruviens nommoient ce même oiseau *pilleo* , et que , vivant du suc des fleurs , il marque de la préférence pour celle des végétaux épineux.

zitzillin , tozcacoz hoitzitzillin , yotac hoitzitzillin , tenoc hoitzitzillin , et hoitzitzillin ; d'où il paroît que le nom générique est *hoitzitzil* ou *hoitzitzillin*.

LE BRIN BLEU.

Cinquième espèce.

SUIVANT Seba , d'après lequel MM. Klein et Brisson ont donné cette espèce de colibri , les deux longs brins de plumes qui lui ornent la queue , sont d'un beau bleu ; la même couleur , plus foncée , couvre l'estomac et le devant de la tête ; le dessus du corps et des ailes est verd clair ; le ventre cendré. Quant à la taille , il est un des plus grands et presque aussi gros que notre bec-figue ; du reste , la figure de Seba représente ce colibri comme un grimperceau , et cet auteur paroît n'avoir jamais observé les trois nuances dans la forme du bec , qui font le caractère des trois familles des oiseaux-mouches , des colibris et des grimpercaux. Il n'est pas plus heureux dans l'emploi de son érudition , et rencontre assez mal quand

il prétend appliquer à ce colibri le nom mexicain d'*yayauhquitotl* ; car , dans l'ouvrage de Fernandès , d'où il a tiré ce nom (chap. 216 , page 55) , l'*yayauhquitotl* est un oiseau de la grandeur de l'étourneau , lequel par conséquent n'a rien de commun avec un colibri. Mais ces erreurs sont de peu d'importance , en comparaison de celles où ces faiseurs de collections , qui n'ont pour tout mérite que le faste des cabinets , entraînent les naturalistes qui suivent ces mauvais guides. Nous n'avons pas besoin de quitter notre sujet pour en trouver l'exemple ; Seba nous donne des colibris des Moluques , de Macassar , de Bali , ignorant que cette famille d'oiseaux ne se trouve qu'au nouveau monde , et M. Brisson présente en conséquence trois espèces de colibris des Indes orientales. Ces prétendus colibris sont , à coup sûr , des grimpeaux , à qui le brillant des couleurs , les noms de *tsioei* , de *kakopit* , que Seba interprète *petits rois des fleurs* , auront suffi pour faire mal-à-propos appliquer le nom de *colibris*. En effet , aucun des voyageurs

naturalistes n'a trouvé de colibris dans l'ancien continent , et ce qu'en dit François Cauche est trop obscur pour mériter attention*.

* Dans sa relation de Madagascar , empruntant le nom et les mœurs du colibri, il les attribue à un petit oiseau de cette île. C'est apparemment par un semblable abus de nom qu'on trouve celui d'*oiseau-mouche* dans les Voyages de la compagnie, appliqué à un oiseau de Coromandel, à la vérité très-petit, et dont le nom d'ailleurs est *tati*.

LE COLIBRI VERD ET NOIR.

Sixième espèce.

CETTE dénomination caractérise mieux cet oiseau que celle de *colibri du Mexique* que lui donne M. Brisson, puisqu'il y a au Mexique plusieurs autres colibris. Celui-ci a quatre pouces ou un peu plus de longueur; son bec a treize lignes : la tête, le cou, le dos, sont d'un verd doré et bronzé; la poitrine, le ventre, les côtés du corps et les jambes, sont d'un noir luisant, avec un léger reflet rougeâtre; une petite bande blanche traverse le bas-ventre, et une autre de verd doré changeant en un bleu vif coupe transversalement le haut de la poitrine; la queue est d'un noir velouté, avec reflet changeant en bleu d'acier poli. On prétend distinguer la femelle dans cette espèce, en ce qu'elle n'a point de taché blanche au

bas-ventre : on la trouve également au Mexique et à la Guiane. M. Brisson rapporte à cette espèce l'*avis auricoma Mexicana* de Seba, qui est, à la vérité, un colibri, mais dont il ne dit que ce qui peut convenir à tous les oiseaux de cette famille, et mieux même à plusieurs autres qu'à celui-ci ; car il n'en parle qu'en général, en disant que la Nature, en les peignant des plus riches couleurs, voulut faire un chef-d'œuvre inimitable au plus brillant pinceau.



LE COLIBRI HUPPÉ.

Septième espèce.

C'EST encore dans le recueil de Seba que M. Brisson a trouvé ce colibri : ce n'est jamais qu'avec quelque défiance que nous établissons des espèces sur les notices souvent fautives de ce premier auteur ; néanmoins celle-ci porte des caractères assez distincts pour que l'on puisse, ce semble, l'adopter.

« Ce petit oiseau, dit Seba, dont le
« plumage est d'un beau rouge, a les
« ailes bleues ; deux plumes fort longues
« dépassent sa queue ; et sa tête porte une
« huppe très-longue encore à proportion
« de sa grosseur, et qui retombe sur le
« cou ; son bec long et courbé renferme
« une petite langue *bifide*, qui lui sert à
« sucer les fleurs. »

M. Brisson, en mesurant la figure donnée par Seba, sur laquelle il faut peu compter, lui trouve près de cinq pouces six lignes jusqu'au bout de la queue.

LE COLIBRI
A QUEUE VIOLETTE *.

Huitième espèce.

LE violet clair et pur qui peint la queue de ce colibri, le distingue assez des autres. La couleur violette fondue, sous des reflets brillans d'un jaune doré, est celle des quatre plumes du milieu de sa queue; les six extérieures vues en dessous, avec la pointe blanche, offrent une tache violette qu'entoure un espace bleu noir d'acier bruni; tout le dessous du corps vu de face est richement doré, et de côté paroît verd; l'aile est, comme dans tous ces oiseaux, d'un brun tirant au violet; les côtés de la gorge sont blancs, au milieu est un trait longitudinal de

* Voyez les planches enluminées, n° 671, fig. 2.

brun mêlé de verd ; les flancs sont colorés de même ; la poitrine et le ventre sont blancs. Cette espèce assez grande est une de celles qui portent le bec le plus long ; il a seize lignes ; et la longueur totale de l'oiseau est de cinq pouces.

LE COLIBRI

A CRAVATE VERTE*.

Neuvième espèce.

UN trait de verd d'émeraude très-vif tracé sur la gorge de ce colibri, tombe en s'élargissant sur le devant du cou : il a une tache noire sur la poitrine ; les côtés de la gorge et du cou sont roux mêlé de blanc ; le ventre est blanc pur ; le dessus du corps et de la queue est d'un verd doré sombre ; la queue porte en dessous les mêmes taches violettes, blanches et acier bruni, que *le colibri à queue violette* : ces deux espèces paroissent voisines ; elles sont de même taille : mais dans celle-ci l'oiseau a le bec moins long. Nous avons vu dans le cabinet de M. Mau-

* Voyez les planches enluminées, n° 671, fig. 1.

duit un colibri de même grandeur avec le dessus du corps foiblement verd et doré sur un fond gris noirâtre, et tout le devant du corps roux, qui nous paroît être la femelle de celui-ci.

LE COLIBRI
A GORGE CARMIN.

Dixième espèce.

EDWARDS a donné ce colibri, que M. Brisson, dans son supplément, rapporte mal-à-propos au colibri violet, comme on peut en juger par la comparaison de cette espèce avec la suivante. Le colibri à gorge carmin a quatre pouces et demi de longueur : son bec, long de treize lignes, a beaucoup de courbure, et par-là se rapproche du bec du grimpeur, comme l'observe Edwards ; il a la gorge, les joues et tout le devant du cou, d'un rouge de carmin, avec le brillant du rubis ; le dessus de la tête, du corps et de la queue, d'un brun noirâtre velouté, avec une légère frange de bleu au bord des plumes ; un verd doré foncé lustre les ailes ; les couvertures inférieures et supérieures de la queue sont d'un beau bleu. Cet oiseau est venu de Surinam en Angleterre.

LE COLIBRI VIOLET *.

Onzième espèce.

LA description que donne M. Brisson de ce colibri, s'accorde entièrement avec la figure qui le représente dans notre planche enluminée : il a quatre pouces et deux ou trois lignes de long ; son bec, onze lignes ; il a toute la tête, le cou, le dos, le ventre, enveloppés de violet pourpré, brillant à la gorge et au-devant du cou, fondu sur tout le reste du corps dans un noir velouté ; l'aile est verd doré ; la queue de même, avec reflet changeant en noir. On le trouve à Cayenne. Ses couleurs le rapprochent fort du colibri *grenat* ; mais la différence de grandeur est trop considérable pour n'en faire qu'une seule et même espèce.

* Voyez les planches enluminées, n° 600, fig. 2.

LE HAUSSE-COL VERD.

Douzième espèce.

CE colibri, de taille un peu plus grande que le colibri à queue violette, n'a pas le bec plus long : il a tout le devant et les côtés du cou, avec le bas de la gorge, d'un verd d'émeraude ; le haut de la gorge, c'est-à-dire, cette petite partie qui est sous le bec, bronzée ; la poitrine est d'un noir velouté, teint de bleu obscur ; le verd et le verd doré reparoît sur les flancs, et couvre tout le dessus du corps ; le ventre est blanc ; la queue, d'un bleu pourpré à reflet d'acier bruni, ne dépasse point l'aile. Nous regardons comme sa femelle un colibri de même grandeur, avec même distribution de couleurs, excepté que le verd du devant du cou est coupé par deux traits blancs, et que le noir de la gorge est moins large et moins

fort. Ces deux individus sont de la belle suite de colibris et d'oiseaux mouches qui se trouve dans le cabinet de M. le docteur Mauduit.

LE COLLIER ROUGE *

Treizième espèce.

CE colibri, de moyenne grandeur, est long de quatre pouces cinq ou six lignes. Il porte au bas du cou, sur le devant, un joli demi-collier rouge assez large; le dos, le cou, la tête, la gorge et la poitrine, sont d'un verd bronzé et doré; les deux plumes intermédiaires de la queue sont de la même couleur, les huit autres sont blanches; et c'est par ce caractère qu'Edwards a désigné cet oiseau.

* Voyez les planches enluminées, n° 600, fig. 4.

LE PLASTRON NOIR *.

Quatorzième espèce.

LA gorge, le devant du cou, la poitrine et le ventre de ce colibri, sont du plus beau noir velouté; un trait de bleu brillant part des coins du bec, et, descendant sur les côtés du cou, sépare le plastron noir du riche verd doré dont tout le dessus du corps est couvert; la queue est d'un brun pourpré changeant en violet luisant, et chaque penne est bordée d'un bleu d'acier bruni. A ces couleurs on reconnoît la cinquième espèce de Marcgrave : seulement son oiseau est un peu plus petit que celui-ci, qui a quatre pouces de longueur; le bec a un pouce, et la queue dix-huit lignes. On le trouve également au Bresil, à Saint-Domingue

* Voyez les planches enluminées, n° 680, fig. 3, sous la dénomination de *colibri de la Jamaïque*.

et à la Jamaïque. L'oiseau représenté figure 2 de la planche enluminée, n° 680, sous la dénomination de *colibri du Mexique*, ne nous paroît être que la femelle de ce colibri à plastron noir.

LE PLASTRON BLANC *.

Quinzième espèce.

Tout le dessous du corps, de la gorge au bas-ventre, est d'un gris blanc de perle; le dessus du corps est d'un verd doré: la queue est blanche à la pointe; ensuite elle est traversée par une bande de noir d'acier bruni, puis par une de brun pourpré, et elle est d'un noir bleu d'acier près de son origine. Cet oiseau a quatre pouces de longueur, et son bec est long d'un pouce.

* Voyez les planches enluminées, n° 680, fig. 1, sous la dénomination de *colibri de Saint-Domingue*.

LE COLIBRI BLEU.

Seizième espèce.

ON est étonné que M. Brisson, qui n'a pas vu ce colibri, n'ait pas suivi la description qu'en fait le P. du Tertre, d'après laquelle seule il a pu le donner, à moins qu'il n'ait préféré les traits équivoques et infidèles dont Seba charge presque toutes ses notices. Ce colibri n'a donc pas les ailes et la queue bleues, comme le dit M. Brisson, mais noires, selon le P. du Tertre, et selon l'analogie de tous les oiseaux de sa famille. Tout le dos est couvert d'azur; la tête, la gorge, le devant du corps jusqu'à la moitié du ventre, sont d'un cramoisi velouté, qui, vu sous différens jours, s'enrichit de mille beaux reflets. C'est tout ce qu'en dit le P. du Tertre, en ajoutant qu'il est environ *la moitié gros comme le petit roi-telet de France*. Au reste, la figure de Seba, que M. Brisson paroît adopter ici, ne représente qu'un grimpereau.

LE V E R D - P E R L É .

Dix-septième espèce.

C E colibri est un des plus petits , et n'est guère plus grand que l'oiseau - mouche luppé : il a tout le dessus de la tête , du corps et de la queue , d'un verd tendre doré , qui se mêle , sur les côtés du cou , et de plus en plus sur la gorge , avec du gris blanc perlé ; l'aile est , comme dans les autres , brune , lavée de violet ; la queue est blanche à la pointe , et en-dessous couleur d'acier poli.

L E C O L I B R I
A V E N T R E R O U S S A T R E.

Dix-huitième espèce.

Nous donnons cette espèce sur la quatrième de Marcgrave ; et ce doit être une des plus petites , puisqu'il la fait un peu moindre que sa troisième , qu'il dit déjà la plus petite (*quarta paulò minor tertiâ... tertia minor reliquis omnibus* , page 197). Tout le dessus du corps de cet oiseau est d'un verd doré , tout le dessous d'un bleu roussâtre ; la queue est noire avec des reflets verts , et la pointe en est blanche ; le demi-bec inférieur est jaune à l'origine , et noir jusqu'à l'extrémité ; les pieds sont blanc jaunâtre. D'abord il nous paroît , d'après ce que nous venons de transcrire de Marcgrave , que M. Brisson donne à cette espèce de trop grandes dimensions

en général ; et de plus , il est sûr qu'il fait le bec de ce colibri trop long , en le supposant de dix - huit lignes (*Brisson*, page 671) : Marcgrave ne dit qu'un demi-pouce.

LE PETIT COLIBRI*.

Dix-neuvième espèce.

VOICI le dernier et le plus petit de tous les colibris : il n'a que deux pouces dix lignes de longueur totale ; son bec a onze lignes, et sa queue douze à treize. Il est tout verd doré, à l'exception de l'aile, qui est violette ou brune. On remarque une petite tache blanche au bas-ventre, et un petit bord de cette même couleur aux plumes de la queue, plus large sur les deux extérieures, dont il couvre la moitié. Marcgrave réitère ici son admiration sur la brillante parure dont la Nature a revêtu ces charmans oiseaux. Tout le feu et l'éclat de la lumière, dit-il en particulier de celui-ci, semblent se réunir sur son plumage ; il rayonne comme un petit soleil : *In summa splendet ut sol.*

* Voyez les planches enluminées, n° 600, fig. 1.

LE PERROQUET *.

LES animaux que l'homme a le plus admirés, sont ceux qui lui ont paru participer à sa nature; il s'est émerveillé toutes les fois qu'il en a vu quelques uns faire ou contrefaire des actions humaines: le singe par la ressemblance des formes extérieures, et le perroquet par l'imitation de la parole, lui ont paru des êtres privilégiés, intermédiaires entre l'homme et la brute; faux jugement produit par la première apparence, mais bientôt détruit par l'examen et la réflexion. Les sauvages, très-insensibles au grand spectacle de la Nature, très-indifférens pour toutes ses

* En latin, *psittacus*; en allemand, *sittich*, *sickust*, *pappengey* (le nom de *sittich* marque proprement les perruches, celui de *pappengey* les grands perroquets); en anglois, *popinjay* ou *popingey* (les perroquets), *maccaws* (les aras), *perrockeets* (les perruches); en espagnol, *popagio*; en italien, *papagallo* (les perroquets), *perroquetio* (les perruches).

merveilles , n'ont été saisis d'étonnement qu'à la vue des perroquets et des singes ; ce sont les seuls animaux qui aient fixé leur stupide attention. Ils arrêtent leurs canots pendant des heures entières pour considérer les cabrioles des sapajous , et les perroquets sont les seuls oiseaux qu'ils se fassent un plaisir de nourrir , d'élever , et qu'ils aient pris la peine de chercher à perfectionner ; car ils ont trouvé le petit art , encore inconnu parmi nous , de varier et de rendre plus riches les belles couleurs qui parent le plumage de ces oiseaux *.

L'usage de la main , la marche à deux pieds , la ressemblance , quoique grossière , de la face , le manque de queue ,

* On appelle *perroquets tapirés* ceux auxquels les sauvages donnent ces couleurs artificielles ; c'est , dit-on , avec du sang d'une grenouille , qu'ils laissent tomber goutte à goutte dans les petites plaies qu'ils font aux jeunes perroquets en leur arrachant des plumes ; celles qui renaissent changent de couleur , et de vertes ou jaunes qu'elles étoient , deviennent orangées , couleur de rose ou panachées , selon les drogues qu'ils emploient.

les fesses nues, la similitude des parties sexuelles, la situation des mamelles, l'écoulement périodique dans les femelles, l'amour passionné des mâles pour nos femmes, tous les actes qui peuvent résulter de cette conformité d'organisation, ont fait donner au singe le nom d'*homme sauvage* par des hommes à la vérité qui l'étoient à demi, et qui ne savoient comparer que les rapports extérieurs. Que seroit-ce si, par une combinaison de nature aussi possible que toute autre, le singe eût eu la voix du perroquet, et, comme lui, la faculté de la parole ! le singe parlant eût rendu muette d'étonnement l'espèce humaine entière, et l'auroit séduite au point que le philosophe auroit eu grande peine à démontrer qu'avec tous ces beaux attributs humains, le singe n'en étoit pas moins une bête. Il est donc heureux pour notre intelligence, que la Nature ait séparé et placé dans deux espèces très-différentes l'imitation de la parole et celle de nos gestes, et qu'ayant doué tous les animaux des mêmes sens, et quelques uns d'entre eux

de membres et d'organes semblables à ceux de l'homme , elle lui ait réservé la faculté de se perfectionner ; caractère unique et glorieux qui seul fait notre prééminence , et constitue l'empire de l'homme sur tous les autres êtres : car il faut distinguer deux genres de perfectibilité ; l'un stérile et qui se borne à l'éducation de l'individu ; et l'autre fécond , qui se répand sur toute l'espèce , et qui s'étend autant qu'on le cultive par les institutions de la société. Aucun des animaux n'est susceptible de cette perfectibilité d'espèce ; ils ne sont aujourd'hui que ce qu'ils ont été , que ce qu'ils seront toujours , et jamais rien de plus , parce que leur éducation étant purement individuelle , ils ne peuvent transmettre à leurs petits que ce qu'ils ont eux-mêmes reçu de leurs père et mère , au lieu que l'homme reçoit l'éducation de tous les siècles , recueille toutes les institutions des autres hommes , et peut , par un sage emploi du temps , profiter de tous les instans de la durée de son espèce pour la perfectionner toujours de plus en plus. Aussi quel regret ne devons-

nous pas avoir à ces âges funestes où la barbarie a non seulement arrêté nos progrès , mais nous a fait reculer au point d'imperfection d'où nous étions partis ? Sans ces malheureuses vicissitudes , l'espèce humaine eût marché et marcheroit encore constamment vers cette perfection glorieuse , qui est le plus beau titre de sa supériorité , et qui seule peut faire son bonheur.

Mais l'homme purement sauvage qui se refuseroit à toute société , ne recevant qu'une éducation individuelle , ne pourroit perfectionner son espèce , et ne seroit pas différent , même pour l'intelligence , de ces animaux auxquels on a donné son nom , il n'auroit pas même la parole , s'il fuyoit sa famille et abandonnoit ses enfans peu de temps après leur naissance. C'est donc à la tendresse des mères que sont dus les premiers germes de la société ; c'est à leur constante sollicitude et aux soins assidus de leur tendre affection qu'est dû le développement de ces germes précieux : la foiblesse de l'enfant exige des attentions continuelles , et produit la né-

cessité de cette durée d'affection pendant laquelle les cris du besoin et les réponses de la tendresse commencent à former une langue dont les expressions deviennent constantes et l'intelligence réciproque, par la répétition de deux ou trois ans d'exercice mutuel, tandis que dans les animaux, dont l'accroissement est bien plus prompt, les signes respectifs de besoins et de secours, ne se répétant que pendant six semaines ou deux mois, ne peuvent faire que des impressions légères, fugitives, et qui s'évanouissent au moment que le jeune animal se sépare de sa mère. Il ne peut donc y avoir de langue, soit de paroles, soit par signes, que dans l'espèce humaine, par cette seule raison que nous venons d'exposer; car l'on ne doit pas attribuer à la structure particulière de nos organes la formation de notre parole, dès que le perroquet peut la prononcer comme l'homme: mais jaser n'est pas parler, et les paroles ne font langue que quand elles expriment l'intelligence et qu'elles peuvent la communiquer. Or ces oiseaux, auxquels rien

ne manque pour la facilité de la parole, manquent de cette expression de l'intelligence, qui seule fait la haute faculté du langage; ils en sont privés comme tous les autres animaux, et par les mêmes causes, c'est-à-dire, par leur prompt accroissement dans le premier âge, par la courte durée de leur société avec leurs parens, dont les soins se bornent à l'éducation corporelle, et ne se répètent ni ne se continuent assez de temps pour faire des impressions durables et réciproques, ni même assez pour établir l'union d'une famille constante, premier degré de toute société, et source unique de toute intelligence.

La faculté de l'imitation de la parole ou de nos gestes ne donne donc aucune prééminence aux animaux qui sont doués de cette apparence de talent naturel. Le singe qui gesticule, le perroquet qui répète nos mots, n'en sont pas plus en état de croître en intelligence et de perfectionner leur espèce: ce talent se borne, dans le perroquet, à le rendre plus intéressant pour nous, mais ne suppose en

lui aucune supériorité sur les autres oiseaux, sinon qu'ayant plus éminemment qu'aucun d'eux cette facilité d'imiter la parole, il doit avoir le sens de l'ouïe et les organes de la voix plus analogues à ceux de l'homme; et ce rapport de conformité, qui dans le perroquet est au plus haut degré, se trouve, à quelques nuances près, dans plusieurs autres oiseaux dont la langue est épaisse, arrondie, et de la même forme à peu près que celle du perroquet : les sansonnets, les merles, les geais, les choucas, etc. peuvent imiter la parole. Ceux qui ont la langue fourchue, et ce sont presque tous nos petits oiseaux, sifflent plus aisément qu'ils ne jasant. Enfin ceux dans lesquels cette organisation propre à siffler se trouve réunie avec la sensibilité de l'oreille et la réminiscence des sensations reçues par cet organe, apprennent aisément à répéter des airs, c'est-à-dire, à siffler en musique : le serin, la linotte, le tarin, le bouvreuil, semblent être naturellement musiciens. Le perroquet, soit par imperfection d'organes ou défaut de

mémoire, ne fait entendre que des cris ou des phrases très-courtes, et ne peut ni chanter ni répéter des airs modulés : néanmoins il imite tous les bruits qu'il entend, le miaulement du chat, l'aboïement du chien et les cris des oiseaux, aussi facilement qu'il contrefait la parole. Il peut donc exprimer et même articuler les sons, mais non les moduler ni les soutenir par des expressions cadencées ; ce qui prouve qu'il a moins de mémoire, moins de flexibilité dans les organes, et le gosier aussi sec, aussi agreste, que les oiseaux chanteurs l'ont moelleux et tendre.

D'ailleurs il faut distinguer aussi deux sortes d'imitation : l'une réfléchie ou sentie, et l'autre machinale et sans intention ; la première acquise, et la seconde, pour ainsi dire, innée. L'une n'est que le résultat de l'instinct commun répandu dans l'espèce entière, et ne consiste que dans la similitude des mouvemens et des opérations de chaque individu, qui tous semblent être induits ou contraints à faire les mêmes choses ; plus ils sont stupides, plus cette imitation tracée dans l'espèce

est parfaite : un mouton ne fait et ne fera jamais que ce qu'ont fait et font tous les autres moutons ; la première cellule d'une abeille ressemble à la dernière. L'espèce entière n'a pas plus d'intelligence qu'un seul individu , et c'est en cela que consiste la différence de l'esprit à l'instinct : ainsi l'imitation naturelle n'est dans chaque espèce qu'un résultat de similitude , une nécessité d'autant moins intelligente et plus aveugle , qu'elle est plus également répartie. L'autre imitation , qu'on doit regarder comme artificielle , ne peut ni se répartir ni se communiquer à l'espèce ; elle n'appartient qu'à l'individu qui la reçoit , qui la possède sans pouvoir la donner : le perroquet le mieux instruit ne transmettra pas le talent de la parole à ses petits. Toute imitation communiquée aux animaux par l'art et par les soins de l'homme reste dans l'individu qui en a reçu l'empreinte ; et quoique cette imitation soit , comme la première , entièrement dépendante de l'organisation , cependant elle suppose des facultés particulières qui semblent tenir à l'intelligence ,

telles que la sensibilité , l'attention , la mémoire ; en sorte que les animaux qui sont capables de cette imitation , et qui peuvent recevoir des impressions durables et quelques traits d'éducation de la part de l'homme , sont des espèces distinguées dans l'ordre des êtres organisés ; et si cette éducation est facile , et que l'homme puisse la donner aisément à tous les individus , l'espèce , comme celle du chien , devient réellement supérieure aux autres espèces d'animaux , tant qu'elle conserve ses relations avec l'homme ; car le chien abandonné à sa seule nature retombe au niveau du renard ou du loup , et ne peut de lui-même s'élever au-dessus.

Nous pouvons donc anoblir tous les êtres en nous approchant d'eux ; mais nous n'apprendrons jamais aux animaux à se perfectionner d'eux-mêmes. Chaque individu peut emprunter de nous sans que l'espèce en profite , et c'est toujours faute d'intelligence entre eux ; aucun ne peut communiquer aux autres ce qu'il a reçu de nous : mais tous sont à peu près également susceptibles d'éducation indivi-

duelle ; car, quoique les oiseaux , par les proportions du corps et par la forme de leurs membres , soient très-différens des animaux quadrupèdes , nous verrons néanmoins que, comme ils ont les mêmes sens , ils sont susceptibles des mêmes degrés d'éducation. On apprend aux *agamis* à faire à peu près tout ce que font nos chiens ; un serin bien élevé marque son affection par des caresses aussi vives , plus innocentes et moins fausses que celles du chat. Nous avons des exemples frappans * de ce que peut l'éducation sur les

* On m'apporta, dit M. Fontaine , en 1763 , une buse prise au piège : elle étoit d'abord extrêmement farouche et même cruelle ; j'entrepris de l'appriivoiser , et j'en vins à bout en la laissant jeûner et la contraignant de venir prendre sa nourriture dans ma main ; je parvins par ce moyen à la rendre très-familière ; et , après l'avoir tenue enfermée pendant environ six semaines , je commençai à lui laisser un peu de liberté , avec la précaution de lui lier ensemble les deux foyets de l'aile : dans cet état elle se promenoit dans mon jardin , et revenoit quand je l'appelois pour prendre sa nourriture. Au bout de quelque temps , lorsque je me crus assuré de sa fidélité , je lui ôtai ses liens , et

oiseaux de proie , qui de tous paroissent être les plus farouches et les plus diffi-

je lui attachai un grelot d'un pouce et demi de diamètre au-dessus de la serre , et je lui appliquai une plaque de cuivre sur le jabot , où étoit gravé mon nom : avec cette précaution je lui donnai toute liberté ; et elle ne fut pas long-temps sans en abuser , car elle prit son essor et son vol jusque dans la forêt de Belesme. Je la crus perdue ; mais , quatre heures après , je la vis fondre dans ma salle qui étoit ouverte , poursuivie par cinq autres buses qui lui avoient donné la chasse , et qui l'avoient contrainte à venir chercher son asile Depuis ce temps elle m'a toujours gardé fidélité , venant tous les soirs coucher sur ma fenêtre : elle devint si familière avec moi , qu'elle paroissoit avoir un singulier plaisir dans ma compagnie ; elle assistoit à tous mes dîners sans y manquer , se mettoit sur un coin de la table , et me caressoit très-souvent avec sa tête et son bec , en jetant un petit cri aigu , qu'elle savoit pourtant quelquefois adoucir. Il est vrai que j'avois seul ce privilège : elle me suivit un jour , étant à cheval , à plus de deux lieues de chemin en planant Elle n'aimoit ni les chiens ni les chats ; elle ne les redoutoit aucunement : elle a eu souvent vis-à-vis de ceux-ci de rudes combats à soutenir , elle en sortoit toujours victorieuse. J'avois quatre chats très-forts que je faisois assembler dans mon

eiles à domter. On connoît en Asie le petit art d'instruire le pigeon à porter et

jardin en présence de ma buse; je leur jetois un morceau de chair crue; le chat qui étoit le plus prompt s'en saisissoit, les autres courroient après: mais l'oiseau fendoit sur le corps du chat qui avoit le morceau, et avec son bec lui pinçoit les oreilles, et avec ses serres lui pétrissoit les reins de telle force que le chat étoit forcé de lâcher sa proie. Souvent un autre chat s'en emparoit dans le même instant; mais il éprouvoit aussitôt le même sort, jusqu'à ce qu'enfin la buse, qui avoit toujours l'avantage, s'en saisît pour ne pas la céder; elle savoit si bien se défendre, que quand elle se voyoit assaillie par les quatre chats à la fois, elle prenoit son vol avec sa proie dans ses serres, et annonçoit par son cri le gain de sa victoire. Enfin les chats, dégoûtés d'être dupes, ont refusé de se prêter au combat.

Cette buse avoit une aversion singulière; elle n'a jamais voulu souffrir de bonnet rouge sur la tête d'aucun paysan; elle avoit l'art de le leur enlever si adroitement, qu'ils se trouvoient tête nue sans savoir qui leur avoit enlevé leur bonnet: elle enlevoit aussi les perruques sans faire aucun mal, et portoit ces bonnets et ces perruques sur l'arbre le plus élevé d'un parc voisin, qui étoit le dépôt ordinaire de tous ses larcins.... Elle ne souffroit aucun autre

rapporter des billets à cent lieues de distance. L'art plus grand et mieux connu

oiseau de proie dans le canton ; elle les attaquoit avec beaucoup de hardiesse , et les mettoit en fuite. Elle ne faisoit aucun mal dans ma basse-cour : les volailles, qui, dans la commencement, la redoutoient, s'accoutumèrent insensiblement avec elle ; les poulets et les petits canards n'ont jamais éprouvé de sa part la moindre insulte : elle se baignoit au milieu de ces derniers. Mais ce qu'il y a de singulier, c'est qu'elle n'avoit pas cette même modération chez les voisins ; je fus obligé de faire publier que je paierois les dommages qu'elle pourroit leur causer : cependant elle fut fusillée bien des fois, et a reçu plus de quinze coups de fusil sans avoir aucune fracture. Mais un jour il arriva que , planant , dès le grand matin , au bord de la forêt , elle osa attaquer un renard ; le garde de ce bois, la voyant sur les épaules du renard , leur tira deux coups de fusil : le renard fut tué, et ma buse eut le gros de l'aile cassé ; malgré cette fracture , elle s'échappa des yeux du chasseur , et fut perdue pendant sept jours. Cet homme , s'étant aperçu, par le bruit du grelot, que c'étoit mon oiseau , vint le lendemain m'en avertir : j'envoyai sur les lieux en faire la recherche ; on ne put le trouver, et ce ne fut qu'au bout de sept jours qu'il se retrouva. J'avois coutume de l'appeler tous les soirs par un coup de sifflet, auquel

de la fauconnerie nous démontre qu'en dirigeant l'instinct naturel des oiseaux , on peut le perfectionner autant que celui des autres animaux. Tout me semble prouver que si l'homme vouloit donner autant de temps et de soins à l'éducation d'un oiseau ou de tout autre animal

elle ne répondit pas pendant six jours ; mais , le septième, j'entendis un petit cri dans le lointain, que je crus être celui de ma buse : je le répétai alors une seconde fois, et j'entendis le même cri ; j'allai du côté où je l'avois entendu, et je trouvai enfin ma pauvre buse qui avoit l'aile cassée, et qui avoit fait plus d'une demi-lieue à pied pour regagner son asile, dont elle n'étoit pour lors éloignée que de cent vingt pas. Quoiqu'elle fût extrêmement exténuée, elle me fit cependant beaucoup de caresses ; elle fut près de six semaines à se refaire et à se guérir de ses blessures ; après quoi elle recommença à voler comme auparavant ; et à suivre ses anciennes allures pendant environ un an ; après quoi elle disparut pour toujours. Je suis très-persuadé qu'elle fut tuée par méprise ; elle ne m'auroit pas abandonné par sa propre volonté.

Lettre de M. Fontaine, curé de Saint-Pierre de Belesme, à M. le comte de Buffon, en date du 28 janvier 1778.

qu'on en donne à celle d'un enfant, ils feroient par imitation tout ce que celui-ci fait par intelligence; la seule différence seroit dans le produit : l'intelligence, toujours féconde, se communique et s'étend à l'espèce entière, toujours en augmentant, au lieu que l'imitation, nécessairement stérile, ne peut ni s'étendre ni même se transmettre par ceux qui l'ont reçue.

Et cette éducation par laquelle nous rendons les animaux, les oiseaux, plus utiles ou plus aimables pour nous, semble les rendre odieux à tous les autres, et sur-tout à ceux de leur espèce. Dès que l'oiseau privé prend son essor et va dans la forêt, les autres s'assemblent d'abord pour l'admirer, et bientôt ils le maltraitent et le poursuivent comme s'il étoit d'une espèce ennemie : on vient d'en voir un exemple dans la buse. Je l'ai vu de même sur la pie, sur le geai : lorsqu'on leur donne la liberté, les sauvages de leur espèce se réunissent pour les assaillir et les chasser ; ils ne les admettent dans leur compagnie que quand ces oi-

seaux privés ont perdu tous les signes de leur affection pour nous , et tous les caractères qui les rendoient différens de leurs frères sauvages , comme si ces mêmes caractères rappeloient à ceux-ci le sentiment de la crainte qu'ils ont de l'homme leur tyran , et la haine que méritent ses suppôts ou ses esclaves.

Au reste , les oiseaux sont de tous les êtres de la Nature les plus indépendans et les plus fiers de leur liberté , parce qu'elle est plus entière et plus étendue que celle de tous les autres animaux. Comme il ne faut qu'un instant à l'oiseau pour franchir tout obstacle et s'élever au-dessus de ses ennemis , qu'il leur est supérieur par la vîtesse du mouvement et par l'avantage de sa position dans un élément où ils ne peuvent atteindre , il voit tous les animaux terrestres comme des êtres lourds et rampans, attachés à la terre ; il n'auroit même nulle crainte de l'homme , si la balle et la flèche ne leur avoient appris que, sans sortir de sa place, il peut atteindre , frapper et porter la mort au loin. La Nature , en donnant

des ailes aux oiseaux , leur a départi les attributs de l'indépendance et les instrumens de la haute liberté : aussi n'ont-ils de patrie que le ciel qui leur convient ; ils en prévoient les vicissitudes et changent de climat en devançant les saisons ; ils ne s'y établissent qu'après en avoir senti la température ; la plupart n'arrivent que quand la douce haleine du printemps a tapissé les forêts de verdure , quand elle fait éclore les germes qui doivent les nourrir , quand ils peuvent s'établir , se gîter , se cacher sous l'ombrage , quand enfin , la Nature vivifiant les puissances de l'amour , le ciel et la terre semblent réunir leurs bienfaits pour combler leur bonheur. Cependant cette saison de plaisir devient bientôt un temps d'inquiétude ; tout-à-l'heure ils auront à craindre ces mêmes ennemis au-dessus desquels ils planoient avec mépris : le chat sauvage , la marte , la belette , chercheront à dévorer ce qu'ils ont de plus cher ; la couleuvre rampante gravira pour avaler leurs œufs et détruire leur progéniture : quelque élevé , quelque caché que puisse être leur nid ,

ils sauront le découvrir , l'atteindre , le dévaster ; et les enfans , cette aimable portion du genre humain , mais toujours malfaisante par désœuvrement , violeront sans raison ces dépôts sacrés du produit de l'amour. Souvent la tendre mère se sacrifie dans l'espérance de sauver ses petits ; elle se laisse prendre plutôt que de les abandonner ; elle préfère de partager et de subir le malheur de leur sort à celui d'aller seule l'annoncer par ses cris à son amant , qui néanmoins pourroit seul la consoler en partageant sa douleur. L'affection maternelle est donc un sentiment plus fort que celui de la crainte , et plus profond que celui de l'amour , puisqu'ici cette affection l'emporte sur les deux dans le cœur d'une mère , et lui fait oublier son amour , sa liberté , sa vie.

Pourquoi le temps des grands plaisirs est-il aussi celui des grandes sollicitudes ? pourquoi les jouissances les plus délicieuses sont-elles toujours accompagnées d'inquiétudes cruelles , même dans les êtres les plus libres et les plus innocens ? n'est-ce pas un reproche qu'on peut faire

à la Nature, cette mère commune de tous les êtres? Sa bienfaisance n'est jamais pure, ni de longue durée. Ce couple heureux qui s'est réuni par choix, qui a établi de concert et construit en commun son domicile d'amour, et prodigué les soins les plus tendres à sa famille naissante, craint à chaque instant qu'on ne la lui ravisse; et s'il parvient à l'élever, c'est alors que des ennemis encore plus redoutables viennent l'assaillir avec plus d'avantage: l'oiseau de proie arrive comme la foudre, et fond sur la famille entière; le père et la mère sont souvent ses premières victimes, et les petits, dont les ailes ne sont pas encore assez exercées, ne peuvent lui échapper. Ces oiseaux de carnage frappent tous les autres oiseaux d'une frayeur si vive, qu'on les voit frémir à leur aspect; ceux même qui sont en sûreté dans nos basses-cours, quelque éloigné que soit l'ennemi, tremblent au moment qu'ils l'aperçoivent; et ceux de la campagne, saisis du même effroi, le marquent par des cris et par leur fuite précipitée vers les lieux où ils peuvent se

caché. L'état le plus libre de la Nature a donc aussi ses tyrans , et malheureusement c'est à eux seuls qu'appartient cette suprême liberté dont ils abusent , et cette indépendance absolue qui les rend les plus fiers de tous les animaux. L'aigle méprise le lion et lui enlève impunément sa proie ; il tyrannise également les habitans de l'air et ceux de la terre , et il auroit peut-être envahi l'empire d'une grande portion de la Nature , si les armes de l'homme ne l'eussent relégué sur le sommet des montagnes, et repoussé jusqu'aux lieux inaccessibles , où il jouit encore sans trouble et sans rivalité de tous les avantages de sa domination tyrannique.

Le coup d'œil que nous venons de jeter rapidement sur les facultés des oiseaux , suffit pour nous démontrer que , dans la chaîne du grand ordre des êtres , ils doivent être , après l'homme , placés au premier rang. La Nature a rassemblé , concentré dans le petit volume de leur corps plus de force qu'elle n'en a départi aux grandes masses des animaux les plus puissans ; elle leur a donné plus

de légèreté sans rien ôter à la solidité de leur organisation ; elle leur a cédé un empire plus étendu sur les habitans de l'air, de la terre et des eaux ; elle leur a livré les pouvoirs d'une domination exclusive sur le genre entier des insectes, qui ne semblent tenir d'elle leur existence que pour maintenir et fortifier celle de leurs destructeurs auxquels ils servent de pâture. Ils dominent de même sur les reptiles, dont ils purgent la terre sans redouter leur venin ; sur les poissons, qu'ils enlèvent hors de leur élément pour les dévorer ; et enfin sur les animaux quadrupèdes, dont ils font également des victimes : on a vu la buse assaillir le renard, le faucon arrêter la gazelle, l'aigle enlever la brebis, attaquer le chien comme le lièvre, les mettre à mort et les emporter dans son aire ; et si nous ajoutons à toutes ces prééminences de force et de vitesse celles qui rapprochent les oiseaux de la nature de l'homme, la marche à deux pieds, l'imitation de la parole, la mémoire musicale, nous les verrons plus près de nous que leur forme extérieure

ne paroît l'indiquer, en même temps que, par la prérogative unique de l'attribut des ailes et par la prééminence du vol sur la course, nous reconnoîtrons leur supériorité sur tous les animaux terrestres.

Mais descendons de ces considérations générales sur les oiseaux à l'examen particulier du genre des perroquets : ce genre, plus nombreux qu'aucun autre, ne laissera pas de nous fournir de grands exemples d'une vérité nouvelle ; c'est que dans les oiseaux, comme dans les animaux quadrupèdes, il n'existe dans les terres méridionales du nouveau monde aucune des espèces des terres méridionales de l'ancien continent, et cette exclusion est réciproque ; aucun des perroquets de l'Afrique et des grandes Indes ne se trouve dans l'Amérique méridionale, et réciproquement aucun de ceux de cette partie du nouveau monde ne se trouve dans l'ancien continent. C'est sur ce fait général que j'ai établi le fondement de la nomenclature de ces oiseaux, dont les espèces sont très-diversifiées et si multipliées, qu'indépendamment de celles qui

nous sont inconnues, nous en pouvons compter plus de cent; et de ces cent espèces, il n'y en a pas une seule qui soit commune aux deux continens. Y a-t-il une preuve plus démonstrative de cette vérité générale que nous avons exposée dans l'histoire des animaux quadrupèdes? Aucun de ceux qui ne peuvent supporter la rigueur des climats froids, n'a pu passer d'un continent à l'autre, parce que ces continens n'ont jamais été réunis que dans les régions du Nord. Il en est de même des oiseaux qui, comme les perroquets, ne peuvent vivre et se multiplier que dans les climats chauds : ils sont, malgré la puissance de leurs ailes, demeurés confinés, les uns dans les terres méridionales du nouveau monde, et les autres dans celles de l'ancien; et ils n'occupent dans chacun qu'une zone de vingt-cinq degrés de chaque côté de l'équateur.

Mais, dira-t-on, puisque les éléphans et les autres animaux quadrupèdes de l'Afrique et des grandes Indes ont primitivement occupé les terres du Nord

dans les deux continens, les perroquets kakatoes, les loris et les autres oiseaux de ces mêmes contrées méridionales de notre continent, n'ont-ils pas dû se trouver aussi primitivement dans les parties septentrionales des deux mondes? Comment est-il donc arrivé que ceux qui habitoient jadis l'Amérique septentrionale, n'aient pas gagné les terres chaudes de l'Amérique méridionale? car ils n'auront pas été arrêtés, comme les éléphants, par les hautes montagnes ni par les terres étroites de l'isthme; et la raison que vous avez tirée de ces obstacles, ne peut s'appliquer aux oiseaux, qui peuvent aisément franchir ces montagnes. Ainsi les différences qui se trouvent constamment entre les oiseaux de l'Amérique méridionale et ceux de l'Afrique, supposent quelques autres causes que celle de votre système sur le refroidissement de la terre et sur la migration de tous les animaux du Nord au Midi.

Cette objection, qui d'abord paroît fondée, n'est cependant qu'une nouvelle question, qui, de quelque manière qu'on

cherche à la faire valoir, ne peut ni s'opposer ni nuire à l'explication des faits généraux de la naissance primitive des animaux dans les terres du Nord, de leur migration vers celles du Midi, et de leur exclusion des terres de l'Amérique méridionale. Ces faits, quelque difficulté qu'ils puissent présenter, n'en sont pas moins constans, et l'on peut, ce me semble, répondre à la question d'une manière satisfaisante sans s'éloigner du système; car les espèces d'oiseaux auxquelles il faut une grande chaleur pour subsister et se multiplier, n'auront, malgré leurs ailes, pas mieux franchi que les éléphants les sommets glacés des montagnes; jamais les perroquets et les autres oiseaux du Midi ne s'élèvent assez haut dans la région de l'air pour être saisis d'un froid contraire à leur nature, et par conséquent ils n'auront pu pénétrer dans les terres de l'Amérique méridionale, mais auront péri comme les éléphants dans les contrées septentrionales de ce continent, à mesure qu'elles se sont refroidies. Ainsi cette objection, loin d'ébranler le système, ne

fait que le confirmer et le rendre plus général, puisque non seulement les animaux quadrupèdes, mais même les oiseaux du Midi de notre continent, n'ont pu pénétrer ni s'établir dans le continent isolé de l'Amérique méridionale. Nous conviendrons néanmoins que cette exclusion n'est pas aussi générale pour les oiseaux que pour les quadrupèdes, dans lesquels il n'y a aucune espèce commune à l'Afrique et à l'Amérique, tandis que, dans les oiseaux, on en peut compter un petit nombre dont les espèces se trouvent également dans ces deux continens; mais c'est par des raisons particulières, et seulement pour de certains genres d'oiseaux qui, joignant à une grande puissance de vol la faculté de s'appuyer et de se reposer sur l'eau, au moyen des larges membranes de leurs pieds, ont traversé et traversent encore la vaste étendue des mers qui séparent les deux continens vers le Midi. Et comme les perroquets n'ont ni les pieds palmés ni le vol élevé et long-temps soutenu, aucun de ces oiseaux n'a pu passer d'un continent à l'autre, à moins

d'y avoir été transporté par les hommes : on en sera convaincu par l'exposition de leur nomenclature, et par la comparaison des descriptions de chaque espèce, auxquelles nous renvoyons tous les détails de leurs ressemblances et de leurs différences, tant génériques que spécifiques ; et cette nomenclature étoit peut-être aussi difficile à démêler que celle des singes, parce que tous les naturalistes avant moi avoient également confondu les espèces et même les genres des nombreuses tribus de ces deux classes d'animaux, dont néanmoins aucune espèce n'appartient aux deux continens à la fois.

Les Grecs ne connurent d'abord qu'une espèce de perroquet, ou plutôt de perruche : c'est celle que nous nommons aujourd'hui *grande perruche à collier*, qui se trouve dans le continent de l'Inde. Les premiers de ces oiseaux furent apportés de l'île Taprobane en Grèce par Onésicrite, commandant de la flotte d'Alexandre : ils y étoient si nouveaux et si rares, qu'Aristote lui-même ne paroît pas en avoir vu, et semble n'en parler que par relation.

Mais la beauté de ces oiseaux et leur talent d'imiter la parole en firent bientôt un objet de luxe chez les Romains : le sévère Caton leur en a fait un reproche. Ils logeoient cet oiseau dans des cages d'argent, d'écaille et d'ivoire ; et le prix d'un perroquet fut quelquefois plus grand chez eux que celui d'un esclave.

On ne connoissoit de perroquets à Rome que ceux qui venoient des Indes, jusqu'au temps de Néron, où des émissaires de ce prince en trouvèrent dans une île du Nil, entre Syène et Méroé ; ce qui revient à la limite de vingt-quatre à vingt-cinq degrés que nous avons posée pour ces oiseaux, et qu'il ne paroît pas qu'ils aient passée. Au reste, Plin nous apprend que le nom *psittacus*, donné par les Latins au perroquet, vient de son nom indien *psittace* ou *sittace*.

Les Portugais, qui les premiers ont doublé le cap de Bonne-Espérance et reconnu les côtes de l'Afrique, trouvèrent les terres de Guinée et toutes les îles de l'Océan indien peuplées, comme le continent, de diverses espèces de per-



LE KAKATOËS.

J. Piquet. &



roquets , toutes inconnues à l'Europe , et en si grand nombre , qu'à Calicut , à Bengale et sur les côtes d'Afrique , les Indiens et les Nègres étoient obligés de se tenir dans leurs champs de maïs et de riz vers le temps de la maturité , pour en éloigner ces oiseaux qui viennent les dévaster.

Cette grande multitude de perroquets , dans toutes les régions qu'ils habitent , semble prouver qu'ils réitèrent leurs pontes , puisque chacune est assez peu nombreuse : mais rien n'égale la variété d'espèces d'oiseaux de ce genre qui s'offrirent aux navigateurs sur toutes les plages méridionales du nouveau monde , lorsqu'ils en firent la découverte ; plusieurs îles reçurent le nom d'*îles des Perroquets*. Ce furent les seuls animaux que Colomb trouva dans la première où il aborda , et ces oiseaux servirent d'objets d'échange dans le premier commerce qu'eurent les Européens avec les Américains. Enfin on apporta des perroquets d'Amérique et d'Afrique en si grand nombre , que le perroquet des anciens fut oublié : on ne le connoissoit plus du

temps de Belon que par la description qu'ils en avoient laissée; et cependant, dit Aldrovande, nous n'avons encore vu qu'une partie de ces espèces dont les îles et les terres du nouveau monde nourrissent une si grande multitude, que, pour exprimer leur incroyable variété, aussi-bien que le brillant de leurs couleurs et toute leur beauté, il faudroit quitter la plume et prendre le pinceau. C'est aussi ce que nous avons fait en donnant le portrait de toutes les espèces remarquables et nouvelles dans nos planches coloriées.

Maintenant, pour suivre, autant qu'il est possible, l'ordre que la Nature a mis dans cette multitude d'espèces, tant par la distinction des formes que par la division des climats, nous partagerons le genre entier de ces oiseaux d'abord en deux grandes classes, dont la première contiendra tous les perroquets de l'ancien continent, et la seconde tous ceux du nouveau monde: ensuite nous subdiviserons la première en cinq grandes familles; savoir, les kakatoes, les perroquets.

proprement dits, les loris, les perruches à longue queue, et les perruches à queue courte : et de même nous subdiviserons ceux du nouveau continent en six autres familles ; savoir, les aras, les amazones, les cricks, les papegais, les perriches à queue longue, et enfin les perriches à queue courte. Chacune de ces onze tribus ou familles est désignée par des caractères distinctifs, ou du moins chacune porte quelque livrée particulière qui les rend reconnoissables ; et nous allons présenter celles de l'ancien continent les premières,

P E R R O Q U E T S

D E

L'ANCIEN CONTINENT.

L E S K A K A T O E S.

LES plus grands perroquets de l'ancien continent sont les kakatoes ; ils en sont tous originaires, et paroissent être naturels aux climats de l'Asie méridionale. Nous ne savons pas s'il y en a dans les terres de l'Afrique ; mais il est sûr qu'il ne s'en trouve point en Amérique. Ils paroissent répandus dans les régions des Indes méridionales et dans toutes les îles de l'Océan indien, à Ternate, à Banda, à Céram, aux Philippines, aux îles de la Sonde. Leur nom de *kakatoes*, *catacua* et

cacatou, vient de la ressemblance de ce mot à leur cri. On les distingue aisément des autres perroquets par leur plumage blanc et par leur bec plus crochu et plus arrondi, et particulièrement par une huppe de longues plumes dont leur tête est ornée, et qu'ils élèvent et abaissent à volonté*.

Ces perroquets *kakatoes* apprennent difficilement à parler; il y a même des espèces qui ne parlent jamais: mais on en est dédommagé par la facilité de leur éducation. On les apprivoise tous aisément: ils semblent même être devenus domestiques en quelques endroits des Indes, car ils font leurs nids sur le toit des maisons; et cette facilité d'éducation vient du degré de leur intelligence, qui paroît supérieure à celle des autres perroquets; ils écoutent, entendent et obéissent mieux; mais c'est vainement qu'ils font les mêmes efforts pour répéter ce qu'on leur dit; ils semblent vouloir y suppléer

* Le sommet de la tête, qui est recouvert par les longues plumes couchées en arrière de la huppe, est absolument chauve.

par d'autres expressions de sentiment et par des caresses affectueuses. Ils ont dans tous leurs mouvemens une douceur et une grace qui ajoutent encore à leur beauté. On en a vu deux, l'un mâle et l'autre femelle, au mois de mars 1775, à la foire Saint-Germain, à Paris, qui obéissoient avec beaucoup de docilité, soit pour étaler leur huppe, soit pour saluer les personnes d'un signe de tête, soit pour toucher les objets de leur bec ou de leur langue, ou pour répondre aux questions de leur maître, avec le signe d'assentiment qui exprimoit parfaitement un *oui* muet. Ils indiquoient aussi par des signes réitérés le nombre des personnes qui étoient dans la chambre, l'heure qu'il étoit, la couleur des habits, etc. Ils se baisoient en se prenant le bec réciproquement ; ils se caressoient ainsi d'eux-mêmes : ce prélude marquoit l'envie de s'apparier ; et le maître assura qu'en effet ils s'apparioient souvent, même dans notre climat. Quoique les kakatoes se servent, comme les autres perroquets, de leur bec pour monter et

descendre, ils n'ont pas leur démarche lourde et désagréable; ils sont au contraire très-agiles, et marchent de bonne grace, en trottant et par petits sauts vifs.

LE KAKATOES

A HUPPE BLANCHE*.

Première espèce,

CE kakatoes est à peu près de la grosseur d'une poule ; son plumage est entièrement blanc, à l'exception d'une teinte jaune sur le dessous des ailes et des pennes latérales de la queue ; il a le bec et les pieds noirs. Sa magnifique huppe est très-remarquable, en ce qu'elle est composée de dix ou douze grandes plumes, non de l'espèce des plumes molles, mais de la nature des pennes, hautes et largement barbées ; elles sont implantées du front en arrière sur deux lignes parallèles, et forment un double éventail.

* Voyez les planches enluminées, n° 263, sous la dénomination de *kakatoes des Moluques*.

LE KAKATOES

A HUPPE JAUNE *.

Seconde espèce.

DANS cette espèce l'on distingue deux races qui ne diffèrent entre elles que par la grandeur. La planche enluminée représente la petite : dans l'une et l'autre le plumage est blanc avec une teinte jaune sous les ailes et la queue, et des taches de la même couleur alentour des yeux. La huppe est d'un jaune citron ; elle est composée de longues plumes molles et effilées, que l'oiseau relève et jette en avant : le bec et les pieds sont noirs. C'est un kakatoes de cette espèce, et vraisemblablement le premier qui ait été vu en Italie, que décrit Aldrovande : il

* Voyez les planches enluminées, n° 14.

admire l'élégance et la beauté de cet oiseau, qui d'ailleurs est aussi intelligent, aussi doux et aussi docile que celui de la première espèce.

Nous avons vu nous-mêmes ce beau kakatoes vivant; la manière dont il témoigne sa joie, est de secouer vivement la tête plusieurs fois de haut en bas, faisant un peu craquer son bec et relevant sa belle huppe; il rend caresse pour caresse; il touche le visage de sa langue et semble vous lécher; il donne des baisers doux et savourés : mais une sensation particulière est celle qu'il paroît éprouver lorsque l'on met la main à plat dessous son corps, et que de l'autre main on le touche sur le dos, ou que simplement on approche la bouche pour le baiser; alors il s'appuie fortement sur la main qui le soutient, il bat des ailes, et, le bec à demi ouvert, il souffle en haletant, et semble jouir de la plus grande volupté : on lui fait répéter ce petit manège autant que l'on veut. Un autre de ses plaisirs est de se faire gratter; il montre sa tête avec la patte; il soulève l'aile pour qu'on la lui

frotte : il aiguise souvent son bec en rongant et cassant le bois. Il ne peut supporter d'être en cage ; mais il n'use de sa liberté que pour se mettre à portée de son maître , qu'il ne perd pas de vue : il vient lorsqu'on l'appelle , et s'en va lorsqu'on le lui commande ; il témoigne alors la peine que cet ordre lui fait en se retournant souvent , et regardant si on ne lui fait pas signe de revenir. Il est de la plus grande propreté : tous ses mouvemens sont pleins de grâces , de délicatesse et de mignardise. Il mange des fruits , des légumes , toutes les graines farineuses , de la pâtisserie , des œufs , du lait , et de tout ce qui est doux sans être trop sucré. Du reste ce kakatœs avoit le plumage d'un plus beau blanc que celui de notre planche enluminée *.

* Cet oiseau est à présent à Nanci, chez une dame belle et aimable, qui en fait ses délices. (*Note communiquée par M. Sonini de Manoncourt.*)

LE KAKATOES

A HUPPE ROUGE *.

Troisième espèce.—

C'EST un des plus grands de ce genre ; ayant près d'un pied et demi de longueur ; le dessus de sa huppe , qui se rejette en arrière , est en plumes blanches , et couvre une gerbe de plumes rouges.

* Voyez les planches enluminées, n° 498.

LE PETIT KAKATOES

A BEC COULEUR DE CHAIR *.

Quatrième espèce.

TOUT son plumage est blanc, à l'exception de quelques teintes de rouge pâle sur la tempe et aux plumes du dessous de la huppe; cette teinte de rouge est plus forte aux couvertures du dessous de la queue: on voit un peu de jaune clair à l'origine des plumes scapulaires, de celles de la huppe, et au côté intérieur des pennes de l'aile et de la plupart de celles de la queue. Les pieds sont noirâtres: le bec est brun rougeâtre; ce qui est particulier à cette espèce, les autres kakatoes ayant tous le bec noir. C'est aussi le plus petit que nous connoissons dans ce genre. M. Brisson le fait de la grandeur du per-

* Voyez les planches enluminées, n° 191, sous la dénomination de *petit kakatoes des Philippines*.

roquet de Guinée : cependant celui-ci est beaucoup plus petit ; il est coiffé d'une huppe qui se couche en arrière , et qu'il relève à volonté.

Nous devons observer que l'oiseau appelé par M. Brisson *kakatoes à ailes et queue rouges* ne paroît pas être un kakatoes , puisqu'il ne fait aucune mention de la huppe , qui est cependant le caractère distinctif de ces perroquets : d'ailleurs il ne parle de cet oiseau que d'après Aldrovande , qui s'exprime dans les termes suivans :

« Ce perroquet doit être compté parmi
 « les plus grands ; il est de la grosseur d'un
 « chapon : tout son plumage est blanc
 « cendré ; son bec est noir , et fortement
 « recourbé ; le bas du dos, le croupion ,
 « toute la queue et les pennes de l'aile
 « sont d'un rouge de vermillon. »

Tous ces caractères conviendroient assez à un kakatoes , si l'on y ajoutoit celui de la huppe ; et ce grand perroquet rouge et blanc d'Aldrovande , qui ne nous est pas connu , feroit dans ce cas une cinquième espèce de kakatoes , ou une variété de quelqu'une des précédentes.

LE KAKATOES NOIR.

Cinquième espèce.

M. Edwards, qui a donné ce kakatoes, dit qu'il est aussi gros qu'un ara. Tout son plumage est d'un noir bleuâtre, plus foncé sur le dos et les ailes que sous le corps; la huppe est brune ou noirâtre, et l'oiseau a, comme tous les autres kakatoes, la faculté de la relever très-haut, et de la coucher presque à plat sur sa tête; les joues au-dessous de l'œil sont garnies d'une peau rouge, nue et ridée, qui enveloppe la mandibule inférieure du bec, dont la couleur, ainsi que celle des pieds, est d'un brun noirâtre; l'œil est d'un beau noir, et l'on peut dire que cet oiseau est le nègre des kakatoes, dont les espèces sont généralement blanches. Il a la queue assez longue et composée de plumes étagées. La figure, dessinée d'après nature,

en a été envoyée de Ceylan à M. Edwards, et ce naturaliste croit reconnoître le même kakatoes dans une de ces figures publiées par Vander-Meulen à Amsterdam, en 1707, et donnée par Pierre Schenk sous le nom de *corbeau des Indes*.

LES PERROQUETS PROPREMENT DITS.

Nous laisserons le nom de *perroquets proprement dits* à ceux de ces oiseaux qui appartiennent à l'ancien continent, et qui ont la queue courte et composée de plumes à peu près d'égale longueur. On leur donnoit jadis le nom de *papegauts*, et celui de *perroquet* s'appliquoit aux perruches : l'usage contraire a prévalu ; et comme le nom de *papegaut* ou *papegai* a été oublié, nous l'avons transporté à la famille des perroquets de l'Amérique qui n'ont point de rouge dans les ailes, afin de les distinguer par ce nom générique des perroquets amazones, dont le caractère principal est d'avoir du rouge sur les ailes. Nous connoissons huit espèces de ces perroquets proprement dits, toutes originaires de l'Afrique et des grandes Indes, et aucune de ces huit espèces ne se trouve en Amérique.

LE JACO,

O U

PERROQUET CENDRÉ*.

Première espèce.

C'EST l'espèce que l'on apporte le plus communément en Europe aujourd'hui, et qui s'y fait le plus aimer, tant par la douceur de ses mœurs que par son talent et sa docilité, en quoi il égale au moins le perroquet verd, sans avoir ses cris désagréables. Le mot de *jaco* qu'il paroît se/plaie à prononcer, est le nom qu'ordinairement on lui donne. Tout son corps est d'un beau gris de perle et d'ardoise, plus foncé sur le manteau, plus clair au-dessus du corps, et blanchissant au ventre; une queue d'un rouge de vermillon termine et relève ce plumage lus-

* Voyez les planches enluminées, n° 311.

tré, moiré, et comme poudré d'une blancheur qui le rend toujours frais; l'œil est placé dans une peau blanche, nue et farineuse, qui couvre la joue; le bec est noir; les pieds sont gris; l'iris de l'œil est couleur d'or. La longueur totale de l'oiseau est d'un pied.

La plupart de ces perroquets nous sont apportés de la Guinée: ils viennent de l'intérieur des terres de cette partie de l'Afrique. On les trouve aussi à Congo et sur la côte d'Angole. On leur apprend fort aisément à parler, et ils semblent imiter de préférence la voix des enfans, et recevoir d'eux plus facilement leur éducation à cet égard. Au reste, les anciens ont remarqué que tous les oiseaux susceptibles de l'imitation des sons de la voix humaine écoutent plus volontiers et rendent plus aisément la parole des enfans, comme moins fortement articulée, et plus analogue, par ses sons clairs, à la portée de leur organe vocal. Néanmoins ce perroquet imite aussi le ton grave d'une voix adulte; mais cette imitation semble pénible, et les paroles qu'il pro-

nonce de cette voix sônt moins distinctes. Un de ces perroquets de Guinée, endoctriné en route par un vieux matelot, avoit pris sa voix rauque et sa toux, mais si parfaitement, qu'on pouvoit s'y méprendre. Quoiqu'il eût été donné ensuite à une jeune personne, et qu'il n'eût plus entendu que sa voix, il n'oublia pas les leçons de son premier maître, et rien n'étoit si plaisant que de l'entendre passer d'une voix douce et gracieuse à son vieux enrouement et à son ton de marin.

Non seulement cet oiseau a la facilité d'imiter la voix de l'homme, il semble encore en avoir le desir : il le manifeste par son attention à écouter, par l'effort qu'il fait pour répéter, et cet effort se réitère à chaque instant ; car il gazouille sans cesse quelques-unes des syllabes qu'il vient d'entendre, et il cherche à prendre le dessus de toutes les voix qui frappent son oreille, en faisant éclater la sienne. Souvent on est étonné de lui entendre répéter des mots ou des sons que l'on n'avoit pas pris la peine de lui apprendre, et qu'on ne le soupçonnoit pas même d'a-

voir écoutés ¹. Il semble se faire des tâches et chercher à retenir sa leçon chaque jour ²; il en est occupé jusque dans le sommeil, et Marcgrave dit qu'il jase encore en rêvant ³. C'est sur-tout dans ses premières années qu'il montre cette facilité, qu'il a plus de mémoire, et qu'on le trouve plus intelligent et plus docile. Quelquefois cette faculté de mémoire, cultivée de bonne heure, devient étonnante, comme dans ce perroquet dont parle Rhodiginus, qu'un cardinal acheta cent

¹ Témoin ce perroquet de Henri VIII, dont Aldrovande fait l'histoire, qui, tombé dans la Tamise, appela les bateliers à son secours, comme il avoit entendu les passagers les appeler du rivage.

² Cardan va jusqu'à lui attribuer la méditation et l'étude intérieure de ce qu'on vient de lui enseigner; « et cela, dit-il, par émulation et par amour de la gloire..... ». Il faut que l'amour du merveilleux soit bien puissant sur le philosophe, pour lui faire avancer de pareilles absurdités.

³ Marcgrave l'assure au sujet de la question qu'Aristote laisse indécise, savoir, si les animaux qui naissent d'un œuf ont des songes. *Testor... de meo psittaco quem Lauram vocabam, quòd scæpius de nocte seipsum expergiscens, semisomnus locutus est.*

écus d'or , parce qu'il *récitoit correctement le symbole des apôtres* *; mais , plus âgé , il devient rebelle et n'apprend que difficilement. Au reste , Olina conseille de choisir l'heure du soir , après le repas des perroquets , pour leur donner leçon , parce qu'étant alors plus satisfaits , ils deviennent plus dociles et plus attentifs.

On a comparé l'éducation du perroquet à celle de l'enfant : il y auroit souvent plus de raison de comparer l'éducation de l'enfant à celle du perroquet. A Rome , celui qui dressoit un perroquet , tenoit à la main une petite verge , et l'en frappoit sur la tête. Pline dit que son crâne est très-dur , et qu'à moins de le frapper fortement lorsqu'on lui donne leçon , il ne sent rien des petits coups dont on veut le punir. Cependant celui dont nous parlons craignoit le fouet autant et plus qu'un enfant qui l'auroit souvent senti. Après avoir resté toute la journée sur sa perche , l'heure d'aller dans le jardin approchant ,

* M. de la Borde nous dit en avoir vu un qui servoit d'aumônier dans un vaisseau : il récitoit la prière aux matelots , ensuite le rosaire.



si par hasard il la devançoit et descendoit trop tôt (ce qui lui arrivoit rarement), la menace et la démonstration du fouet suffisoient pour le faire remonter à son juchoir avec précipitation. Alors il ne descendoit plus, mais marquoit son ennui et son impatience en battant des ailes et en jetant des cris.

« Il est naturel de croire que le perroquet ne s'entend pas parler, mais qu'il croit cependant que quelqu'un lui parle : on l'a souvent entendu se demander à lui-même la patte, et il ne manquoit jamais de répondre à sa propre question en tendant effectivement la patte. Quoiqu'il aimât fort le son de la voix des enfans, il montrait pour eux beaucoup de haine ; il les poursuivoit, et, s'il pouvoit les attraper, les pinçoit jusqu'au sang. Comme il avoit des objets d'aversion, il en avoit aussi de grand attachement : son goût, à la vérité, n'étoit pas fort délicat ; mais il a toujours été soutenu. Il aimoit, mais aimoit avec fureur, la fille de cuisine ; il la suivoit par-tout,

la cherchoit dans les lieux où elle pouvoit être , et presque jamais en vain. S'il y avoit quelque temps qu'il ne l'eût vue , il grimpoit avec le bec et les pattes jusque sur ses épaules , lui faisoit mille caresses et ne la quittoit plus , quelque effort qu'elle fît pour s'en débarrasser : l'instant d'après , elle le retrouvoit sur ses pas. Son attachement avoit toutes les marques de l'amitié la plus sentie. Cette fille eut un mal au doigt considérable et très-long , douloureux à lui arracher des cris : tout le temps qu'elle se plaignit , le perroquet ne sortit point de sa chambre ; il avoit l'air de la plaindre en se plaignant lui-même , mais aussi douloureusement que s'il avoit souffert en effet. Chaque jour , sa première démarche étoit de lui aller rendre visite. Son tendre intérêt se soutint pour elle tant que dura son mal ; et dès qu'elle en fut quitte , il devint tranquille avec la même affection , qui n'a jamais changé. Cependant son goût excessif pour cette fille paroissoit être inspiré par quelques circonstances relatives à son service à la cuisine plutôt que par sa personne ; car

cette fille ayant été remplacée par une autre, l'affection du perroquet ne fit que changer d'objet, et parut être au même degré dès le premier jour pour cette nouvelle fille de cuisine, et par conséquent avant que ses soins n'eussent pu inspirer et fonder cet attachement *.

Les talens des perroquets de cette espèce ne se bornent pas à l'imitation de la parole ; ils apprennent aussi à contrefaire certains gestes et certains mouvemens. Scaliger en a vu un qui imitoit la danse des Savoyards en répétant leur chanson. Celui-ci aimoit à entendre chanter ; et lorsqu'il voyoit danser, il sautoit aussi, mais de la plus mauvaise grace du monde, portant les pattes en dedans et retombant lourdement : c'étoit là sa plus grande gaieté. On lui voyoit aussi une joie folle et un babil intarissable dans l'ivresse ; car tous les perroquets aiment le vin, particulièrement le vin d'Espagne et le muscat, et l'on avoit déjà remarqué du

* Note communiquée par madame Nadault ma sœur, à laquelle appartenoit ce perroquet.

temps de Plinè les accès de gaieté que leur donnent les fumées de cette liqueur. L'hiver il cherchoit le feu : son grand plaisir , dans cette saison , étoit d'être sur la cheminée ; et dès qu'il s'y étoit réchauffé , il marquoit son bien-être par plusieurs signes de joie. Les pluies d'été lui faisoient autant de plaisir ; il s'y tenoit des heures entières ; et pour que l'arrosment pénétrât mieux , il étendoit ses ailes et ne demandoit à rentrer que lorsqu'il étoit mouillé jusqu'à la peau. De retour sur sa perche , il passoit toutes ses plumes dans son bec les unes après les autres. Au défaut de la pluie , il se baignoit avec plaisir dans une cuvette d'eau , y rentroit plusieurs fois de suite , mais avoit toujours grand soin que sa tête ne fût pas mouillée. Autant il aimoit à se baigner en été , autant il le craignoit en hiver : en lui montrant dans cette saison un vase plein d'eau , on le faisoit fuir et même crier.

Quelquefois on le voyoit bâiller , et ce signe étoit presque toujours celui de l'ennui. Il sifflait avec plus de force et

de netteté qu'un homme ; mais , quoi-
qu'il donnât plusieurs tons , il n'a jamais
pu apprendre à siffler un air. Il imitoit
parfaitement les cris des animaux sau-
vages et domestiques , particulièrement
celui de la corneille , qu'il contrefaisoit à
s'y méprendre. Il ne jasoit presque jamais
dans une chambre où il y avoit du monde :
mais seul dans la chambre voisine , il
parloit et crioit d'autant plus qu'on faisoit
plus de bruit dans l'autre ; il paroissoit
même s'exciter et répéter de suite et pré-
cipitamment tout ce qu'il savoit , et il
n'étoit jamais plus bruyant et plus aimé.
Le soir venu , il se rendoit volontaire-
ment à sa cage , qu'il fuyoit le jour : alors ,
une patte retirée dans les plumes ou ac-
crochée aux barreaux de la cage , et la
tête sous l'aile , il dormoit jusqu'à ce qu'il
revît le jour du lendemain. Cependant il
veilloit souvent aux lumières ; c'étoit le
temps où il descendoit sur sa planche pour
aiguiser ses pattes , en faisant le même mou-
vement qu'une poule qui a gratté. Quel-
quefois il lui arrivoit de siffler ou de parler
la nuit lorsqu'il voyoit de la clarté ; mais

dans l'obscurité il étoit tranquille et muet ¹.

L'espèce de société que le perroquet contracte avec nous par le langage, est plus étroite et plus douce que celle à laquelle le singe peut prétendre par son imitation capricieuse de nos mouvemens et de nos gestes. Si celles du chien, du cheval ou de l'éléphant, sont plus intéressantes par le sentiment et par l'utilité, la société de l'oiseau parleur est quelquefois plus attachante par l'agrément; il récréé, il distrait, il amuse: dans la solitude il est compagnie, dans la conversation il est interlocuteur; il répond, il appelle, il accueille, il jette l'éclat des ris, il exprime l'accent de l'affection, il joue la gravité de la sentence; ses petits mots tombés au hasard égaient par les disparates, ou quelquefois surprennent par la justesse². Ce jeu d'un langage sans

¹ Suite de la note communiquée par madame Nadault.

² Willughby parle, d'après Clusius, d'un perroquet qui, lorsqu'on lui disoit, *riez, perroquet, riez*, rioit effectivement, et l'instant d'après s'é-

idée a je ne sais quoi de bizarre et de grotesque ; et , sans être plus vide que tant d'autres propos , il est toujours plus amusant. Avec cette imitation de nos paroles , le perroquet semble prendre quelque chose de nos inclinations et de nos mœurs ; il aime et il hait ; il a des attachemens , des jalousies , des préférences , des caprices ; il s'admire , s'applaudit , s'encourage ; il se réjouit et s'attriste ; il semble s'émouvoir et s'attendrir aux caresses ; il donne des baisers affectueux ; dans une maison de deuil il apprend à gémir * , et , souvent accoutumé à

crioit avec un grand éclat : *O le grand sot qui me fait rire !* Nous en avons vu un autre qui avoit vieilli avec son maître , et partageoit avec lui les infirmités du grand âge : accoutumé à ne plus guère entendre que ces mots , *je suis malade* , lorsqu'on lui demandoit , *qu'as-tu , perroquet ? qu'as-tu ? Je suis malade* , répondoit-il d'un ton douloureux et en s'étendant sur le foyer , *je suis malade*.

* Voyez , dans les Annales de Constantin Manassès , l'histoire du jeune prince Léon , fils de l'empereur Basile , condamné à la mort par ce père impitoyable , que les gémissemens de tout ce qui l'environnoit ne pouvoient toucher , et dont les

répéter le nom chéri d'une personne regrettée , il rappelle à des cœurs sensibles et leurs plaisirs et leurs chagrins *.

L'aptitude à rendre les accens de la voix articulée , portée dans le perroquet au plus haut degré , exige dans l'organe une structure particulière et plus parfaite. La sûreté de sa mémoire , quoiqu'étrangère à l'intelligence , suppose néanmoins un degré d'attention et une force de réminiscence mécanique dont nul oiseau n'est autant doué : aussi les naturalistes ont tous remarqué la forme particulière du bec , de la langue et de la tête du perroquet. Son bec , arrondi en dehors , creusé et concave en dedans , offre en quelque manière la capacité d'une bouche dans laquelle la langue se meut librement ; le son venant frapper contre le bord circu-

accens de l'oiseau qui avoit appris à déplorer la destinée du jeune prince , émurent enfin le cœur barbare.

* Voyez dans Aldrovande une pièce gracieuse et touchante , qu'un poète qui pleure sa maîtresse , adresse à son perroquet , qui en répétoit sans cesse le nom.

laire de la mandibule inférieure, s'y modifie comme il feroit contre une file de dents, tandis que, de la concavité du bec supérieur, il se réfléchit comme d'un palais : ainsi le son ne s'échappe ni ne fuit pas en sifflement, mais se remplit et s'arrondit en voix. Au reste, c'est la langue qui plie en tons articulés les sons vagues qui ne seroient que des chants ou des cris. Cette langue est ronde et épaisse, plus grosse même dans le perroquet à proportion que dans l'homme ; elle seroit plus libre pour le mouvement, si elle n'étoit d'une substance plus dure que la chair, et recouverte d'une membrane forte et comme cornée.

Mais cette organisation si ingénieusement préparée le cède encore à l'art qu'il a fallu à la Nature pour rendre le demi-bec supérieur du perroquet mobile, pour donner à ses mouvemens la force et la facilité, sans nuire en même temps à son ouverture, et pour muscler puissamment un organe auquel on n'apperçoit pas même où elle a pu attacher des tendons. Ce n'est ni à la racine de cette

pièce , où ils eussent été sans force , ni à ses côtés , où ils eussent fermé son ouverture , qu'ils pouvoient être placés : la Nature a pris un autre moyen ; elle a attaché au fond du bec deux os qui , des deux côtés et sous les deux joues , forment , pour ainsi dire , des prolongemens de sa substance , semblables pour la forme aux os qu'on nomme *ptérygoïdes* dans l'homme , excepté qu'ils ne sont point , par leur extrémité postérieure , implantés dans un autre os , mais libres de leurs mouvemens ; des faisceaux épais de muscles partant de l'occiput et attachés à ces os les meuvent et le bec avec eux. Il faut voir avec plus de détail dans Aldrovande l'artifice et l'assortiment de toute cette mécanique admirable.

Ce naturaliste fait remarquer , avec raison , depuis l'œil à la mâchoire inférieure , un espace qu'on peut ici plus proprement appeler une joue que dans tout autre oiseau , où il est occupé par la coupe du bec. Cet espace représente encore mieux dans le perroquet une véritable joue par les faisceaux des muscles

qui le traversent et servent à fortifier le mouvement du bec autant qu'à faciliter l'articulation.

Ce bec est très-fort : le perroquet casse aisément les noyaux des fruits rouges ; il ronge le bois , et même il fausse avec son bec et écarte les barreaux de sa cage , pour peu qu'ils soient foibles et qu'il soit las d'y être renfermé. Il s'en sert plus que de ses pattes pour se suspendre et s'aider en montant ; il s'appuie dessus en descendant , comme sur un troisième pied qui affermit sa démarche lourde , et se présente, lorsqu'il s'abat, pour soutenir le premier choc de la chute. Cette partie est pour lui comme un second organe du toucher , et lui est aussi utile que ses doigts pour grimper ou pour saisir.

Il doit à la mobilité du demi-bec supérieur la faculté que n'ont pas les autres oiseaux , de mâcher ses alimens. Tous les oiseaux granivores et carnivores n'ont dans leur bec , pour ainsi dire , qu'une main avec laquelle ils prennent leur nourriture et la jettent dans le gosier , ou une arme dont ils la percent et la

déchirent : le bec du perroquet est une bouche à laquelle il porte les alimens avec les doigts ; il présente le morceau de côté, et le ronge à l'aise *. La mâchoire inférieure a peu de mouvemens ; le plus marqué est de droite à gauche : souvent l'oiseau se le donne sans avoir rien à manger, et semble mâcher à vide ; ce qui a fait imaginer qu'il ruminoit. Il y a plus d'apparence qu'il aiguise alors la tranche de cette moitié du bec qui lui sert à couper et à ronger.

Le perroquet appète à peu près également toute espèce de nourriture. Dans son pays natal, il vit de presque toutes

* On doit remarquer que le doigt externe de derrière est mobile, et que l'oiseau le ramène de côté et en devant, pour saisir et manier ce qu'on lui donne ; mais ce n'est que dans ce cas seul qu'il fait usage de cette faculté, et le reste du temps, soit qu'il marche ou qu'il se perche, il porte constamment deux doigts devant et deux derrière. Apulée et Solin parlent de perroquets à cinq doigts ; mais c'est en se méprenant sur un passage de Plinè, où ce naturaliste attribue à une race de pies cette singularité.

les sortes de fruits et de graines. On a remarqué que le perroquet de Guinée s'engraisse de celle de *carthame*, qui néanmoins est pour l'homme un purgatif violent*. En domesticité, il mange presque de tous nos alimens : mais la viande, qu'il préféreroit, lui est extrêmement contraire ; elle lui donne une maladie qui est une espèce de *pica* ou d'appétit contre nature, qui le force à sucer, à ronger ses plumes et à les arracher brin à brin partout où son bec peut atteindre. Ce perroquet cendré de Guinée est particulièrement sujet à cette maladie ; il déchire ainsi les plumes de son corps, et même celles de sa belle queue ; et lorsque celles-ci sont une fois tombées, elles ne renaissent pas avec le rouge vif qu'elles avoient auparavant.

Quelquefois on voit ce perroquet devenir, après une mue, jaspé de blanc et de couleur de rose, soit que ce changement ait pour cause quelque maladie ou les progrès de l'âge. Ce sont ces accidens que

* Les Espagnols ont nommé cette graine, *feme de papagey* (graine de perroquet).

M. Brisson indique comme variétés, sous les noms de *perroquet de Guinée à ailes rouges*, et de *perroquet de Guinée varié de rouge*. Dans celui que représente Edwards (tome IV, planche CLXIII), les plumes rouges sont mélangées avec les grises au hasard et comme si l'oiseau eût été tapiré. Le perroquet cendré est, comme plusieurs autres espèces de ce genre, sujet à l'épilepsie et à la goutte; néanmoins il est très-vigoureux et vit long-temps¹. M. Salerne assure en avoir vu un à Orléans, âgé de plus de soixante ans, et encore vif et gai².

Il est assez rare de voir des perroquets produire dans nos contrées tempérées; il ne l'est pas de leur voir pondre des œufs clairs et sans germe. Cependant on a quelques exemples de perroquets nés en

¹ J'en ai connu un au Cap, à Saint-Domingue, qui étoit âgé de quarante-six ans bien avérés. (*Note communiquée par M. de la Borde.*)

² Vosmaër dit qu'il connoît dans une famille un perroquet qui depuis cent ans passe de père en fils. Mais Olina, plus croyable et plus instruit, n'attribue que vingt ans de vie moyenne au perroquet.

France : M. de la Pigeonière a eu un perroquet mâle et une femelle dans la ville de Marmande en Agénois , qui , pendant cinq ou six années , n'ont pas manqué chaque printemps de faire une ponte qui a réussi et donné des petits , que le père et la mère ont élevés. Chaque ponte étoit de quatre œufs , dont il y en avoit toujours trois de bons et un de clair. La manière de les faire couvrir à leur aise fut de les mettre dans une chambre où il n'y avoit autre chose qu'un baril défoncé par un bout et rempli de sciure de bois ; des bâtons étoient ajustés en dedans et en dehors du baril , afin que le mâle pût y monter également de toutes façons , et coucher auprès de sa compagne. Une attention nécessaire étoit de n'entrer dans cette chambre qu'avec des bottines , pour garantir les jambes des coups de bec du perroquet jaloux , qui déchiroit tout ce qu'il voyoit approcher de sa femelle. Le P. Labat fait aussi l'histoire de deux perroquets qui eurent plusieurs fois des petits à Paris.

LE PERROQUET VERD *

Seconde espèce.

M. Edwards a donné cet oiseau comme venant de la Chine : il ne s'en trouve cependant pas dans la plus grande partie des provinces de ce vaste empire ; il n'y a guère que les plus méridionales , comme Quanton et Quangsi , qui approchent du tropique , limite ordinaire du climat des perroquets , où l'on trouve de ces oiseaux. Celui-ci est apparemment un de ceux que des voyageurs se sont figuré voir les mêmes en Chine et en Amérique ; mais cette idée , contraire à l'ordre réel de la Nature , est démentie par la comparaison de chaque espèce en détail. Celle - ci en particulier n'est analogue à aucune des perroquets du nouveau monde. Ce perro-

* Voyez les planches enluminées , n° 514.

quet verd est de la grosseur d'une poule moyenne : il a tout le corps d'un verd vif et brillant ; les grandes pennes de l'aile et les épaules bleues ; les flancs et le dessous du haut de l'aile d'un rouge éclatant ; les pennes des ailes et de la queue sont doublées de brun. (L'échelle a été omise par oubli dans la planche enluminée qui le représente ; il faut y suppléer en lui figurant quinze pouces de longueur.) Edwards le dit un des plus rares. On le trouve aux Moluques et à la nouvelle Guinée , d'où il nous a été envoyé.

LE PERROQUET VARIÉ.

Troisième espèce.

CE perroquet est le même que le *psittacus elegans* de Clusius, et le *perroquet à tête de faucon* d'Edwards. Il est de la grosseur d'un pigeon. Les plumes du tour du cou, qu'il relève dans la colère, mais qui sont exagérées dans la figure de Clusius, sont de couleur pourprée, bordées de bleu; la tête est couverte de plumes mêlées par traits de brun et de blanc comme le plumage d'un oiseau de proie, et c'est dans ce sens qu'Edwards l'a nommé *perroquet à tête de faucon*. Il y a du bleu dans les grandes pennes de l'aile et à la pointe des latérales de la queue, dont les deux intermédiaires sont vertes, ainsi que le reste des plumes du manteau.

Le perroquet maillé de nos planches enluminées, n° 526, nous paroît être le

même que le perroquet varié dont nous venons de donner la description , et nous présumons que le très-petit nombre de ces oiseaux qui sont venus d'Amérique en France , avoient auparavant été transportés des grandes Indes en Amérique , et que si on en trouve dans l'intérieur des terres de la Guiane , c'est qu'ils s'y sont naturalisés comme les serins , le cochon d'Inde , et quelques autres oiseaux et animaux des contrées méridionales de l'ancien continent qui ont été transportés dans le nouveau par les navigateurs ; et ce qui semble prouver que cette espèce n'est point naturelle à l'Amérique , c'est qu'aucun des voyageurs dans ce continent n'en a fait mention , quoiqu'il soit connu de nos oiseleurs sous le nom de *perroquet maillé* , épithète qui indique la variété de son plumage ; d'ailleurs il a la voix différente de tous les autres perroquets de l'Amérique ; son cri est aigu et perçant. Tout semble prouver que cette espèce , dont il est venu quelques individus d'Amérique , n'est qu'accidentelle à ce continent , et y a été apportée des grandes Indes.

L E V A Z A * ,

O U

P E R R O Q U E T N O I R .

Quatrième espèce.

LA quatrième espèce des perroquets proprement dits est le vaza, nom que celui-ci porte à Madagascar, suivant Flaccourt, qui ajoute que ce perroquet imite la voix de l'homme. Rennefort en fait aussi mention ; et c'est le même que François Cauche appelle *woures - meinte*, ce qui veut dire *oiseau noir*, le nom de *vourou* en langue madégage signifiant oiseau en général. Aldrovande place aussi des perroquets noirs dans l'Éthiopie. Le vaza est de la grosseur du perroquet cendré de

* Voyez les planches enluminées, n° 500.



LE VASA ou PERROQUET NOIR.



Guinée ; il est également noir dans tout son plumage , non d'un noir épais et profond , mais brun et comme obscurément teint de violet. La petitesse de son bec est remarquable ; il a au contraire la queue assez longue. M. Edwards , qui l'a vu vivant , dit que c'étoit un oiseau fort familier et fort aimable.

L E M A S C A R I N *.

Cinquième espèce.

IL est ainsi nommé, parce qu'il a autour du bec une sorte de masque noir qui engage le front, la gorge et le tour de la face. Son bec est rouge; une coiffe grise couvre le derrière de la tête et du cou; tout le corps est brun; les plumes de la queue, brunes aux deux tiers de leur longueur, sont blanches à l'origine. La longueur totale de ce perroquet est de treize pouces. M. le vicomte de Querhoent nous assure qu'on le trouve à l'île de Bourbon, où probablement il a été transporté de Madagascar. Nous avons au Cabinet du roi un individu de même grandeur et de même couleur, excepté qu'il n'a pas le masque noir ni le blanc de

* Voyez les planches enluminées, n° 35.



LE MASCARIN.



la queue , et que tout le corps est également brun ; le bec est aussi plus petit , et par ce caractère il se rapproche plus du vaza , dont il paroît être une variété , s'il ne forme pas une espèce intermédiaire entre celle-ci et celle du mascarin. C'est à cette espèce ou à cette variété que nous rapporterons le perroquet brun de M. Brisson.

LE PERROQUET
A BEC COULEUR DE SANG *.

Sixième espèce.

CE perroquet se trouve à la nouvelle Guinée : il est remarquable par sa grandeur ; il l'est encore par son bec couleur de sang , plus épais et plus large à proportion que celui de tous les autres perroquets , et même que celui des aras d'Amérique. Il a la tête et le cou d'un verd brillant à reflets dorés ; le devant du corps est d'un jaune ombré de verd ; la queue , doublée de jaune , est verte en dessus ; le dos est bleu d'aigue-marine ; l'aile paroît teinte d'un mélange de ce bleu d'azur et de verd , suivant différens aspects ; les couvertures sont noires , bordées et chamarrées de traits jaune doré. Ce perroquet a quatorze pouces de longueur.

* Voyez les planches enluminées , n° 713.

LE GRAND PERROQUET VERD**A TÊTE BLEUE *.**

Septième espèce.

CE perroquet, qui se trouve à Amboine, est un des plus grands; il a près de seize pouces de longueur, quoique sa queue soit assez courte. Il a le front et le dessus de la tête bleus; tout son manteau est d'un verd de pré, surchargé et mêlé de bleu sur les grandes pennes; tout le dessous du corps est d'un verd olivâtre; la queue est verte en dessus et d'un jaune terne en dessous.

* Voyez les planches enluminées, n° 862.

LE PERRROQUET

A TÊTE GRISE*.

Huitième espèce.

CET oiseau a été nommé dans la planche enluminée *petite perruche du Sénégal*. Mais ce n'est point une perruche proprement dite, puisqu'il n'a pas la queue longue, et qu'au contraire il l'a très-courte; il n'est pas non plus un moineau de Guinée ou petite perruche à queue courte, étant deux ou trois fois plus gros que cet oiseau : il doit donc être placé parmi les perroquets, dont c'est véritablement une espèce, quoiqu'il n'ait que sept pouces et demi de longueur; mais dans sa taille ramassée il est gros et épais. Il a la tête et la face d'un gris lustré bleuâtre; l'estomac

* Voyez les planches enluminées, n° 288.

et tout le dessous du corps d'un gros jaune souci, quelquefois mêlé de rouge aurore; la poitrine et tout le manteau verds, excepté les plumes de l'aile, qui sont seulement bordées de cette couleur, autour d'un fond gris brun. Ces perroquets sont assez communs au Sénégal; ils volent par petites bandes de cinq ou six: ils se perchent sur le sommet des arbres épars dans les plaines brûlantes et sablonneuses de ces contrées, où ils font entendre un cri aigu et désagréable; ils se tiennent serrés l'un contre l'autre, de manière que l'on en tue plusieurs à la fois; il arrive même assez souvent de tuer la petite bande entière d'un seul coup de fusil. Lemaire assure qu'ils ne parlent point; mais cette espèce peu connue n'a peut-être pas encore reçu de soins ni d'éducation.

LES LORIS.

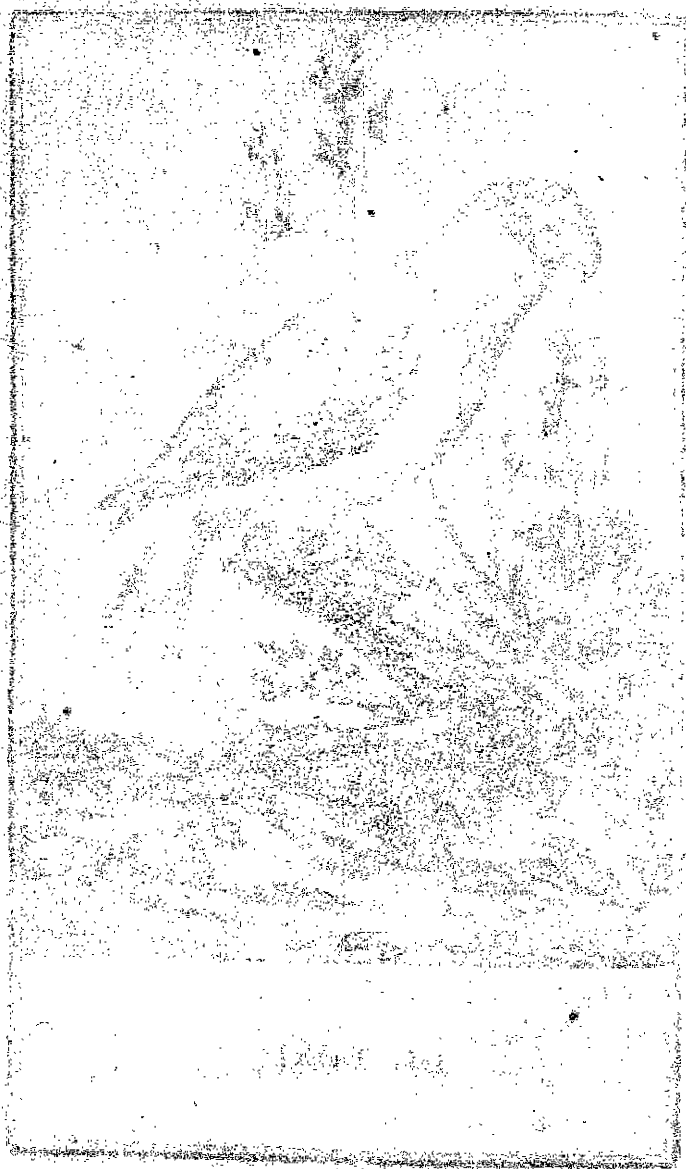
ON a donné ce nom dans les Indes orientales à une famille de perroquets, dont le cri exprime assez bien le mot *lori*. Ils ne sont guère distingués des autres oiseaux de ce genre que par leur plumage, dont la couleur dominante est un rouge plus ou moins foncé. Outre cette différence principale, on peut aussi remarquer que les loris ont en général le bec plus petit, moins courbé et plus aigu que les autres perroquets. Ils ont de plus le regard vif, la voix perçante et les mouvemens prompts. Ils sont, dit Edwards, les plus agiles de tous les perroquets, et les seuls qui sautent sur leur bâton jusqu'à un pied de hauteur. Ces qualités bien constatées démentent la tristesse silencieuse qu'un voyageur leur attribue.

Ils apprennent très-facilement à siffler et à articuler des paroles : on les appri-



LE LORI.

J. Paquet. S.



voise aussi fort aisément, et, ce qui est assez rare dans tous les animaux, ils conservent de la gaieté dans la captivité; mais ils sont en général très-déliçats et très-difficiles à transporter et à nourrir dans nos climats tempérés, où ils ne peuvent vivre long-temps. Ils sont sujets, même dans leur pays natal, à des accès épileptiques, comme les aras et autres perroquets; mais il est probable que les uns et les autres ne ressentent cette maladie que dans la captivité.

« C'est improprement, dit M. Sonnerat, que les ornithologistes ont désigné les loris par les noms de *loris des Philippines, des Indes orientales, de la Chine, etc.* Les oiseaux de cette espèce ne se trouvent qu'aux Moluques et à la nouvelle Guinée; ceux qu'on voit ailleurs en ont tous été transportés. »

Mais c'est encore plus improprement; ou, pour mieux dire, très-mal-à-propos, que ces mêmes nomenclateurs d'oiseaux ont donné quelques espèces de loris

comme originaires d'Amérique, puisqu'il n'y en existe aucune, et que si quelques voyageurs y en ont vu, ce ne peuvent être que quelques individus qui avoient été transportés des îles orientales de l'Asie.

M. Sonnerat ajoute qu'il a trouvé les espèces de loris constamment différentes d'une île à l'autre, quoiqu'à peu de distance. On a fait une observation toute semblable dans nos îles de l'Amérique : chacune de ces îles nourrit assez ordinairement des espèces différentes de perroquets.

LE LORI-NOIRA*.

Première espèce.

CE lori est représenté, dans les planches enluminées, sous la dénomination de *lori des Moluques*; mais cette dénomination est trop vague, puisque, comme nous venons de le voir, presque toutes les espèces de loris viennent de ces îles. Celui-ci se trouve à Ternate, à Céram et à Java. Le nom de *noira* est celui que les Hollandois lui donnent, et sous lequel il est connu dans ces îles.

Cette espèce est si recherchée dans les Indes, qu'on donne volontiers jusqu'à dix réaux de huit pour un noira. On lit dans les premiers voyages des Hollandois à Java, que pendant long-temps on avoit tenté inutilement de transporter quelques

* Voyez les planches enluminées, n° 216.

uns de ces beaux oiseaux en Europe ; ils p^rérissoient tous dans la traversée : cependant les Hollandois du second voyage en apportèrent un à Amsterdam. On en a vu plus fréquemment depuis. Le noir marque à son maître de l'attachement et même de la tendresse ; il le caresse avec son bec , lui passe les cheveux brin à brin avec une douceur et une familiarité surprenantes ; et en même temps il ne peut souffrir les étrangers , et les mord avec une sorte de fureur. Les Indiens de Java nourrissent un grand nombre de ces oiseaux. En général , il paroît que la coutume de nourrir et d'élever des perroquets en domesticité est très-ancienne chez les Indiens , puisqu'Élien en fait mention.

VARIÉTÉS DU NOIRA.

I. C'EST apparemment au noira que se rapporte ce que dit Aldrovande du perroquet de Java que les insulaires appellent *nor*, c'est-à-dire, brillant. Il a tout le corps d'un rouge foncé, l'aile et la queue d'un verd aussi foncé, une tache jaune sur le dos, et un petit bord de cette même couleur à l'épaule. Entre les plumes de l'aile, qui, étant pliée, paroît toute verte, les couvertures seulement et les petites pennes sont de cette couleur jaune, et les grandes sont brunes.

II. LE lori décrit par M. Brisson sous le nom de *lori de Céram*, et auquel il attribue tout ce que nous avons appliqué au noira, n'en est en effet qu'une variété, et il ne diffère de notre noira qu'en ce qu'il a les plumes des jambes de couleur verte, et que le noira les a rouges comme le reste du corps.

LE LORI A COLLIER *.

Seconde espèce.

CETTE seconde espèce de lori est représentée, dans les planches enluminées, sous la dénomination de *lori mâle des Indes orientales* : nous n'adoptons pas cette dénomination, parce qu'elle est trop vague, et que d'ailleurs les loris ne sont pas réellement répandus dans les grandes Indes, mais plutôt confinés à la nouvelle Guinée et aux Moluques. Celui-ci a tout le corps avec la queue de ce rouge foncé de sang qui est proprement la livrée des loris ; l'aile est verte ; le haut de la tête est d'un noir terminé de violet sur la nuque ; les jambes et le pli de l'aile sont d'un beau bleu ; le bas du cou est garni d'un demi-collier jaune ; et c'est par ce dernier caractère que nous avons cru devoir désigner cette espèce.

* Voyez les planches enluminées, n° 119.

L'oiseau représenté dans les planches enluminées, n° 84, sous la dénomination de *lori des Indes orientales*, et que M. Brisson a donné sous le même nom, paroît être la femelle de celui dont il est ici question; car il n'en diffère qu'en ce qu'il n'a pas le collier jaune, ni la tache bleue du sommet de l'aile si grande : il est aussi un peu plus petit; apparemment le mâle seul dans cette espèce porte le collier. Ce lori est, comme tous les autres, très-doux et familier, mais aussi très-délicat et difficile à élever. Il n'y en a point qui apprenne plus facilement à parler et qui parle aussi distinctement. *J'en ai vu un*, dit M. Aublet, *qui répétoit tout ce qu'il entendoit dire à la première fois.* Tout étonnante que cette faculté puisse paroître, on ne peut guère en douter; il semble même qu'elle appartienne à tous les loris. Celui-ci en particulier est très-estimé : Albin dit qu'il l'a vu vendre vingt guinées. Au reste, on doit regarder comme une variété de cette espèce le *lori à collier des Indes* donné par M. Brisson.

LE LORI TRICOLOR *

Troisième espèce.

LE beau rouge, l'azur et le verd, qui frappent les yeux dans le plumage de ce lori, et le coupent par grandes masses, nous ont déterminés à lui donner le nom de *tricolor*. Le devant et les côtés du cou, les flancs avec le bas du dos, le croupion et la moitié de la queue sont rouges; le dessous du corps, les jambes et le haut du dos sont bleus; l'aile est verte, et la pointe de la queue bleue: une calotte noire couvre le sommet de la tête. La longueur de cet oiseau est de près de dix pouces. Il en est peu d'aussi beaux par l'éclat, la netteté et la brillante opposition des couleurs: sa gentillesse égale sa beauté. Edwards, qui l'a vu vivant,

* Voyez les planches enluminées, n° 168.

et qui le nomme *petit lori*, dit qu'il sifflait joliment, prononçait distinctement différents mots, et, sautant gaiement sur son juchoir ou sur le doigt, criait d'une voix douce et claire, *lori, lori*. Il jouait avec la main qu'on lui présentait, courait après les personnes en sautillant comme un moineau. Ce charmant oiseau vécut peu de mois en Angleterre. Il est désigné, dans nos planches enluminées, sous le nom de *lori des Philippines*. M. Sonnerat l'a trouvé à l'île d'Yolo, que les Espagnols prétendent être une des Philippines, et les Hollandais une des Moluques.

LE LORI CRAMOISI *.

Quatrième espèce.

CE lori a près de onze pouces de longueur. Nous le nommons *cramoisi*, parce que son rouge, la face exceptée, est beaucoup moins éclatant que celui des autres loris, et paroît terni et comme bruni sur l'aile. Le bleu du haut du cou et de l'estomac est foible et tirant au violet; mais au pli de l'aile il est vif et azuré, et au bord des grandes plumes il se perd dans leur fond noirâtre. La queue est par-dessous d'un rouge enfumé, et en dessus du même rouge tuilé que le dos. Cette espèce n'est pas la seule qui soit à Amboine, et il paroît par le témoignage de Gemelli Carreri que la suivante s'y trouve également.

* Voyez les planches enluminées, n° 518.

LE LORI ROUGE *.

Cinquième espèce.

QUOIQUE dans tous les loris le rouge soit la couleur dominante, celui-ci mérite, entre tous les autres, le nom que nous lui donnons : il est entièrement rouge, à l'exception de la pointe de l'aile, qui est noirâtre; de deux taches bleues sur le dos, et d'une de même couleur aux couvertures du dessous de la queue. Il a dix pouces de longueur. C'est une espèce qui paroît nouvelle. Nous corrigeons la dénomination de *lori de la Chine* qui lui est donnée dans la planche enluminée, parce qu'il ne paroît pas, d'après les voyageurs, qu'il se trouve des loris à la Chine, et que l'un de nos meilleurs observateurs, M. Sounerat, nous assure

* Voyez les planches enluminées, n^o 519, sous la dénomination de *lori de la Chine*.

au contraire qu'ils sont tous habitans des Moluques et de la nouvelle Guinée ; et en effet le *lori de Gilolo* de cet observateur nous paroît être absolument le même que celui-ci.

LE LORI ROUGE ET VIOLET *.

Sixième espèce.

CE lori ne s'est trouvé jusqu'à présent qu'à Gueby; et c'est par cette raison qu'on l'a nommé *lori de Gueby* dans nos planches enluminées. Il a tout le corps d'un rouge éclatant, régulièrement écaillé de brun violet depuis l'occiput, en passant par les côtés du cou, jusqu'au ventre; l'aile est coupée de rouge et de noir, de façon que cette dernière couleur termine toutes les pointes des plumes, et tranche une partie de leurs barbes; les petites plumes et leurs couvertures les plus près du corps sont d'un violet brun; la queue est d'un rouge de cuivre. La longueur totale de ce lori est de huit pouces.

* Voyez les planches enluminées, n° 684.

LE GRAND LORI *.

Septième espèce.

C'EST le plus grand des loris ; il a treize pouces de longueur. La tête et le cou sont d'un beau rouge ; le bas du cou tombant sur le dos est d'un bleu violet ; la poitrine est richement nuée de rouge , de bleu , de violet et de verd ; le mélange de verd et de beau rouge continue sur le ventre ; les grandes pennes et le bord de l'aile depuis l'épaule sont d'un bleu d'azur ; le reste du manteau est rouge sombre ; la moitié de la queue est rouge , sa pointe est jaune.

Il paroît que c'est cette espèce que M. Vosmaër a décrite sous le nom de *lori de Ceylan*. Il avoit été apporté vraisemblablement de plus loin dans cette île , et de cette île en Hollande ; mais il y vécut peu , et mourut au bout de quelques mois.

* Voyez les planches enluminées, n^o 683.

LES LORIS PERRUCHES.

LES espèces qui suivent sont des oiseaux presque entièrement rouges comme les loris ; mais leur queue est plus longue , et cependant plus courte que celle des peruches , et l'on doit les considérer comme faisant la nuance entre les loris et les peruches de l'ancien continent. Nous les appellerons , par cette raison , *loris peruches*.

LE LORI PERRUCHE ROUGE.

Première espèce.

LE plumage de cet oiseau est presque entièrement rouge, à l'exception de quelques couvertures et des extrémités des plumes de l'aile et des plumes de la queue, dont les unes sont vertes, et quelques autres sont bleues. La longueur totale de l'oiseau est de huit pouces et demi. Edwards dit qu'il est très-rare, et qu'un voyageur le donna à M. Hans Sloane, comme venant de Bornéo.

LE LORI PERRUCHE VIOLET ET ROUGE*.

Seconde espèce.

LA couleur dominante de cet oiseau est le rouge mêlé de bleu violet. Sa longueur totale est de dix pouces ; la queue fait près du tiers de cette longueur : elle est toute d'un gros bleu , de même que les flancs , l'estomac , le haut du dos et de la tête ; les grandes plumes de l'aile sont jaunes ; tout le reste du plumage est d'un beau rouge bordé de noir en festons sur les ailes.

* Voyez les planches enluminées, n° 143, sous la dénomination de *perruche des Indes orientales*.

LE LORI PERRUCHE

TRICOLOR *.

Troisième espèce.

ON peut nommer ainsi cet oiseau, le rouge, le verd et le bleu turquin occupant par trois grandes masses tout son plumage : le rouge couvre la tête, le cou et tout le dessous du corps ; l'aile est d'un verd foncé ; le dos et la queue sont d'un gros bleu, moelleux et velouté. La queue est longue de sept pouces ; l'oiseau entier de quinze et demi, et de la grosseur d'une tourterelle. La queue, dans ces trois dernières espèces, quoique plus longue que ne l'est communément celle des loris et des perroquets proprement dits, n'est néanmoins pas étagée comme celle des perruches à longue queue, mais composée de plumes égales et coupées à peu près quarrément.

* Voyez les planches enluminées, n° 240, sous la dénomination de *perruche rouge d'Amboine*.

P E R R U C H E S
D E
L'ANCIEN CONTINENT.

P E R R U C H E S

A queue longue et également étagée.

Nous séparerons en deux familles les perruches à longue queue : la première sera composée de celles qui ont la queue également étagée ; et la seconde , de celles qui l'ont inégale , ou plutôt inégalement étagée , c'est-à-dire , qui ont les deux pennes du milieu de la queue beaucoup plus longues que les autres pennes , et qui paroissent en même temps séparées l'une de l'autre. Toutes ces perruches sont plus

grosses que les perruches à queue courte, dont nous donnerons ci-après la description; et cette longue queue les distingue aussi de tous les perroquets à queue courte.

LA GRANDE PERRUCHE

A COLLIER

D'UN ROUGE VIF*.

Première espèce à queue longue et égale.

PLINÉ et SOLIN ont également décrit le perroquet verd à collier, qui de leur temps étoit le seul connu, et qui venoit de l'Inde. Apulée le dépeint avec l'élégance qu'il a coutume d'affecter, et dit que son plumage est d'un verd naïf et brillant. Le seul trait qui tranche, dit Plin, dans le verd de ce plumage, est un demi-collier d'un rouge vif appliqué sur le haut du cou. Aldrovande, qui a recueilli tous les traits de ces descriptions, ne nous permet pas de douter que ce perroquet à

* Voyez les planches enluminées, n° 642.

collier et à longue queue des anciens ne soit notre grande perruche à collier rouge. Pour le prouver , il suffit de deux traits de la description d'Aldrovande : le premier est la largeur du collier , qui , dit-il , est , dans son milieu , de *l'épaisseur du petit doigt* ; l'autre est la tache rouge qui *marque le haut de l'aile*. Or , de toutes les perruches qui pourroient ressembler à ce perroquet des anciens , celle-ci seule porte ces deux caractères ; les autres n'ont point de rouge à l'épaule , et leur collier n'est qu'un cordon sans largeur. Au reste , cette perruche rassemble tous les traits de beauté des oiseaux de son genre : plumage d'un verd clair et gai sur la tête , plus foncé sur les ailes et le dos ; demi-collier couleur de rose , qui , entourant le derrière du cou , se rejoint sur les côtés à la bande noire qui enveloppe la gorge ; bec d'un rouge vermeil , et tache pourprée au sommet de l'aile : ajoutez une belle queue , plus longue que le corps , mêlée de verd et de bleu d'aigue-marine en dessus , et doublée de jaune tendre , vous aurez toute la figure simple à la fois et parée

de cette grande et belle perruche qui a été le premier perroquet connu des anciens. Elle se trouve non seulement dans les terres du continent de l'Asie méridionale, mais aussi dans les îles voisines et à Ceylan ; car il paroît que c'est de cette dernière île que les navigateurs de l'armée d'Alexandre la rapportèrent en Grèce, où l'on ne connoissoit encore aucune espèce de perroquets *.

* Voyez, sur le perroquet des anciens, la fin du discours qui précède les perroquets.

LA PERRUCHE

A DOUBLE COLLIER *.

Seconde espèce à queue longue et égale.

DEUX petits rubans, l'un rose et l'autre bleu, entourent le cou en entier de cette perruche, qui est de la grosseur d'une tourterelle; du reste, tout son plumage est verd, plus foncé sur le dos, jaunissant sous le corps, et, dans plusieurs de ses parties, rembruni d'un trait sombre sur le milieu de chaque plume; sous la queue, un frangé jaunâtre borde le gris-brun tracé dans chaque penne. La moitié supérieure du bec est d'un beau rouge; l'inférieure est brune. Il est probable que cette perruche, venue de l'île de Bourbon, se trouve aussi dans le continent correspondant ou de l'Afrique ou des Indes.

* Voyez les planches enluminées, n° 215, sous le nom de *perruche de l'île de Bourbon*.

L A P E R R U C H E

A T Ê T E R O U G E *.

Troisième espèce à queue longue et égale.

CETTE perruche , qui a onze pouces de longueur totale , et dont la queue est plus longue que le corps , en a tout le dessus d'un verd sombre , avec une tache pourpre dans le haut de l'aile ; la face est d'un rouge pourpré , qui sur la tête se fond dans du bleu , et se coupe sur la nuque par un trait prolongé du noir qui couvre la gorge ; le dessous du corps est d'un jaune terne et sombre ; le bec est rouge.

* Voyez les planches enluminées , n^o 264.

L A P E R R U C H E**A TÊTE BLEUE *.**

Quatrième espèce à queue longue et égale.

CETTE perruche, longue de dix pouces, a le bec blanc, la tête bleue, le corps verd, le devant du cou jaune, et du jaune mêlé dans le verd sous le ventre et la queue, dont les pennes intermédiaires sont en dessus teintes de bleu; les pieds sont bleuâtres.

* Voyez les planches enluminées, n° 192, sous le nom de *perruche à tête bleue des Indes orientales.*

LA PERRUCHE LORI *.

Cinquième espèce à queue longue et égale.

NOUS adoptons le nom qu'Edwards a donné à cette espèce, à cause du beau rouge qui semble la rapprocher des loris. Ce rouge, traversé de petites ondes brunes, teint la gorge, le devant du cou et les côtés de la face jusque sur l'occiput qu'il entoure; le haut de la tête est pourpré, Edwards le marque bleu; le dos, le dessus du cou, des ailes, et l'estomac, sont d'un verd d'émeraude; du jaune orangé tache irrégulièrement les côtés du cou et les flancs; les grandes plumes de l'aile sont noirâtres, frangées au bout de jaune; la queue, verte en dessus, paroît doublée de rouge et de jaune à la pointe; le bec et les pieds sont gris blanc. Cette perruche

* Voyez les planches enluminées, n° 552, sous le nom de *perruche variée des Indes orientales*.

est de moyenne grosseur, et n'a que sept pouces et demi de longueur. C'est une des plus jolies par l'éclat et l'assortiment des couleurs. Ce n'est point l'*avis paradisiaca* de Seba, comme le croit M. Brisson, puisque, sans compter d'autres différences, cet oiseau de Seba, très-difficile d'ailleurs à rapporter à sa véritable espèce, est à queue inégalement étagée.

LA PERRUCHE JAUNE.

Sixième espèce à queue longue et égale.

M. Brisson donne cette espèce sous la dénomination de *perruche jaune d'Angola*, et la décrit d'après Frisch. Tout son plumage est jaune, excepté le ventre et le tour de l'œil qui sont rouges, et les pennes des ailes avec une partie de celles de la queue qui sont bleues. Les premières sont traversées dans leur milieu d'une bande jaunâtre. Au reste, la queue est représentée dans Frisch d'une manière équivoque et peu distincte. Albin, qui décrit aussi cette perruche, assure qu'elle apprend à parler; et quoiqu'il l'appelle *perroquet d'Angola*, il dit qu'elle vient des Indes occidentales.

L A P E R R U C H E**A TÊTE D'AZUR.**

Septième espèce à queue longue et égale.

CETTE perruche , qui est de la grosseur d'un pigeon , a toute la tête , la face et la gorge , d'un beau bleu céleste ; un peu de jaune sur les ailes ; la queue bleue , également étagée et aussi longue que le corps ; le reste du plumage est verd. Cette perruche vient des grandes Indes , suivant M. Edwards , qui nous l'a fait connoître.

LA PERRUCHE SOURIS *.

Huitième espèce à queue longue et égale.

CETTE espèce paroît nouvelle, et nous ignorons son pays natal ; peut-être pourroit-on lui rapporter l'indication suivante, tirée d'un Voyage à l'île de France : « La « perruche verte à capuchon gris, de la « grosseur d'un moineau, ne peut s'ap- « privoiser ». Quoique cette perruche soit considérablement plus grosse que le moineau, nous lui avons donné le nom de *souris*, parce qu'une grande pièce gris-de-souris lui couvre la poitrine, la gorge, le front et toute la face ; le reste du corps est verd d'olive, excepté les grandes plumes de l'aile, qui sont d'un verd plus fort ; la queue est longue de cinq pouces, le corps

* Voyez les planches enluminées, n° 768, sous la dénomination de *perruche à poitrine grise*.

d'autant ; les pieds sont gris ; le bec est gris blanc. Tout le plumage pâle et décoloré de cette perruche lui donne un air triste , et c'est la moins brillante de toutes celles de sa famille.

LA PERRUCHE

A MOUSTACHES *.

Neuvième espèce à queue longue et égale.

UN trait noir passe d'un œil à l'autre sur le front de cette perruche, et deux grosses moustaches de la même couleur partent du bec inférieur, et s'élargissent sur les côtés de la gorge; le reste de la face est blanc et bleuâtre; la queue, verte en dessus, est jaune paille en dessous; le dos est verd foncé; il y a du jaune dans les couvertures de l'aile, dont les grandes plumes sont d'un verd d'eau foncé; l'estomac et la poitrine sont de couleur de lilas. Cette perruche a près de onze pouces; sa queue fait la moitié de cette longueur. Cette espèce est encore nouvelle, ou du moins n'est indiquée par aucun naturaliste.

* Voyez les planches enluminées, n° 517, sous la dénomination de *perruche de Pondichéry*.

L A P E R R U C H E

A F A C E B L E U E *.

Dixième espèce à queue longue et égale.

C E T T E belle perruche a le manteau verd, et la tête peinte de trois couleurs, d'indigo sur la face et la gorge, de verd brun à l'occiput, et de jaune en dessous; le bas du cou et la poitrine sont d'un mordoré rouge, tracé de verd brun; le ventre est verd, le bas-ventre mêlé de jaune et de verd, et la queue doublée de jaune. Edwards a déjà donné cette espèce; mais elle paroît avoir été représentée d'après un oiseau mis dans l'esprit-de-vin, et les couleurs en sont flétries. Celui que représente notre planche enluminée, étoit mieux conservé. Cette perruche se trouve à Amboine. Nous lui rapporterons comme

* Voyez les planches enluminées, n° 61, sous le nom de *perruche d'Amboine*.

simple variété, ou du moins comme espèce très-voisine, la *perruche des Moluques*, n° 743, dont la grandeur et les principales couleurs sont les mêmes, à cela près que la tête entière est indigo, et qu'il y a une tache de cette couleur au ventre. Le rouge aurore de la poitrine n'est point ondé, mais mêlé de jaune. Ces différences sont trop légères pour constituer deux espèces distinctes. La queue de ces perruches est aussi longue que le corps : la longueur totale est de dix pouces. Leur bec est blanc rougeâtre.

LA PERRUCHE

AUX AILES CHAMARRÉES *.

Onzième espèce à queue longue et égale.

L'OISEAU donné dans la planche enluminée, n° 287, sous le nom de *perroquet de Laçon*, doit plutôt être appelé *perruche*, puisqu'il a la queue longue et étagée. Il a les ailes chamarrées de bleu, de jaune et d'orangé; la première de ces couleurs occupant le milieu des plumes, les deux autres s'étendent sur la frange; les grandes pennes sont d'un brun olivâtre. Cette couleur est celle de tout le reste du corps, excepté une tache bleuâtre derrière la tête. Cette perruche a un peu plus de onze pouces de longueur; la queue fait plus du tiers de cette longueur totale. Cependant l'aile est aussi très-longue,

* Voyez les planches enluminées, n° 287.

et couvre près de la moitié de la queue ; ce qui ne se trouve pas dans les autres perruches , qui ont généralement les ailes beaucoup plus courtes.

Passons maintenant à l'énumération des perruches de l'ancien continent , qui ont de même la queue longue , mais inégalement étagée.

P E R R U C H E S
A QUEUE LONGUE ET INÉGALE
D E
L'ANCIEN CONTINENT.

L A P E R R U C H E
A C O L L I E R
C O U L E U R D E R O S E *.

Première espèce à queue longue et inégale.

L O I N que cette perruche paroisse propre au nouveau continent, comme le dit M. Brisson, elle lui est absolument étran-

* Voyez les planches enluminées, n^o 551.

gère. On la trouve dans plusieurs parties de l'Afrique : on en voit arriver au Caire en grand nombre par les caravanes d'Éthiopie. Les vaisseaux qui partent du Sénégal ou de Guinée, où cette perruche se trouve aussi communément, en portent en quantité avec les nègres dans nos îles de l'Amérique. On ne rencontre point de ces perruches dans tout le continent du nouveau monde; on ne les voit que dans les habitations de Saint-Domingue, de la Martinique, de la Guadeloupe, etc., où les vaisseaux d'Afrique abordent continuellement, tandis qu'à Cayenne, où il ne vient que très-rarement des vaisseaux négriers, l'on ne connoît pas ces perruches *. Tous ces faits, qui nous sont assurés par un excellent observateur, prouvent que cette perruche n'est pas

* La grande ressemblance entre la perruche n^o 550 des planches enluminées, qui est le *scincialo*, et celle-ci, nous eût portés à lui appliquer les mêmes raisons, et à regarder ces deux espèces comme très-voisines ou peut-être la même; mais l'autorité d'un naturaliste tel que Marcgrave ne

du nouveau continent, comme le dit M. Brisson.

Mais ce qu'il y a de plus singulier, c'est qu'en même temps que cet auteur place cette perruche en Amérique, il la donne pour le perroquet des anciens, le *psittacus torquatus macrourus antiquorum* d'Aldrovande; comme si les anciens, Grecs et Romains, étoient allés chercher leur perroquet au nouveau monde. De plus, il y a erreur de fait : cette perruche à collier n'est point le perroquet des anciens décrit par Aldrovande; ce perroquet doit se rapporter à notre grande perruche à collier, première espèce à queue longue et également étagée, comme nous l'avons prouvé dans l'article où il en est question.

La perruche à collier que nous décrivons ici, a quatorze pouces de long;

nous permet pas de croire qu'il ait donné comme naturelle au Bresil une espèce qui n'y auroit été qu'apportée, et nous force à regarder, malgré leurs rapports, le *scincialo* comme différent de la perruche à collier couleur de rose, et ces espèces comme séparées.

mais de cette longueur, la queue et ses deux longs brins font près des deux tiers : ces brins sont d'un bleu d'aigue-marine ; tout le reste du plumage est d'un verd clair et doux, un peu plus vif sur les pennes de l'aile, et mêlé de jaune sur celles de la queue ; un petit collier rose ceint le derrière du cou, et se rejoint au noir de la gorge ; une teinte bleuâtre est jetée sur les plumes de la nuque, qui se rabattent sur le collier ; le bec est rouge brun *.

* M. Brisson fait une seconde espèce de *perruche à collier des Indes* (tome IV, page 326), apparemment parce qu'il s'est trompé sur le pays de la première, et sur une simple figure d'Albin, dont on peut croire que les inexactitudes font toutes les différences. Nous n'hésiterons pas de rapporter cette espèce à la précédente.

LA PETITE PERRUCHE
 A TÊTE COULEUR DE ROSE,
 A LONGS BRINS *.

Seconde espèce à queue longue et inégale.

CETTE petite perruche, dont tout le corps n'a pas plus de quatre pouces de longueur, en aura douze si on la mesure jusqu'à la pointe des deux longs brins par lesquels s'effilent les deux plumes du milieu de la queue : ces longues plumes sont bleues ; le reste de la queue, qui n'est long que de deux pouces et demi, est verd d'olive, et c'est aussi la couleur de tout le dessous du corps et même du dessus, où elle est seulement plus forte et plus chargée ; quelques petites plumes rouges percent sur le haut de l'aile. La

* Voyez les planches enluminées, n° 888, sous la dénomination de *perruche de Mahé*.

tête est d'un rouge de rose mêlé de lilas , coupé et bordé par un cordon noir , qui , prenant à la gorge , fait tout le tour du cou. Edwards , qui parle avec admiration de la beauté de cette perruche , dit que les Indiens du Bengale , où elle se trouve , l'appellent *fridyutah*. Il relève avec raison les défauts de la figure qu'en donne Albin , et sur-tout la bévue de ne compter à cet oiseau que quatre plumes à la queue.

LA GRANDE PERRUCHE
A LONGS BRINS *.

Troisième espèce à queue longue et inégale.

LES ressemblances dans les couleurs sont assez grandes entre cette perruche et la précédente, pour qu'on les pût regarder comme de la même espèce, si la différence de grandeur n'étoit pas considérable : en effet, celle-ci a seize pouces de longueur, y compris les deux brins de la queue, et les autres dimensions sont plus grandes à proportion. Les brins sont bleus comme dans l'espèce précédente ; la queue est de même verd d'olive, mais plus foncé et de la même teinte que celle des ailes ; il paroît un peu de bleu dans le milieu de l'aile ; tout le verd du corps est fort délayé dans du jaunâtre : toute la tête

* Voyez les planches enluminées, n° 887.

n'est pas couleur de rose, ce n'est que la région des yeux et l'occiput qui sont de cette couleur; le reste est verd, et il n'y a pas non plus de cordon noir qui borde la coiffe de la tête.

LA GRANDE PERRUCHE
A AILES ROUGEATRES *.

Quatrième espèce à queue longue et inégale.

CETTE perruche a vingt pouces de longueur depuis la pointe du bec jusqu'à l'extrémité des deux longs brins de la queue : tout le corps est en-dessus d'un verd d'olive foncé, et en-dessous d'un verd pâle mêlé de jaunâtre; il y a sur le fouet de chaque aile un petit espace de couleur rouge, et du bleu foible dans le milieu des longues plumes de la queue; le bec est rouge, ainsi que les pieds et les ongles.

* Voyez les planches enluminées, n^o 239, sous la dénomination de *perruche de Gingi*.

LA PERRUCHE
A GORGE ROUGE.

Cinquième espèce à queue longue et inégale.

EDWARDS, qui décrit cet oiseau, dit que c'est la plus petite des perruches à longue queue qu'il ait vue. Elle n'est pas plus grosse en effet qu'une mésange; mais la longueur de la queue surpasse celle de son corps. Le dos et la queue sont d'un gros verd; les couvertures des ailes et la gorge sont rouges; le dessous du corps est d'un verd jaunâtre; l'iris de l'œil est si foncé, qu'il en paroît noir, au contraire de la plupart des perroquets, qui l'ont couleur d'or. On assura M. Edwards que cette perruche venoit des grandes Indes.

LA GRANDE PERRUCHÉ A BANDEAU NOIR.

Sixième espèce à queue longue et inégale.

L'OISEAU que M. Brisson donne sous le nom d'*ara des Moluques*, n'est bien certainement qu'une perruche : on sait qu'il n'y a point d'aras aux grandes Indes ni dans aucune partie de l'ancien continent. Seba de son côté nomme ce même oiseau *lori*. Ce n'est pas plus un lori qu'un ara ; et les longues plumes de sa queue ne laissent aucun doute qu'on ne doive le compter au nombre des perruches. La longueur totale de cet oiseau est de quatorze pouces, sur quoi la queue en a près de sept. Sa tête porte un bandeau noir, et le cou un collier rouge et verd ; la poitrine est d'un beau rouge clair ; les ailes et le dos sont d'un riche bleu turquin ; le ventre est verd foncé, parsemé

de plumes rouges ; la queue , dont les pennes du milieu sont les plus grandes, est colorée de verd et de rouge avec des bords noirs. Cet oiseau venoit , dit Seba , des îles *Papoe* ; un Hollandois d'Amboine l'avoit acheté d'un Indien cinq cents florins. Ce prix n'étoit pas au-dessus de la beauté et de la gentillesse de l'oiseau : il prononçoit distinctement plusieurs mots de diverses langues , saluoit au matin et chantoit sa chanson. Son attachement égaloit ses graces : ayant perdu son maître , il mourut de regret *.

* Le traducteur de Seba lui donne cinq doigts, de quoi le texte ne dit mot ; mais la figure représente mal les pieds d'une autre façon, en mettant les doigts trois en avant et un en arrière.

L A P E R R U C H E

V E R T E E T R O U G E .

Septième espèce à queue longue et inégale.

CETTE espèce a été donnée par M. Brisson sous la dénomination de *perruche du Japon* : mais on ne trouve dans cette île, non plus que dans les provinces septentrionales de la Chine, que les perroquets qui y ont été apportés ; et vraisemblablement cette perruche prétendue du Japon, dont Aldrovande n'a vu que la figure, venoit de quelque autre partie plus méridionale de l'Asie. Willughby remarque même que cette figure et la description qui y est jointe, paroissent suspectes. Quoi qu'il en soit, Aldrovande représente le plumage de cette perruche comme un mélange de verd, de rouge et d'un peu de bleu : la première de ces couleurs domine au-dessus du corps ; la seconde teint

le dessous et la queue, excepté les deux longs brins qui sont verts ; le bleu colore les épaules et les pennes de l'aile, et il y a deux taches de cette même couleur de chaque côté de l'œil.

LA PERRUCHE HUPPÉE.

Huitième espèce à queue longue et inégale.

C**ELLE**-CI est le *petit perroquet de Bon-tius*, duquel Willughby vante le plumage pour l'éclat et la variété des couleurs, dont le pinceau, dit-il, rendroit à peine le brillant et la beauté : c'est un composé de rouge vif, de couleur de rose, mêlé de jaune et de verd sur les ailes, de verd et de bleu sur la queue, qui est très-longue, passant l'aile pliée de dix pouces ; ce qui est beaucoup pour un oiseau de la grosseur d'une alouette. Cette perruche relève les plumes de sa tête en forme de huppe, qui doit être très-élégante, puisqu'elle est comparée à l'aigrette du paon dans la notice suivante, qui nous paroît appartenir à cette belle espèce.

« Cette perruche n'est que de la grosseur d'un tarin ; elle porte sur la tête

« une aigrette de trois ou quatre petites
« plumes, à peu près comme l'aigrette du
« paon. Cet oiseau est d'une gentillesse
« charmante * . »

Ces petites perruches se trouvent à Java, dans l'intérieur des terres : elles volent en troupes en faisant grand bruit ; elles sont jaseuses ; et quand elles sont privées , elles répètent aisément ce qu'on veut leur apprendre.

* Willughby, *Ornithol.* p. 81.

LES PERRUCHES**A COURTE QUEUE**

D E

L'ANCIEN CONTINENT.

IL y a une grande quantité de ces perruches dans l'Asie méridionale et en Afrique; elles sont toutes différentes des perruches de l'Amérique; et s'il s'en trouve quelques unes dans ce nouveau continent qui ressemblent à celles de l'ancien, c'est que probablement elles y ont été transportées. Pour les distinguer par un nom générique, nous avons laissé celui de *perruches* à celles de l'ancien continent, et nous appellerons *perriches* celles du nouveau. Au reste, les espèces de perruches à queue courte sont bien plus nombreuses dans l'ancien continent que dans le nouveau : elles ont

de même quelques habitudes naturelles aussi différentes que le sont les climats; quelques unes, par exemple, dorment la tête en bas et les pieds en haut, accrochées à une petite branche d'arbre, ce que ne font pas les perriches d'Amérique.

En général, tous les perroquets du nouveau monde font leurs nids dans des creux d'arbre, et spécialement dans les trous abandonnés par les pics, nommés aux îles *charpentiers*. Dans l'ancien continent, au contraire, plusieurs voyageurs nous assurent que différentes espèces de perroquets suspendent leurs nids tissus de jones et de racines, en les attachant à la pointe des rameaux flexibles. Cette diversité dans la manière de nicher, si elle est réelle pour un grand nombre d'espèces, pourroit être suggérée par la différente impression du climat; en Amérique, où la chaleur n'est jamais excessive, elle doit être recueillie dans un petit lieu qui la concentre; et sous la zone torride d'Afrique, le nid suspendu reçoit des vents qui le bercent, un rafraîchissement peut-être nécessaire.

LA PERRUCHE

A TÊTE BLEUE *.

Première espèce à queue courte.

CET oiseau a le sommet de la tête d'un beau bleu , et porte un demi-collier orangé sur le cou ; la poitrine et le croupion sont rouges , et le reste du plumage est verd.

Edwards dit qu'on lui avoit envoyé cet oiseau de Sumatra. M. Sonnerat l'a trouvé à l'île de Luçon , et c'est par erreur qu'on l'a étiqueté *perruche du Pérou* dans les planches enluminées ; car il y a toute raison de croire qu'elle ne se trouve point en Amérique.

Cette espèce est de celles qui dorment la tête en bas. Elle se nourrit de *callou* , sorte de liqueur blanche que l'on tire, dans

* Voyez les planches enluminées, n° 190, fig. 2, sous la dénomination de *petite perruche du Pérou*.

les Indes orientales, du cocotier, en coupant les bourgeons de la grappe à laquelle tient le fruit. Les Indiens attachent un bambou creux à l'extrémité de la branche, pour recevoir cette liqueur, qui est très-agréable lorsqu'elle n'a pas fermenté, et qui a à peu près le goût de notre cidre nouveau.

Il nous paroît qu'on peut rapporter à cette espèce l'oiseau indiqué par Aldrovande, qui a le sommet de la tête d'un beau bleu, le croupion rouge, et le reste du plumage verd. Mais comme ce naturaliste ne fait mention ni du collier ni du rouge sur la poitrine, et que d'ailleurs il dit que ce perroquet venoit de Malaca, il se pourroit que cet oiseau fût d'une autre espèce, mais très-voisine de celle-ci.

LA PERRUCHE

A TÊTE ROUGE,

O U

LE MOINEAU DE GUINÉE*.

Seconde espèce à queue courte.

CETTE perruche est connue par les oiseleurs sous le nom de *moineau de Guinée*. Elle est fort commune dans cette contrée, d'où on l'apporte souvent en Europe, à cause de la beauté de son plumage, de sa familiarité et de sa douceur; car elle n'apprend point à parler, et n'a qu'un cri assez désagréable. Ces oiseaux périssent en grand nombre dans le transport; à peine en sauve-t-on un sur dix dans le passage de Guinée en Europe, et néan-

* Voyez les planches enluminées, n° 60, sous la dénomination de *petite perruche mâle de Guinée*.



1 LE MOINEAU DE GUINÉE.

2 LE COULACISSI.



moins ils vivent assez long-temps dans nos climats en les nourrissant de graines de panis et d'alpiste, pourvu qu'on les mette par paire dans leur cage : ils y pondent même quelquefois* ; mais on a peu d'exemples que leurs œufs aient éclos. Lorsque l'un des deux oiseaux appariés vient à mourir, l'autre s'attriste et ne lui survit guère. Ils se prodiguent réciproquement de tendres soins : le mâle se tient d'affection à côté de sa femelle, lui dégorge de la graine dans le bec ; celle-ci marque son inquiétude si elle en est un moment séparée : ils charment ainsi leur captivité par l'amour et la douce habitude. Les voyageurs rapportent qu'en Guinée ces oiseaux, par leur grand

* On ne peut douter qu'avec quelques soins on ne parviendroit à propager plus communément ces oiseaux en domesticité. Quelquefois la force de la Nature seule, malgré la rigueur du climat et de la saison, prévaut en eux. On a vu chez S. A. S. de Bourbon de Vermandois, abbesse de Beaumont-lès-Tours, deux perruches de Gorée faire éclore deux petits au mois de janvier, dans une chambre sans feu, où le froid les fit bientôt périr.

nombre , causent beaucoup de dommages aux grains de la campagne. Il paroît que l'espèce en est répandue dans presque tous les climats méridionaux de l'ancien continent ; car on les trouve en Éthiopie , aux Indes orientales , dans l'île de Java , aussi-bien qu'en Guinée.

Bien des gens appellent mal-à-propos cet oiseau *moineau du Bresil*, quoiqu'il ne soit pas naturel au climat du Bresil ; mais comme les vaisseaux y en transportent de Guinée , et qu'ils arrivent du Bresil en Europe , on a pu croire qu'ils appartenoient à cette contrée de l'Amérique. Cette petite perruche a le corps tout verd , marqué par une tache d'un beau bleu sur le croupion , et par un masque rouge de feu mêlé de rouge aurore qui couvre le front , engagé l'œil , descend sous la gorge , et au milieu duquel perce un bec blanc rougeâtre ; la queue est très-courte , et paroît toute verte étant pliée : mais , quand elle s'étale , on la voit coupée transversalement de trois bandes , l'une rouge , l'autre noire , et la troisième verte , qui en borde et ter-

mine l'extrémité ; le fouet de l'aile est bleu dans le mâle , et jaune dans la femelle , qui diffère du mâle en ce qu'elle a la tête d'un rouge moins vif.

Clusius a parfaitement bien décrit cet oiseau sous le nom de *psittacus minimus*. MM. Edwards, Brisson et Linnæus l'ont confondu avec le petit perroquet d'Amérique peint de diverses couleurs , donné par Seba : mais il est sûr que ce n'est pas le même oiseau ; car ce dernier auteur dit que non seulement son perroquet a un collier d'un beau bleu céleste , et la queue magnifiquement nuancée d'un mélange de cinq couleurs , de bleu , de jaune , de rouge , de brun et de verd foncé , mais encore qu'il est tout aimable par sa voix et la douceur de son chant , et qu'enfin il apprend très-aisément à parler. Or il est évident que tous ces caractères ne conviennent point à notre moineau de Guinée ; et cet oiseau de Seba qu'il a eu vivant , est peut-être une sixième espèce dans les perruches à queue courte du nouveau continent.

Une variété , ou peut-être une espèce

très-voisine de celle-ci, est l'oiseau donné par Edwards, sous la dénomination de *très-petit perroquet verd et rouge*, qu'il dit venir des Indes orientales, et qui ne diffère de celui-ci qu'en ce qu'il a le croupion rouge.

LE COULACISSI*.

Troisième espèce de perruche à queue courte.

COMME nous adoptons toujours de préférence les noms que les animaux portent dans leur pays natal, nous conserverons à cet oiseau celui de *coulacissi* qu'on lui donne aux Philippines et particulièrement dans l'île de Luçon. Il a le front, la gorge et le croupion rouges; un demi-collier orangé sur le dessus du cou: le reste du corps et les couvertures supérieures des ailes sont vertes; les grandes plumes des ailes sont d'un verd foncé sur leur côté extérieur, et noirâtres sur le côté intérieur; les plumes moyennes des ailes et celles de la queue sont vertes en dessus et bleues en dessous; le bec, les pieds et les ongles sont rouges.

* Voyez les planches enluminées, n° 520, fig. 1, le mâle; et fig. 2, la femelle, sous la dénomination de *perruche des Philippines*.

La femelle diffère du mâle en ce qu'elle a une tache bleuâtre de chaque côté de la tête, entre le bec et l'œil; qu'elle n'a point de demi-collier sur le cou, ni de rouge sur la gorge, et que la couleur rouge du front est plus foible et moins étendue.

MM. Brisson et Linnæus ont confondu cet oiseau avec la perruche couronnée de saphir, donnée par Edwards, qui est notre perruche à tête bleue, première espèce à queue courte.

L A P E R R U C H E

AUX AILES D'OR.

Quatrième espèce à queue courte.

C'EST à M. Edwards que l'on doit la connoissance de cet oiseau : il dit que vraisemblablement il avoit été apporté des Indes orientales, mais qu'il n'a pu s'en assurer. Il a la tête, les petites couvertures supérieures des ailes et le corps entier, d'un verd seulement plus foncé sur le corps qu'en-dessous ; les grandes couvertures supérieures des ailes sont orangées ; les quatre premières plumes des ailes sont d'un bleu foncé sur leur côté extérieur, et brunes sur leur côté intérieur et à l'extrémité ; les quatre suivantes sont de couleur orangée ; quelques unes des suivantes sont de la même couleur que les premières, et enfin celles qui

246. HISTOIRE NATURELLE

sont près du corps sont entièrement vertes ; ainsi que les penne de la queue ; le bec est blanchâtre ; les pieds et les ongles sont de couleur de chair pâle.

LA PERRUCHE

A TÊTE GRISE*.

Cinquième espèce à queue courte.

M. Brisson a donné le premier cet oiseau, qu'il dit se trouver à Madagascar. Il a la tête, la gorge et la partie inférieure du cou, d'un gris tirant un peu sur le verd; le corps est d'un verd plus clair en-dessous qu'en-dessus; les couvertures supérieures des ailes et les plumes moyennes sont vertes; les grandes plumes sont brunes sur leur côté intérieur, et vertes sur leur côtés extérieur et à l'extrémité; les plumes de la queue sont d'un verd clair, avec une large bande transversale noire vers leur extrémité; le bec, les pieds et les ongles sont blanchâtres.

* Voyez les planches enluminées, n° 791, fig. 2, sous la dénomination de *petite perruche de Madagascar*.

L A P E R R U C H E
A U X A I L E S V A R I É E S *.

Sixième espèce à queue courte.

CETTE perruche est un peu plus grande que les précédentes. Elle se trouve à Batavia et à l'île de Luçon. Nous en devons la description à M. Sonnerat.

« Cet oiseau , dit-il , a la tête , le cou
« et le ventre d'un verd clair et jaunâtre :
« il a une bande jaune sur les ailes ; mais
« chaque plume qui forme cette bande ,
« est bordée extérieurement de bleu : les
« petites plumes des ailes sont verdâtres ;
« les grandes sont d'un beau noir velouté
« (en sorte que les ailes sont variées de
« jaune , de bleu , de verd et de noir) :

* Voyez les planches enluminées, n^o 791, fig. 1, sous la dénomination de *petite perruche de Batavia*.

« la queue est de couleur de lilas clair ;
« il y a près de son extrémité une bande
« noire très-étroite : les pieds sont gris ;
« le bec et l'iris de l'œil sont d'un jaune
« rougeâtre. »

L A P E R R U C H E
A U X A I L E S B L E U E S *.

Septième espèce à queue courte.

CETTE espèce est nouvelle, et nous a été envoyée du cap de Bonne-Espérance, mais sans aucune notice sur le climat ni sur les habitudes naturelles de l'oiseau. Il est verd par-tout, à l'exception de quelques pennes des ailes qui sont d'un beau bleu; le bec et les pieds sont rougeâtres. Cette courte description suffit pour la faire distinguer de toutes les autres perruches à queue courte.

* Voyez les planches enluminées, n° 455, fig. 1, sous la dénomination de *perruche du cap de Bonne-Espérance*,

LA PERRUCHE A COLLIER.

Huitième espèce à queue courte.

C'EST encore à M. Sonnerat que nous devons la connoissance de cet oiseau, qu'il décrit dans les termes suivans :

« Il se trouve aux Philippines, et particulièrement dans l'île de Luçon. Il est de la taille du moineau du Bresil (de Guinée); tout le corps est d'un verd gai et agréable, plus foncé sur le dos, éclairci sous le ventre et nuancé de jaune. Il a derrière le cou, au bas de la tête, un large collier; ce collier est composé, dans le mâle, de plumes d'un bleu de ciel : mais dans l'un et l'autre sexe, les plumes du collier sont variées transversalement de noir. La queue est courte, de la longueur des ailes, et terminée en pointe; le bec, les pieds, l'iris, sont d'un gris noirâtre. Cette espèce n'a pour elle que sa forme et son coloris; elle est d'ailleurs sans agrément, et n'apprend point à parler. »

LA PERRUCHE

A AILES NOIRES.

Neuvième espèce à queue courte.

AUTRE espèce qui se trouve à l'île de Luçon, et dont M. Sonnerat donne la description suivante :

« Cet oiseau est un peu plus petit que le précédent : il a le dessus du cou, le dos, les petites plumes des ailes et la queue, d'un verd foncé; le ventre, d'un verd clair et jaunâtre. Le sommet de la tête du mâle est d'un rouge très-vif. Les plumes qui entourent le bec en-dessus dans la femelle, sont de ce même rouge vif; elle a de plus une tache jaune au milieu du cou, au-dessus. Le mâle a la gorge bleue; la femelle l'a rouge. L'un et l'autre sexe a les grandes plumes des ailes noires; celles qui recouvrent la queue en-dessus sont rouges; le bec, les

pieds et l'iris sont jaunes. Je donne, dit M. Sonnerat, ces deux perruches comme mâle et femelle, parce qu'elles me semblent différer très-peu, se convenir par la taille, par la forme, par les couleurs, et parce qu'elles habitent le même climat : je n'oserai cependant affirmer que ce ne soient pas deux espèces distinctes. L'une et l'autre ont encore de commun de dormir suspendues aux branches la tête en bas, d'être friandes du suc qui coule du régime des cocotiers fraîchement coupés.»

L'ARIMANON*.

Dixième espèce de perruche à queue courte.

CET oiseau se trouve à l'île d'Otahiti, et son nom, dans la langue du pays, signifie *oiseau de coco*, parce qu'en effet il habite sur les cocotiers. Nous en devons la description à M. Commerson.

Nous le plaçons à la suite des perruches à courte queue, parce qu'il semble appartenir à ce genre; cependant cette perruche a un caractère qui lui est particulier, et qui n'appartient ni aux perruches à courte queue, ni aux perruches à queue longue: ce caractère est d'avoir la langue pointue et terminée par un pinceau de poils courts et blancs.

Le plumage de cet oiseau est entièrement d'un beau bleu, à l'exception de la

* Voyez les planches enluminées, n° 455, fig. 2, sous la dénomination de *petite perruche d'Otahiti*.

gorge et de la partie inférieure du cou, qui sont blanches ; le bec et les pieds sont rouges. Il est très - commun dans l'île d'Otabiti, où on le voit voltiger par-tout et on l'entend sans cesse piailler ; il vole de compagnie, se nourrit de bananes. Mais il est fort difficile à conserver en domesticité ; il se laisse mourir d'ennui, sur-tout quand il est seul dans la cage : on ne peut lui faire prendre d'autre nourriture que des jus de fruits ; il refuse constamment tous les alimens plus solides.

P E R R O Q U E T S

D U

NOUVEAU CONTINENT.

L E S A R A S.

DE tous les perroquets, l'ara est le plus grand et le plus magnifiquement paré; le pourpre, l'or et l'azur brillent sur son plumage. Il a l'œil assuré, la contenance ferme, la démarche grave, et même l'air désagréablement dédaigneux, comme s'il sentoit son prix et connoissoit trop sa beauté; néanmoins son naturel paisible le rend aisément familier et même susceptible de quelque attachement. On peut le rendre domestique sans en faire un esclave, il n'abuse pas de la liberté qu'on lui donne; la douce habitude le rappelle auprès de ceux qui le nourrissent, et il

revient assez constamment au domicile qu'on lui fait adopter.

Tous les aras sont naturels aux climats du nouveau monde situés entre les deux tropiques, dans le continent comme dans les îles; et aucun ne se trouve en Afrique ni dans les grandes Indes. Christophe Colomb, dans son second voyage, en touchant à la Guadeloupe, y vit des aras auxquels il donna le nom de *guacamayas*. On les rencontre jusque dans les îles désertes; et par-tout ils font le plus bel ornement de ces sombres forêts qui couvrent la terre abandonnée à la seule Nature.

Dès que ces perroquets parurent en Europe, ils y furent regardés avec admiration. Aldrovande, qui pour la première fois vit un ara à Mantoue en 1572, remarque que cet oiseau étoit alors absolument nouveau et très-recherché, et que les princes le donnoient et le recevoient comme un présent aussi beau que rare. Il étoit rare en effet; car Belon, cet observateur si curieux, n'avoit point vu d'aras, puisqu'il dit que les perroquets gris sont les plus grands de tous.

Nous connoissons quatre espèces d'aras; savoir, le rouge, le bleu, le verd et le noir. Nos nomenclateurs en ont indiqué six espèces, qui doivent se réduire par moitié, c'est-à-dire, aux trois premières, comme nous allons le démontrer par leur énumération successive.

Les caractères qui distinguent les aras des autres perroquets du nouveau monde, sont, 1^o la grandeur et la grosseur du corps, étant du double au moins plus gros que les autres; 2^o la longueur de la queue, qui est aussi beaucoup plus longue, même à proportion du corps; 3^o la peau nue et d'un blanc sale qui couvre les deux côtés de la tête, l'entoure par-dessous, et recouvre aussi la base de la mandibule inférieure du bec; caractère qui n'appartient à aucun autre perroquet. C'est cette même peau nue, au milieu de laquelle sont situés les yeux, qui donne à ces oiseaux une physionomie désagréable: leur voix l'est aussi, et n'est qu'un cri qui semble articuler *ara*, d'un ton rauque, grasseyant, et si fort, qu'il offense l'oreille.

L'ARA ROUGE*.

Première espèce.

ON a représenté cet oiseau dans deux différentes planches enluminées, sous la dénomination d'*ara rouge* et de *petit ara rouge* : mais ces deux représentations ne nous paroissent pas désigner deux espèces réellement différentes ; ce sont plutôt deux races distinctes, ou peut-être même de simples variétés de la même race. Cependant tous les nomenclateurs, d'après Gesner et Aldrovande, en ont fait deux espèces, quoique Marcgrave et tous les voyageurs, c'est-à-dire, tous ceux qui les ont vus et comparés, n'en aient fait, avec raison, qu'un seul et même oiseau, qui se trouve dans tous les climats chauds de l'Amérique, aux Antilles, au Mexique,

* Voyez les planches enluminées, nos 12 et 641.

aux terres de l'isthme, au Pérou, à la Guiane, au Bresil, etc.; et cette espèce, très-nombreuse et très-répandue en Amérique, ne se trouve nulle part dans l'ancien continent. Il doit donc paroître bien singulier que quelques auteurs aient, d'après Albin, appelé cet oiseau *perroquet de Macao*, et qu'ils aient cru qu'il venoit du Japon. Il est possible qu'on y en ait transporté quelques uns d'Amérique; mais il est certain qu'ils n'en sont pas originaires, et il y a apparence que ces auteurs ont confondu le grand lori rouge des Indes orientales avec l'ara rouge des Indes occidentales.

Ce grand ara rouge a près de trente pouces de longueur; mais celle de la queue en fait presque moitié. Tout le corps, excepté les ailes, est d'un rouge vermeil; les quatre plus longues plumes de la queue sont du même rouge; les grandes pennes de l'aile sont d'un bleu turquin en-dessus, et en-dessous d'un rouge de cuivre sur fond noir; dans les pennes moyennes, le bleu et le verd sont alliés et fondus d'une manière admirable;

les grandes couvertures sont d'un jaune doré, et terminées de verd ; les épaules sont du même rouge que le dos ; les couvertures supérieures et inférieures de la queue sont bleues ; quatre des plumes latérales de chaque côté sont bleues en-dessus, et toutes sont doublées d'un rouge de cuivre plus clair et plus métallique sous les quatre grandes plumes du milieu ; un toupet de plumes veloutées, rouge mordoré, s'avance en bourrelet sur le front ; la gorge est d'un rouge brun ; une peau membraneuse, blanche et nue, entoure l'œil, couvre la joue et enveloppe la mandibule inférieure du bec, lequel est noirâtre, ainsi que les pieds. Cette description a été faite sur un de ces oiseaux vivant, des plus grands et des plus beaux. Au reste, les voyageurs remarquent des variétés dans les couleurs, comme dans la grandeur de ces oiseaux, selon les différentes contrées, et même d'une île à une autre : nous en avons vu qui avoient la queue toute bleue, d'autres rouge et terminée de bleu. Leur grandeur varie autant et plus que leurs

couleurs ; mais les petits aras rouges sont plus rares que les grands.

En général, les aras étoient autrefois très-communs à Saint-Domingue. Je vois, par une lettre de M. le chevalier Deshayes, que depuis que les établissemens françois ont été poussés jusque sur le sommet des montagnes, ces oiseaux y sont moins fréquens. Au reste, les aras rouges et les aras bleus, qui font notre seconde espèce, se trouvent dans les mêmes climats, et ont absolument les mêmes habitudes naturelles : ainsi ce que nous allons dire de celui-ci peut s'appliquer à l'autre.

Les aras habitent les bois dans les terrains humides plantés de palmiers, et ils se nourrissent principalement des fruits du palmier-latanier, dont il y a de grandes forêts dans les savanes noyées : ils vont ordinairement par paires et rarement en troupes ; quelquefois néanmoins ils se rassemblent le matin pour crier tous ensemble, et se font entendre de très-loin. Ils jettent les mêmes cris lorsque quelque objet les effraie ou les surprend.

Ils ne manquent jamais aussi de crier en volant; et de tous les perroquets, ce sont ceux qui volent le mieux : ils traversent les lieux découverts, mais ne s'y arrêtent pas; ils se perchent toujours sur la cime ou sur la branchie la plus élevée des arbres. Ils vont le jour chercher leur nourriture au loin; mais tous les soirs ils reviennent au même endroit, dont ils ne s'éloignent qu'à la distance d'une lieue environ, pour chercher des fruits mûrs. Du Tertre dit que quand ils sont pressés de la faim, ils mangent le fruit du mancenillier, qui, comme l'on sait, est un poison pour l'homme et vraisemblablement pour la plupart des animaux. Il ajoute que la chair de ces aras qui ont mangé des pommes de mancenillier, est mal-saine et même vénéneuse : néanmoins on mange tous les jours des aras à la Guiane, au Bresil, etc. sans qu'on s'en trouve incommodé, soit qu'il n'y ait pas de mancenillier dans ces contrées, soit que les aras trouvant une nourriture plus abondante et qui leur convient mieux, ne mangent point les fruits de cet arbre de poison.

Il paroît que les perroquets dans le nouveau monde étoient tels à peu près qu'on a trouvé tous les animaux dans les terres désertes, c'est-à-dire, confians et familiers, et nullement intimidés à l'aspect de l'homme, qui, mal armé et peu nombreux dans ces régions, n'y avoit point encore fait connoître son empire. C'est ce que Pierre d'Angleria assure des premiers temps de la découverte de l'Amérique : les perroquets s'y laissoient prendre au lacet et presque à la main du chasseur ; le bruit des armes ne les effrayoit guère, et ils ne fuyoient pas en voyant leurs compagnons tomber morts. Ils préféroient à la solitude des forêts les arbres plantés près des maisons : c'est là que les Indiens les prenoient trois ou quatre fois l'année pour s'approprier leurs belles plumes, sans que cette espèce de violence parût leur faire désertir ce domicile de leur choix ; et c'est de là qu'Al-drovande, sur la foi de toutes les premières relations de l'Amérique, a dit que ces oiseaux s'y montroient naturellement amis de l'homme, ou du moins ne dou-

noient pas des signes de crainte : ils s'approchoient des cases en suivant les Indiens lorsqu'ils les y voyoient rentrer, et paroissoient s'affectionner aux lieux habités par ces hommes paisibles. Une partie de cette sécurité reste encore aux perroquets que nous avons relégués dans les bois. M. de la Borde nous le marque de ceux de la Guiane; ils se laissent approcher de très-près sans méfiance et sans crainte; et Pison dit des oiseaux du Bresil ce qu'on peut étendre à tout le nouveau monde, qu'ils ont peu d'astuce et donnent dans tous les pièges.

Les aras font leurs nids dans des trous de vieux arbres pourris, qui ne sont pas rares dans leur pays natal, où il y a plus d'arbres tombant de vétusté que d'arbres jeunes et sains : ils agrandissent le trou avec leur bec lorsqu'il est trop étroit; ils en garnissent l'intérieur avec des plumes. La femelle fait deux pontes par an, comme tous les autres perroquets d'Amérique, et chaque ponte est ordinairement de deux œufs, qui, selon du Tertre, sont gros comme des œufs de pigeon, et tachés

comme ceux de perdrix Il ajoute que les jeunes ont deux petits vers dans les narines, et un troisième dans un petit bubon qui leur vient au-dessus de la tête, et que ces petits vers meurent d'eux-mêmes lorsque ces oiseaux commencent à se couvrir de plumes. Ces vers dans les narines des oiseaux ne sont pas particuliers aux aras; les autres perroquets, les cassiques et plusieurs autres oiseaux, en ont de même tant qu'ils sont dans leur nid. Il y a aussi plusieurs quadrupèdes, et notamment les singes, qui ont des vers dans le nez et dans d'autres parties du corps. On connoît ces insectes en Amérique sous le nom de *vers macaques*; ils s'insinuent quelquefois dans la chair des hommes, et produisent des abcès difficiles à guérir. On a vu des chevaux mourir de ces abcès causés par les vers macaques; ce qui peut provenir de la négligence avec laquelle on traite les chevaux dans ce pays, où on ne les loge ni ne les panse.

Le mâle et la femelle ara couvent alternativement leurs œufs et soignent les

petits ; ils leur apportent également à manger : tant qu'ils ont besoin d'éducation, le père et la mère, qui ne se quittent guère , ne les abandonnent point ; on les voit toujours ensemble perchés à portée de leur nid.

Les jeunes aras s'appriivoient aisément ; et dans plusieurs contrées de l'Amérique on ne prend ces oiseaux que dans le nid , et on ne tend point de pièges aux vieux , parce que leur éducation seroit trop difficile et peut-être infructueuse : cependant du Tertre raconte que les sauvages des Antilles avoient une singulière manière de prendre ces oiseaux vivans ; ils épioient le moment où ils mangent à terre des fruits tombés ; ils tâchoient de les environner , et tout-à-coup ils jetoient des cris , frapportoient des mains et faisoient un si grand bruit , que ces oiseaux , subitement épouvantés, oublioient l'usage de leurs ailes , et se renversoient sur le dos pour se défendre du bec et des ongles ; les sauvages leur présentoient alors un bâton, qu'ils ne manquoient pas de saisir, et dans le moment on les attachoit avec

une petite liane au bâton. Il prétend de plus qu'on peut les apprivoiser, quoiqu'adultes et pris de cette manière violente; mais ces faits me paroissent un peu suspects, d'autant que tous les aras s'enfuient actuellement à la vue de l'homme, et qu'à plus forte raison ils s'enfueroient au grand bruit. Waffer dit que les Indiens de l'isthme de l'Amérique apprivoisent les aras comme nous apprivoisons les pies; qu'ils leur donnent la liberté d'aller se promener le jour dans les bois, d'où ils ne manquent pas de revenir le soir; que ces oiseaux imitent la voix de leur maître et le chant d'un oiseau qu'il appelle *chicali*. Fernandès rapporte qu'on peut leur apprendre à parler, mais qu'ils ne prononcent que d'une manière grossière et désagréable; que quand on les tient dans les maisons, ils y élèvent leurs petits comme les autres oiseaux domestiques. Il est très-sûr en effet qu'ils ne parlent jamais aussi bien que les autres perroquets, et que quand ils sont apprivoisés, ils ne cherchent point à s'enfuir.

Les Indiens se servent de leurs plumes

pour faire des bonnets de fêtes et d'autres parures; ils se passent quelques unes de ces belles plumes à travers les joues, la cloison du nez et les oreilles. La chair des aras, quoiqu'ordinairement dure et noire, n'est pas mauvaise à manger, elle fait de bon bouillon; et les perroquets en général sont le gibier le plus commun des terres de Cayenne, et celui qu'on mange le plus ordinairement.

L'ara est peut-être plus qu'aucun autre oiseau sujet au mal caduc, qui est plus violent et plus immédiatement mortel dans les climats chauds que dans les pays tempérés. J'en ai nourri un des plus grands et des plus beaux de cette espèce, qui m'avoit été donné par madame la marquise de Pompadour en 1751 : il tomboit d'épilepsie deux ou trois fois par mois, et cependant il n'a pas laissé de vivre plusieurs années dans ma campagne en Bourgogne, et il auroit vécu bien plus long-temps si on ne l'avoit pas tué. Mais dans l'Amérique méridionale ces oiseaux meurent ordinairement de ce même mal caduc, ainsi que tous les autres perro-

quets, qui y sont également sujets dans l'état de domesticité. C'est probablement, comme nous l'avons dit dans l'article des serins, la privation de leur femelle et la surabondance de nourriture qui leur causent ces accès épileptiques, auxquels les sauvages, qui les élèvent dans leurs carbets pour faire commerce de leurs plumes, ont trouvé un remède bien simple : c'est de leur entamer l'extrémité d'un doigt et d'en faire couler une goutte de sang ; l'oiseau paroît guéri sur-le-champ ; et ce même secours réussit également sur plusieurs autres oiseaux qui sont, en domesticité, sujets aux mêmes accidens. On doit rapprocher ceci de ce que j'ai dit à l'article des serins qui tombent du mal caduc, et qui meurent lorsqu'ils ne jettent pas une goutte de sang par le bec : il semble que la Nature cherche à faire le même remède que les sauvages ont trouvé.

On appelle *crampe*, dans les colonies, cet accident épileptique, et on assure qu'il ne manque pas d'arriver à tous les perroquets en domesticité, lorsqu'ils se

perchent sur un morceau de fer, comme sur un clou ou sur une tringle, etc.; en sorte qu'on a grand soin de ne leur permettre de se poser que sur du bois. Ce fait, qui, dit-on, est reconnu pour vrai, semble indiquer que cet accident, qui n'est qu'une forte convulsion dans les nerfs, tient d'assez près à l'électricité, dont l'action est, comme l'on sait, bien plus violente dans le fer que dans le bois.

L' A R A B L E U *.

Seconde espèce.

LES nomenclateurs ont encore fait ici deux espèces d'une seule ; ils ont nommé la première *ara bleu et jaune de la Jamaïque*, et la seconde, *ara bleu et jaune du Brésil* : mais ces deux oiseaux sont non seulement de la même espèce, mais encore des mêmes contrées dans les climats chauds de l'Amérique méridionale. L'erreur de ces nomenclateurs vient vraisemblablement de la méprise qu'a faite Albin, en prenant le premier de ces aras bleus pour la femelle de l'ara rouge ; et comme on a reconnu qu'il n'étoit pas de cette espèce, on a cru qu'il pouvoit être différent de l'ara bleu commun : mais c'est certainement le même oiseau. Cet

* Voyez les planches enluminées, n° 36, sous la dénomination de *l'ara bleu et jaune du Brésil*.

ara bleu se trouve dans les mêmes endroits que l'ara rouge ; il a les mêmes habitudes naturelles , et il est au moins aussi commun.

Sa description est aisée à faire ; car il est entièrement bleu d'azur sur le dessus du corps , les ailes et la queue , et d'un beau jaune sous tout le corps : ce jaune est vif et plein , et le bleu a des reflets et un lustre éblouissant. Les sauvages admirent ces aras et chantent leur beauté ; le refrain ordinaire de leurs chansons est : *Oiseau jaune , oiseau jaune , que tu es beau !*

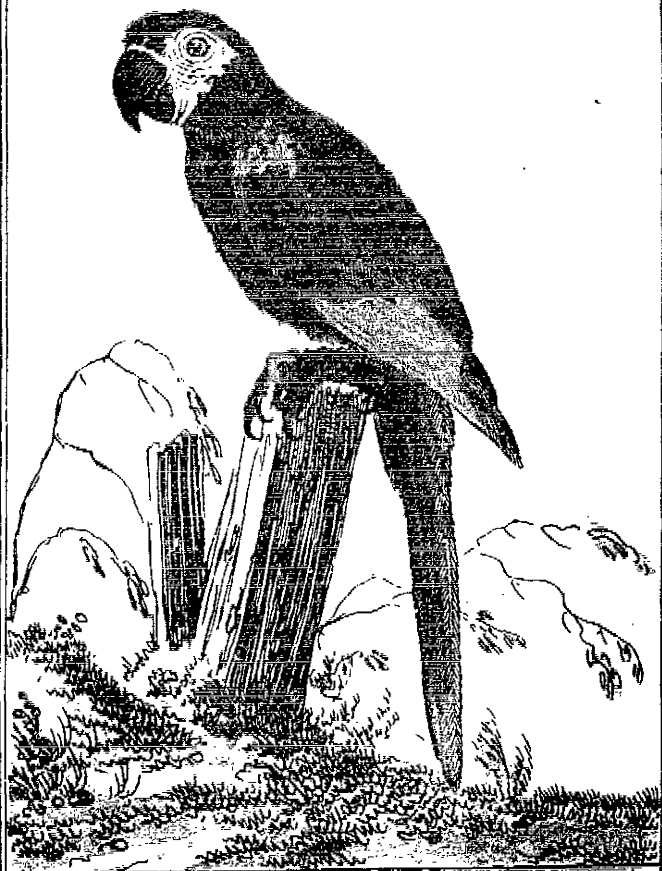
Les aras bleus ne se mêlent point avec les aras rouges , quoiqu'ils fréquentent les mêmes lieux , sans chercher à se faire la guerre. Ils ont quelque chose de différent dans la voix : les sauvages reconnoissent les rouges et les bleus sans les voir , et par leur seul cri ; ils prétendent que ceux-ci ne prononcent pas si distinctement *ara*.

L'ARA VERD*.

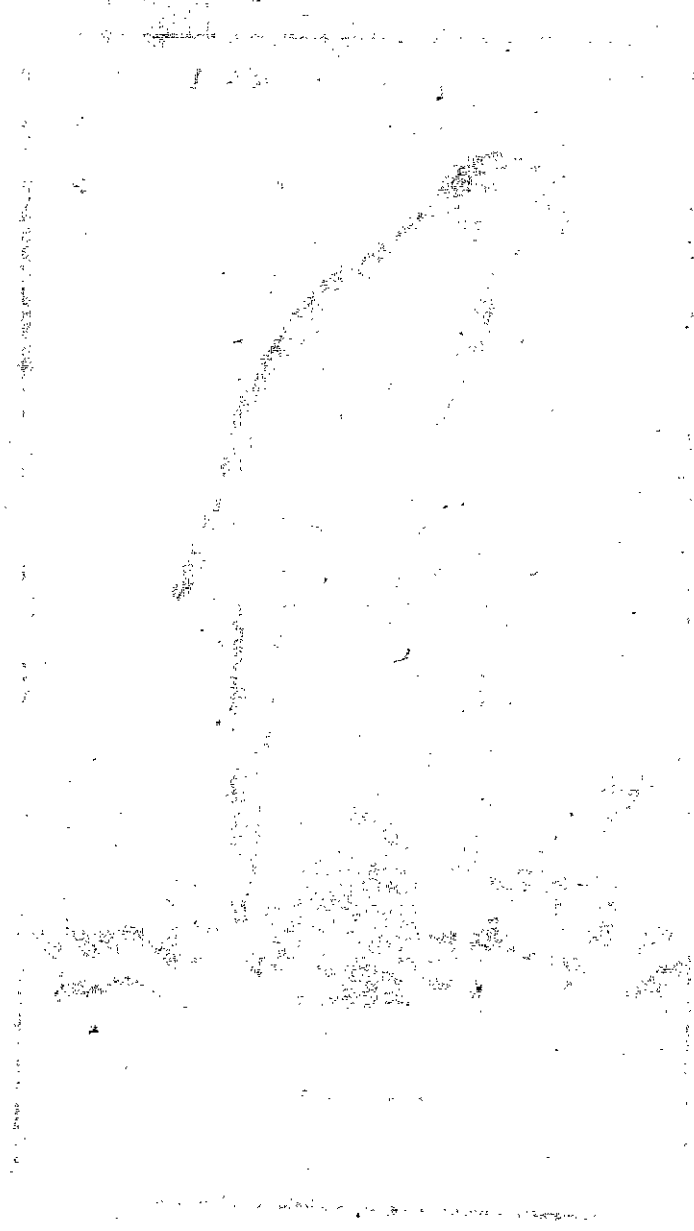
Troisième espèce.

L'ARA verd est bien plus rare que l'ara rouge et l'ara bleu ; il est aussi bien plus petit, et l'on n'en doit compter qu'une espèce, quoique les nomenclateurs en aient encore fait deux, parce qu'ils l'ont confondu avec une perruche verte qu'on a appelée *perruche ara*, parce qu'elle prononce assez distinctement le mot *ara*, et qu'elle a la queue beaucoup plus longue que les autres perruches : mais ce n'en est pas moins une vraie perruche, très-connue à Cayenne et très-commune, au lieu que l'ara verd y est si rare, que les habitans mêmes ne le connoissent pas, et que lorsqu'on leur en parle, ils croient que c'est cette perruche. M. Sloane dit

* Voyez les planches enluminées, n° 383, sous la dénomination de l'ara verd du *Bresil*.



LARA VERT.



que le petit macao , ou petit ara verd , est fort commun dans les bois de la Jamaïque : mais Edwards remarque , avec raison , qu'il s'est trompé , parce que , quelques recherches qu'il ait faites , il n'a jamais pu s'en procurer qu'un seul par ses correspondans ; au lieu que s'il étoit commun à la Jamaïque , il en viendroit beaucoup en Angleterre. Cette erreur de Sloane vient probablement de ce qu'il a , comme nos nomenclateurs , confondu la perruche verte à longue queue avec l'ara verd. Au reste , nous avons cet ara verd vivant ; il nous a été donné par M. Sonini de Manoncourt , qui l'a eu à Cayenne des sauvages de l'Oyapok , où il avoit été pris dans le nid.

Sa longueur , depuis l'extrémité du bec jusqu'à celle de la queue , est d'environ seize pouces ; son corps , tant en-dessus qu'en-dessous , est d'un verd qui , sous les différens aspects , paroît ou éclatant et doré , ou olive foncé ; les grandes et petites penes de l'aile sont d'un bleu d'aigue-marine sur fond brun doublé d'un rouge de cuivre ; le dessous de la queue est de ce

même rouge, et le dessus est peint de bleu d'aigue-marine fondu dans du verd d'olive; le verd de la tête est plus vif et moins chargé d'olivâtre que le verd du reste du corps; à la base du bec supérieur, sur le front, est une bordure noire de petites plumes effilées qui ressemblent à des poils; la peau blanche et nue qui environne les yeux, est aussi parsemée de petits pinceaux rangés en lignes des mêmes poils noirs; l'iris de l'œil est jaunâtre.

Cet oiseau aussi beau que rare est encore aimable par ses mœurs sociales et par la douceur de son naturel: il est bientôt familiarisé avec les personnes qu'il voit fréquemment; il aime leur accueil, leurs caresses, et semble chercher à les leur rendre: mais il repousse celles des étrangers, et sur-tout celles des enfans, qu'il poursuit vivement, et sur lesquels il se jette; il ne connoît que ses amis. Comme tous les perroquets élevés en domesticité, il se met sur le doigt dès qu'on le lui présente; il se tient aussi sur le bois: mais en hiver, et même en été, dans les temps frais et pluvieux, il pré-

fère d'être sur les bras ou sur l'épaule , sur-tout si les habillemens sont de laine ; car en général il semble se plaire beaucoup sur le drap ou sur les autres étoffes de cette nature qui garantissent le mieux du froid ; il se plaît aussi sur les fourneaux de la cuisine , lorsqu'ils ne sont pas tout-à-fait refroidis , et qu'ils conservent encore une chaleur douce. Par la même raison il semble éviter de se poser sur les corps durs qui communiquent du froid , tels que le fer , le marbre , le verre , etc. , et même , dans les temps froids et pluvieux de l'été , il frissonne et tremble si on lui jette de l'eau sur le corps ; cependant il se baigne volontiers pendant les grandes chaleurs , et trempe souvent sa tête dans l'eau.

Lorsqu'on le gratte légèrement , il étend les ailes en s'accroupissant , et il fait alors entendre un son désagréable , assez semblable au cri du geai ; en soulevant les ailes et hérissant ses plumes , et ce cri habituel paroît être l'expression du plaisir comme celle de l'ennui : d'autres fois il fait un cri bref et aigu qui est moins équi-

voque que le premier, et qui exprime la joie ou la satisfaction ; car il le fait ordinairement entendre lorsqu'on lui fait accueil, ou lorsqu'il voit venir à lui les personnes qu'il aime. C'est cependant par ce même dernier cri qu'il manifeste ses petits momens d'impatience et de mauvaise humeur. Au reste, il n'est guère possible de rien statuer de positif sur les différens cris de cet oiseau et de ses semblables, parce qu'on sait que ces animaux, qui sont organisés de manière à pouvoir contrefaire les sifflemens, les cris, et même la parole, changent de voix presque toutes les fois qu'ils entendent quelques sons qui leur plaisent et qu'ils peuvent imiter.

Celui-ci est jaloux ; il l'est sur-tout des petits enfans qu'il voit avoir quelque part aux caresses ou aux bienfaits de sa maîtresse ; s'il en voit un sur elle, il cherche aussitôt à s'élaner de son côté en étendant les ailes : mais comme il n'a qu'un vol court et pesant, et qu'il semble craindre de tomber en chemin, il se borne à lui témoigner son mécontentement par des gestes et des mouvemens

inquiets , et par des cris perçans et redoublés , et il continue ce tapage jusqu'à ce qu'il plaise à sa maîtresse de quitter l'enfant et d'aller le reprendre sur son doigt ; alors il lui en témoigne sa joie par un murmure de satisfaction , et quelquefois par une sorte d'éclat qui imite parfaitement le rire grave d'une personne âgée. Il n'aime pas non plus la compagnie des autres perroquets ; et si on en met un dans la chambre qu'il habite , il n'a point de bien qu'on ne l'en ait débarrassé. Il semble donc que cet oiseau ne veuille partager avec qui que ce soit la moindre caresse ni le plus petit soin de ceux qu'il aime , et que cette espèce de jalousie ne lui est inspirée que par l'attachement : ce qui le fait croire , c'est que si un autre que sa maîtresse caresse le même enfant contre lequel il se met de si mauvaise humeur , il ne paroît pas s'en soucier , et n'en témoigne aucune inquiétude.

Il mange à peu près de tout ce que nous mangeons : le pain , la viande de bœuf , le poisson frit , la pâtisserie , et le sucre sur-tout , sont fort de son goût ; néan-

moins il semble leur préférer les pommes cuites, qu'il avale avidement, ainsi que les noisettes, qu'il casse avec son bec et épiluche ensuite fort adroitement entre ses doigts, afin de n'en prendre que ce qui est mangeable. Il suce les fruits tendres au lieu de les mâcher, en les pressant avec sa langue contre la mandibule supérieure du bec ; et pour les autres nourritures moins tendres, comme le pain, la pâtisserie, etc., il les broie ou les mâche, en appuyant l'extrémité du demi-bec inférieur contre l'endroit le plus concave du supérieur : mais, quels que soient ses alimens, ses excréments ont toujours été d'une couleur verte, et mêlée d'une espèce de craie blanche, comme ceux de la plupart des autres oiseaux, excepté les temps où il a été malade, qu'ils étoient d'une couleur orangée, ou jaunâtre foncé.

Au reste, cet ara, comme tous les autres perroquets, se sert très-adroitement de ses pattes ; il ramène en avant le doigt postérieur pour saisir et retenir les fruits et les autres morceaux qu'on lui donne, et pour les porter ensuite à

son bec. On peut donc dire que les perroquets se servent de leurs doigts , à peu près comme les écureuils ou les singes ; ils s'en servent aussi pour se suspendre et s'accrocher. L'ara verd dont il est ici question dormoit presque toujours ainsi accroché dans les fils de fer de sa cage. Les perroquets ont une autre habitude commune que nous avons remarquée sur plusieurs espèces différentes ; ils ne marchent, ne grimpent ni ne descendent jamais sans commencer par s'accrocher ou s'aider avec la pointe de leur bec ; ensuite ils portent leurs pattes en avant pour servir de second point d'appui. Ainsi ce n'est que quand ils marchent à plat qu'ils ne font point usage de leur bec pour changer de lieu.

Les narines , dans cet ara , ne sont point visibles , comme celles de la plupart des autres perroquets ; au lieu d'être sur la corne apparente du bec , elles sont cachées dans les premières petites plumes qui recouvrent la base de la mandibule supérieure , qui s'élève et forme une cavité à sa racine. Quand l'oiseau fait effort

pour imiter quelques sons difficiles , on remarque aussi que sa langue se replie alors vers l'extrémité ; et lorsqu'il mange, il la replie de même ; faculté refusée aux oiseaux qui ont le bec droit et la langue pointue , et qui ne peuvent la faire mouvoir qu'en la retirant ou en l'avancant dans la direction du bec. Au reste , ce petit ara verd est aussi et peut être plus robuste que la plupart des autres perroquets ; il apprend bien plus aisément à parler , et prononce bien plus distinctement que l'ara rouge et l'ara bleu ; il écoute les autres perroquets et s'instruit avec eux. Son cri est presque semblable à celui des autres aras ; seulement il n'a pas la voix si forte à beaucoup près , et ne prononce pas si distinctement *ara*.

On prétend que les amandes amères font mourir les perroquets ; mais je ne m'en suis pas assuré : je sais seulement que le persil , pris même en petite quantité , et qu'ils semblent aimer beaucoup , leur fait grand mal ; dès qu'ils en ont mangé , il coule de leur bec une liqueur épaisse et gluante , et ils meurent ensuite en moins d'une heure ou deux.

Il paroît qu'il y a dans l'espèce de l'ara verd la même variété de races ou d'individus que dans celle des aras rouges ; du moins M. Edwards a donné l'ara verd sur un individu de la première grandeur, puisqu'il trouve à l'aile pliée treize pouces de longueur, et quinze à la plume du milieu de la queue. Cet ara verd avoit le front rouge ; les pennes de l'aile étoient bleues, ainsi que le bas du dos et le croupion. M. Edwards appelle la couleur du dedans des ailes et du dessous de la queue un *orangé obscur*. C'est apparemment ce rouge bronzé sombre que nous avons vu à la doublure des ailes de notre ara verd. Les plumes de la queue de celui d'Edwards étoient rouges en-dessus et terminées de bleu.

L'ARA NOIR.

Quatrième espèce.

CET ara a le plumage noir avec des reflets d'un verd luisant, et ces couleurs mélangées sont assez semblables à celles du plumage de l'ani. Nous ne pouvons qu'indiquer l'espèce de cet ara, qui est connue des sauvages de la Guiane, mais que nous n'avons pu nous procurer; nous savons seulement que cet oiseau diffère des autres aras par quelques habitudes naturelles: il ne vient jamais près des habitations, et ne se tient que sur les sommets secs et stériles des montagnes de roches et de pierres. Il paroît que c'est de cet ara noir que de Laet a parlé sous le nom d'*araruna* ou *machao*, et dont il dit que le plumage est noir, mais si bien mêlé de verd, qu'aux rayons du soleil il brille admirablement. Il ajoute que cet

oiseau a les pieds jaunes , le bec et les yeux rougeâtres , et qu'il ne se tient que dans l'intérieur des terres.

M. Brisson a fait encore un autre ara d'une perruche , et il l'a appelé *ara varié des Moluques*. Mais , comme nous l'avons dit , il n'y a point d'aras dans les grandes Indes , et nous avons parlé de cette perruche à l'article des perruches de l'ancien continent.

LES AMAZONES

ET

LES CRICKS.

Nous appellerons *perroquets amazones* tous ceux qui ont du rouge sur le fouet de l'aile : ils sont connus en Amérique sous ce nom , parce qu'ils viennent originairement du pays des Amazones. Nous donnerons le nom de *criks* à ceux qui n'ont pas de rouge sur le fouet de l'aile , mais seulement sur l'aile : c'est aussi le nom que les sauvages de la Guiane ont donné à ces perroquets , qui commencent même à être connus en France sous ce même nom. Ils diffèrent encore des amazones : 1^o. en ce que le verd du plumage des amazones est brillant et même éblouissant , tandis que le verd des cricks est mat et

jaunâtre ; 2°. en ce que les amazones ont la tête couverte d'un beau jaune très-vif, au lieu que, dans les criks, ce jaune est obscur et mêlé d'autres couleurs ; 3°. en ce que les criks sont un peu plus petits que les amazones, lesquels sont eux-mêmes beaucoup plus petits que les aras ; 4°. les amazones sont très-beaux et très-rares, au lieu que les criks sont les plus communs des perroquets et les moins beaux ; ils sont d'ailleurs répandus partout en grand nombre, au lieu que les amazones ne se trouvent guère qu'au Para et dans quelques autres contrées voisines de la rivière des Amazones.

Mais les criks ayant du rouge dans les ailes, doivent être ici rapprochés des amazones, dont ce rouge fait le caractère principal ; ils ont aussi les mêmes habitudes naturelles ; ils volent également en troupes nombreuses, se perchent en grand nombre dans les mêmes endroits, et jettent tous ensemble des cris qui se font entendre fort loin ; ils vont aussi dans les bois, soit sur les hauteurs, soit dans les lieux bas, et jusque dans les savanes noyées, plantées

de palmiers *common* et d'*avouara*, dont ils aiment beaucoup les fruits, ainsi que ceux des *gommiers élastiques*, des *bananiers*, etc. Ils mangent donc de beaucoup plus d'espèces de fruits que les aras, qui ne se nourrissent ordinairement que de ceux du palmier-latanier; et néanmoins ces fruits du latanier sont si durs, qu'on a peine à les couper au couteau: ils sont ronds et gros comme des pommes de rainette.

Quelques auteurs ont prétendu que la chair de tous les perroquets d'Amérique contracte l'odeur et la couleur des fruits et des grains dont ils se nourrissent, qu'ils ont une odeur d'ail lorsqu'ils ont mangé du fruit d'acajou, une saveur de muscade et de girofle lorsqu'ils se nourrissent du fruit de *génipa*, dont le suc, d'abord clair comme de l'eau, devient en quelques heures aussi noir que de l'encre. Ils ajoutent que les perroquets deviennent très-gras dans la saison de la maturité des goyaves, qui sont en effet fort bons à manger; enfin que la graine de coton les enivre au point qu'on peut les prendre avec la main.

Les amazones, les criks et tous les autres perroquets d'Amérique font, comme les aras, leurs nids dans des trous de vieux arbres creusés par les pics ou charpentiers, et ne pondent également que deux œufs deux fois par an, que le mâle et la femelle couvent alternativement. On assure qu'ils ne renoncent jamais leurs nids, et que quoiqu'on ait touché et manié leurs œufs, ils ne se dégoûtent pas de les couvrir, comme font la plupart des autres oiseaux. Ils s'attroupent dans la saison de leurs amours, pondent ensemble dans le même quartier, et vont de compagnie chercher leur nourriture. Lorsqu'ils sont rassasiés, ils font un caquetage continu et bruyant, changeant de place sans cesse, allant et revenant d'un arbre à l'autre, jusqu'à ce que l'obscurité de la nuit et la fatigue du mouvement les forcent à se reposer et à dormir. Le matin on les voit sur les branches dénuées de feuilles, dès que le soleil commence à paroître; ils y restent tranquilles jusqu'à ce que la rosée qui a humecté leurs plumes soit dissipée, et qu'ils soient réchauffés; alors ils partent

tous ensemble avec un bruit semblable à celui des corneilles grises, mais plus fort. Le temps de leurs nichées est la saison des pluies.

D'ordinaire les sauvages prennent les perroquets dans le nid, parce qu'ils sont plus aisés à élever et qu'ils s'appriivoisent mieux : cependant les Caraïbes, selon le P. Labat, les prennent aussi lorsqu'ils sont grands. Ils observent, dit-il, les arbres sur lesquels ils se perchent en grand nombre le soir et quand la nuit est venue; ils portent aux environs de l'arbre des charbons allumés, sur lesquels ils mettent de la gomme avec du piment vert : cela fait une fumée épaisse qui étourdit ces oiseaux et les fait tomber à terre; ils les prennent alors, leur lient les pieds, et les font revenir de leur étourdissement en leur jetant de l'eau sur la tête. Ils les abattent aussi, sans les blesser beaucoup, à coups de flèches émoussées.

Mais lorsqu'on les prend ainsi vieux, ils sont difficiles à priver. Il n'y a qu'un seul moyen de les rendre doux au point de pouvoir les manier; c'est de leur souf-

fler de la fumée de tabac dans le bec : ils en respirent assez pour s'enivrer à demi , et ils sont doux tant qu'ils sont ivres ; après quoi on réitère le même camouflet s'ils deviennent méchants , et ordinairement ils cessent de l'être en peu de jours. Au reste , on n'a pas l'idée de la méchanceté des perroquets sauvages ; ils mordent cruellement et ne démordent pas , et cela sans être provoqués. Ces perroquets pris vieux n'apprennent jamais que très-imparfaitement à parler. On fait la même opération de la fumée de tabac pour les empêcher de *cancaner* (c'est le mot dont se servent les François d'Amérique pour exprimer leur vilain cri), et ils cessent en effet de crier lorsqu'on leur a donné un grand nombre de camouflets.

Quelques auteurs ont prétendu que les femelles des perroquets n'apprennent point à parler ; mais c'est en même temps une erreur et une idée contre nature : on les instruit aussi aisément que les mâles , et même elles sont plus dociles et plus douces. Au reste , de tous les perroquets de l'Amérique , les amazones et les criks

sont ceux qui sont les plus susceptibles d'éducation et de l'imitation de la parole , sur-tout quand ils sont pris jeunes.

Comme les sauvages font commerce entre eux des plumes de perroquets , ils s'emparent d'un certain nombre d'arbres sur lesquels ces oiseaux viennent faire leurs nids ; c'est une espèce de propriété dont ils tirent le revenu en vendant les perroquets aux étrangers , et commerçant des plumes avec les autres sauvages. Ces arbres aux perroquets passent de père en fils , et c'est souvent le meilleur immeuble de la succession.

LES PERROQUETS AMAZONES.

Nous en connoissons cinq espèces, indépendamment de plusieurs variétés : la première est l'amazone à tête jaune ; et la seconde, le tarabé, ou l'amazone à tête rouge ; la troisième, l'amazone à tête blanche ; la quatrième, l'amazone jaune ; et la cinquième, l'aourou-couraou.

L'AMAZONE A TÊTE JAUNE.

Première espèce.

CET oiseau a le sommet de la tête d'un beau jaune vif ; la gorge , le cou , le dessus du dos et les couvertures supérieures des ailes , d'un verd brillant ; la poitrine et le ventre d'un verd un peu jaunâtre ; le fœuct des ailes est d'un rouge vif ; les pennes des ailes sont variées de verd , de noir , de bleu violet et de rouge ; les deux pennes extérieures de chaque côté de la queue ont leurs barbes intérieures rouges à l'origine de la plume , ensuite d'un verd foncé jusque vers l'extrémité , qui est d'un verd jaunâtre ; les autres pennes sont d'un verd foncé , et terminées d'un verd jaunâtre ; le bec est rouge à la base , et cendré sur le reste de son étendue ; l'iris des yeux est jaune ; les pieds sont gris , et les ongles noirs.

Nous devons observer ici que M. Linnæus a fait une erreur en disant que ces oiseaux ont les joues nues (*psittacus genis nudis*); ce qui confond mal-à-propos les perroquets amazones avec les aras, qui seuls ont ce caractère, les amazones ayant au contraire des plumes sur les joues, c'est-à-dire, entre le bec et les yeux, et n'ayant, comme tous les autres perroquets, qu'un très-petit cercle de peau nue autour des yeux.

V A R I É T É S

O U

ESPÈCES VOISINES DE L'AMAZONE
A TÊTE JAUNE.

IL y a encore deux autres espèces voisines de celle que nous venons de décrire, et qui peut-être n'en sont que des variétés.

I. LA première, que nous avons fait représenter dans nos planches enluminées, n° 312, sous la dénomination de *perroquet verd et rouge de Cayenne*, n'a été indiquée par aucun naturaliste, quoique cet oiseau soit connu à la Guiane sous le nom de *bâtard amazone* ou de *demi-amazone* : l'on prétend qu'il vient du mélange d'un perroquet amazone avec un autre perroquet. Il est en effet abâtardi si on veut le comparer à l'espèce dont nous venons de parler : car il n'a point le beau

jaune sur la tête , mais seulement un peu de jaunâtre sur le front , près de la racine du bec ; le verd de son plumage n'est pas aussi brillant , il est d'un verd jaunâtre , et il n'y a que le rouge des ailes qui soit semblable et placé de même ; il y a aussi une nuance de jaunâtre sous la queue ; son bec est rougeâtre , et ses pieds sont gris ; sa grandeur est égale. Ainsi l'on ne peut guère douter qu'il ne tienne de très-près à l'espèce de l'amazone.

II. La seconde variété a été premièrement indiquée par Aldrovande , et , suivant sa description , elle ne paroît différer de notre premier perroquet amazone que par les couleurs du bec , que cet auteur dit être d'un jaune couleur d'ocre sur les côtés de la mandibule supérieure , dont le sommet est bleuâtre sur sa longueur , avec une petite bande blanche vers l'extrémité ; la mandibule inférieure est aussi jaunâtre dans son milieu , et d'une couleur plombée dans le reste de son étendue : mais toutes les couleurs du plumage , la grandeur et la forme du

corps étant les mêmes que celles de notre perroquet amazone à tête jaune, il ne nous paroît pas douteux que ce ne soit une variété de cette espèce.

LE TARABÉ,

O U

AMAZONE A TÊTE ROUGE.

Seconde espèce.

CE perroquet, décrit par Marcgrave comme naturel au Bresil, ne se trouve point à la Guiane. Il a la tête, la poitrine, le fouet et le haut des ailes, rouges; et c'est par ce caractère qu'il doit être réuni avec les perroquets amazones. Tout le reste de son plumage est verd; le bec et les pieds sont d'un cendré obscur.

L'AMAZONE

A TÊTE BLANCHE*.

Troisième espèce.

IL seroit plus exact de nommer ce perroquet à *front blanc*, parce qu'il n'a guère que cette partie de la tête blanche : quelquefois le blanc engage aussi l'œil et s'étend sur le sommet de la tête, comme dans l'oiseau de la planche enluminée, n° 549; souvent il ne borde que le front,

* Voyez les planches enluminées, n° 549, sous la dénomination de *perroquet de la Martinique*; et n° 335, sous celle de *perroquet à front blanc du Sénégal*.

Ces deux oiseaux n'en font qu'un; et s'il est doublé, c'est parce que nos dessinateurs ont été trompés par l'indication du climat. Il est sûr que ce perroquet est d'Amérique, et en même temps très-probable qu'il ne se trouve point en Afrique.



L'AMAZONE À TÊTE BLANCHE.



comme dans celui du n° 335. Ces deux individus, qui semblent indiquer une variété dans l'espèce, diffèrent encore par le ton de couleur, qui est d'un verd plus foncé et plus dominant dans celui-ci, et moins ondé de noir, plus clair, mêlé de jaunâtre dans le premier, et coupé de festons noirs sur tout le corps; la gorge et le devant du cou sont d'un beau rouge. Cette couleur a moins d'étendue et de brillant dans l'autre; mais il en porte encore une tache sous le ventre. Tous deux ont les grandes plumes de l'aile bleues; celles de la queue sont d'un verd jaunâtre, teintes de rouge dans leur première moitié. On remarque dans le fouet de l'aile la tache rouge qui est, pour ainsi dire, la livrée des amazones. Sloane dit qu'on apporte fréquemment de ces perroquets de Cuba à la Jamaïque, et qu'ils se trouvent aussi à Saint-Domingue. On en voit de même au Mexique; mais on ne les rencontre pas à la Guiane. M. Brisson a fait de cet oiseau deux espèces, et son erreur vient de ce qu'il a cru que le perroquet à tête blanche, donné par Edwards,

étoit différent du sien. On s'assurera ; en comparant la planche d'Edwards avec la nôtre , que c'est le même oiseau. De plus , le perroquet de la Martinique , indiqué par le P. Labat , qui a le dessus de la tête couleur d'ardoise , avec quelque peu de rouge , est , comme l'on voit , différent de notre perroquet amazone à tête blanche , et c'est sans fondement que M. Brisson a dit que c'étoit le même que celui-ci.

UNIVERSITY OF CHICAGO LIBRARY





L'AMAZONE JAUNE-
ou PERROQUET D'OR.

L'AMAZONE JAUNE *.

Quatrième espèce.

CE perroquet amazone est probablement du Brésil, parce que Salerne dit qu'il en a vu un qui prononçoit des mots portugais. Nous ne savons cependant pas positivement si celui dont nous donnons la figure est venu du Brésil; mais il est sûr qu'il est du nouveau continent, et qu'il appartient à l'ordre des amazones par le rouge qu'il a sur le fouet des ailes.

Il a tout le corps et la tête d'un très-beau jaune, du rouge sur le fouet de l'aile, ainsi que sur les grandes plumes de l'aile et sur les plumes latérales de la queue; l'iris des yeux est rouge; le bec et les pieds sont blancs.

* Voyez les planches enluminées, n° 13.

L'AOUROU-COURAOU *.

Cinquième espèce.

L'AOUROU-COURAOU de Marcgrave est un bel oiseau qui se trouve à la Guiane et au Bresil. Il a le front bleuâtre avec une bande de même couleur au - dessus des yeux ; le reste de la tête est jaune ; les plumes de la gorge sont jaunes et bordées de verd bleuâtre ; le reste du corps est d'un verd clair qui prend une teinte de jaunâtre sur le dos et sur le ventre ; le fouet de l'aile est rouge ; les couvertures supérieures des ailes sont vertes ; les plumes de l'aile sont variées de verd , de noir , de jaune , de bleu violet et de rouge : la queue est verte ; mais lorsque les plumes en sont étendues , elles pa-

* Voyez les planches enluminées, n° 547, sous la dénomination de *perroquet amazone*.

roissent frangées de noir, de rouge et de bleu : l'iris des yeux est de couleur d'or ; le bec est noirâtre , et les pieds sont cendrés.

VARIÉTÉS

DE L'AOUROU-COURAOU.

IL y a plusieurs variétés qu'on doit rapporter à cette espèce.

I. L'OISEAU indiqué par Aldrovande sous la dénomination de *psittacus viridis melanorynchos*, qui ne diffère presque en rien de celui-ci, comme on peut le voir en comparant la description d'Aldrovande avec la nôtre.

II. UNE seconde variété est encore un perroquet indiqué par Aldrovande, qui a le front d'un bleu d'aigue-marine, avec une bande de cette couleur au-dessus des yeux; ce qui, comme l'on voit, ne s'éloigne que d'une nuance de l'espèce que nous venons de décrire. Le sommet de la tête est aussi d'un jaune plus pâle; la

mandibule supérieure du bec est rouge à sa base , bleuâtre dans son milieu , et noire à son extrémité ; la mandibule inférieure est blanchâtre. Tout le reste de la description d'Aldrovande donne des couleurs absolument semblables à celles de notre cinquième espèce , dont cet oiseau par conséquent n'est qu'une variété. On le trouve non seulement à la Guiane , au Bresil , au Mexique , mais encore à la Jamaïque ; et il faut qu'il soit bien commun au Mexique , puisque les Espagnols lui ont donné un nom particulier , *catherina*. Il se trouve aussi à la Guiane , d'où on l'a probablement transporté à la Jamaïque ; car les perroquets ne volent pas assez pour faire un grand trajet de mer. Labat dit même qu'ils ne vont pas d'une île à l'autre , et que l'on connoît les perroquets des différentes îles. Ainsi les perroquets du Bresil , de Cayenne et du reste de la terre ferme d'Amérique , que l'on voit dans les îles du vent et sous le vent , y ont été transportés , et l'on n'en voit point ou très-peu de ceux des îles dans la terre ferme , par la difficulté que les cou-

rans de la mer opposent à cette traversée, qui peut se faire en six ou sept jours depuis la terre ferme aux îles, et qui demande six semaines ou deux mois des îles à la terre ferme.

III. UNE troisième variété est celle que Marcgrave a indiquée sous le nom de *aiuru-curuca*. Cet oiseau a sur la tête une espèce de bonnet bleu mêlé d'un peu de noir, au milieu duquel il y a une tache jaune. Cette indication, comme l'on voit, ne diffère en rien de notre description. Le bec est cendré à sa base, et noir à son extrémité : voilà la seule petite différence qu'il y ait entre ces deux perroquets. Ainsi l'on peut croire que celui de Marcgrave est une variété de notre cinquième espèce.

IV. UNE quatrième variété indiquée de même par Marcgrave, et qu'il dit être semblable à la précédente, a néanmoins été prise, ainsi que les oiseaux que nous venons de citer et beaucoup d'autres, par nos nomenclateurs, comme des espèces

différentes, qu'ils ont même doublées sans aucune raison. Mais, en comparant les descriptions de Maregrave, on n'y voit d'autres différences, sinon que le jaune s'étend un peu plus sur le cou; ce qui n'est pas, à beaucoup près, suffisant pour en faire une espèce diverse, et encore moins pour la doubler, comme l'a fait M. Brisson en donnant le perroquet d'Albin comme différent de celui d'Edwards, tandis que ce dernier auteur dit que son perroquet est le même que celui d'Albin.

V. ENFIN une cinquième variété est le perroquet donné par M. Brisson sous le nom de *perroquet amazone à front jaune*, qui ne diffère de celui-ci que parce qu'il a le front blanchâtre ou d'un jaune pâle, tandis que l'autre l'a bleuâtre; ce qui est bien loin d'être suffisant pour en faire une espèce distincte et séparée.

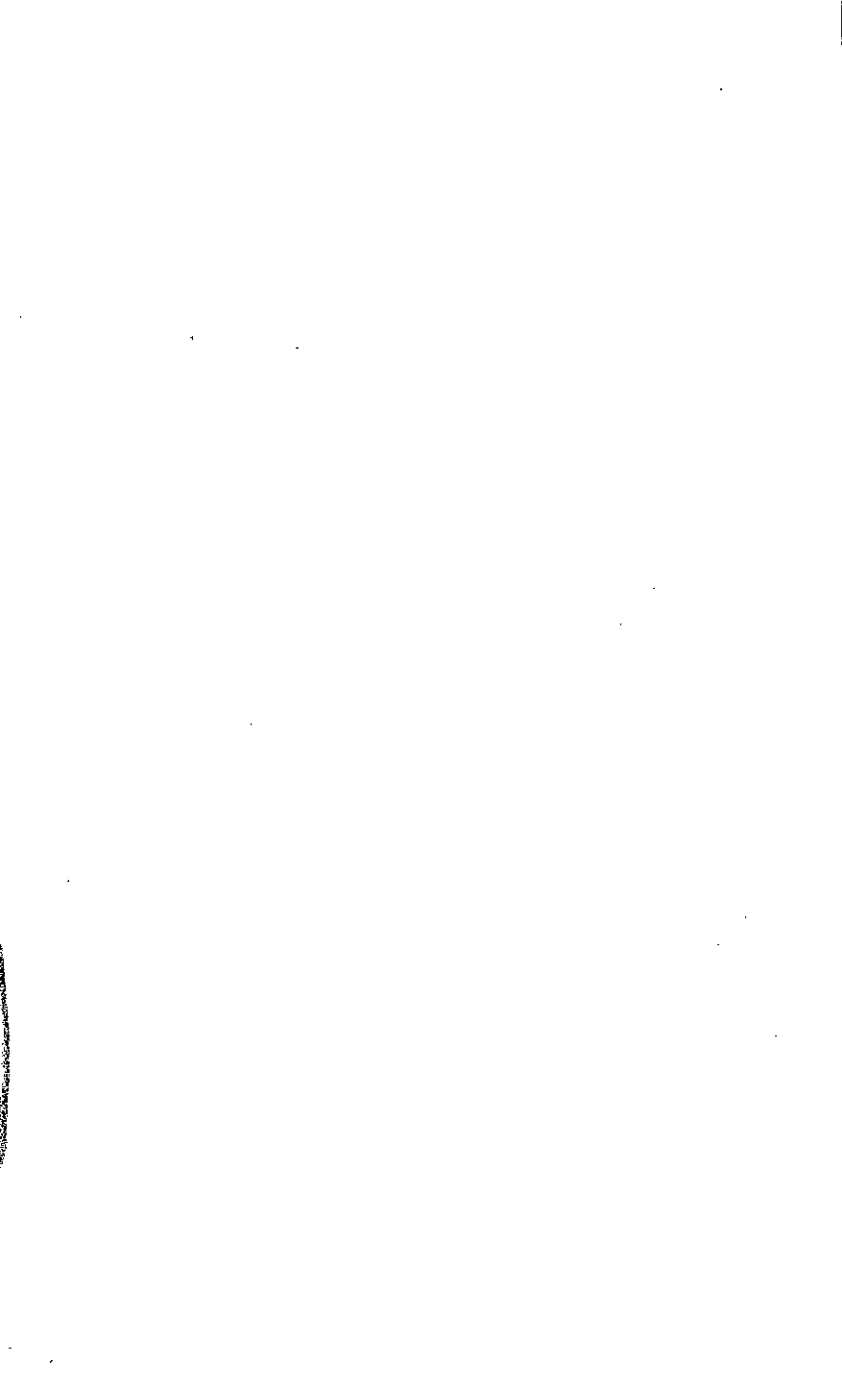
LES CRIKS.

QUOIQU'IL y ait un très-grand nombre d'oiseaux auxquels on doit donner ce nom , on peut néanmoins les réduire à sept espèces , dont toutes les autres ne sont que des variétés. Ces sept espèces sont , 1°. le crik à gorge jaune ; 2°. le meunier, ou le crik poudré ; 3°. le crik rouge et bleu ; 4°. le crik à face bleue ; 5°. le crik proprement dit ; 6°. le crik à tête bleue ; 7°. le crik à tête violette.



LE PERROQUET TAPIRÉ.

J. P. P. S.



LE CRİK

A TÊTE ET A GORGE JAUNES.

Première espèce.

CE crik a la tête entière, la gorge et le bas du cou d'un très-beau jaune ; le dessous du corps d'un verd brillant, et le dessus d'un verd un peu jaunâtre ; le fouet de l'aile est jaune, au lieu que dans les amazones le fouet de l'aile est rouge ; le premier rang des couvertures de l'aile est rouge et jaune ; les autres rangs sont d'un beau verd ; les pennes des ailes et de la queue sont variées de verd, de noir, de bleu violet, de jaunâtre et de rouge ; l'iris des yeux est jaune ; le bec et les pieds sont blanchâtres.

Ce crik à gorge jaune est actuellement vivant chez le R. P. Bougot, qui nous a

donné le détail suivant sur son naturel et ses mœurs.

« Il se montre, dit-il, très-capable d'attachement pour son maître ; il l'aime, mais à condition d'en être souvent caressé. Il semble être fâché si on le néglige, et vindicatif si on le chagrine ; il a des accès de désobéissance ; il mord dans ses caprices, et rit avec éclat après avoir mordu, comme pour s'applaudir de sa méchanceté. Les châtimens ou la rigueur des traitemens ne font que le révolter, l'endurcir et le rendre plus opiniâtre ; on ne le ramène que par la douceur.

L'envie de dépecer, le besoin de ronger, en font un oiseau destructeur de tout ce qui l'environne ; il coupe les étoffes des meubles, entame les bois des chaises, et déchire le papier et les plumes, etc. Si on l'ôte d'un endroit, l'instinct de contradiction, l'instant d'après, l'y ramène. Il rachète ses mauvaises qualités par des agrémens ; il retient aisément tout ce qu'on veut lui faire dire. Avant d'articuler, il bat des ailes, s'agite et se joue sur

sa perche. La cage l'attriste et le rend muet; il ne parle bien qu'en liberté : du reste , il cause moins en hiver que dans la belle saison , où , du matin au soir, il ne cesse de jaser, tellement qu'il en oublie la nourriture.

Dans ces jours de gaieté , il est affectueux ; il reçoit et rend les caresses , obéit et écoute : mais un caprice interrompt souvent et fait cesser cette belle humeur. Il semble être affecté des changemens de temps ; il devient alors silencieux. Le moyen de le ranimer est de chanter près de lui ; il s'éveille alors et s'efforce de surpasser par ses éclats et par ses cris la voix qui l'excite. Il aime les enfans , et en cela il diffère du naturel des autres perroquets : il en affectionne quelques uns de préférence ; ceux - là ont droit de le prendre et de le transporter impunément ; il les caresse ; et si quelque grande personne le touche dans ce moment , il la mord très-serré. Lorsque ses amis enfans le quittent , il s'afflige , les suit et les rappelle à haute voix. Dans le temps de la mue , il paroît souffrant et abattu , et

cet état de forte mue dure environ trois mois.

On lui donne pour nourriture ordinaire du chènevis, des noix, des fruits de toute espèce, et du pain trempé dans du vin. Il préféreroit la viande si on vouloit lui en donner; mais on a éprouvé que cet aliment le rend lourd et triste, et lui fait tomber les plumes au bout de quelque temps. On a aussi remarqué qu'il conserve son manger dans des poches ou abajoues, d'où il le fait sortir ensuite par une espèce de rumination*.

* Note communiquée par le R. P. Bougot, gardien des Capucins de Semur, qui a fait pendant long-temps son plaisir de l'éducation des perroquets.

LE MEUNIER,

O U

LE CRIK POUDRÉ*.

Seconde espèce.

AUCUN naturaliste n'a indiqué ni décrit cette espèce d'une manière distincte ; il semble seulement que ce soit le grand perroquet verd poudré de gris , que Barrère a désigné sous le nom de *perroquet blanchâtre*. C'est le plus grand de tous les perroquets du nouveau monde , à l'exception des aras. Il a été appelé *meunier* par les habitans de Cayenne , parce que son plumage , dont le fond est verd , paroît saupoudré de farine. Il a une tache jaune sur la tête ; les plumes de la face supé-

* Voyez les planches enluminées, n° 861.

rière du cou sont légèrement bordées de brun ; le dessous du corps est d'un verd moins foncé que le dessus , et il n'est pas saupoudré de blanc ; les plumes extérieures des ailes sont noires, à l'exception d'une partie des barbes extérieures qui sont bleues ; il a une grande tache rouge sur les ailes ; les plumes de la queue sont de la même couleur que le dessus du corps , depuis leur origine jusqu'aux trois quarts de leur longueur , et le reste est d'un verd jaunâtre.

Ce perroquet est un des plus estimés ; tant par sa grandeur et la singularité de ses couleurs , que par la facilité qu'il a d'apprendre à parler , et par la douceur de son naturel. Il n'a qu'un petit trait déplaisant ; c'est son bec qui est de couleur de corne blanchâtre.

LE CRIK ROUGE ET BLEU.

Troisième espèce.

CE perroquet a été indiqué par Aldrovande , et tous les autres naturalistes ont copié ce qu'il en a dit ; cependant ils ne s'accordent pas dans la description qu'ils en donnent. Selon Linnæus il a la queue verte , et selon M. Brisson il l'a couleur de rose. Ni l'un ni l'autre ne l'ont vu , et voici tout ce qu'en dit Aldrovande.

« Le nom de *varié* (*ποικιλῆς*) lui conviendrait fort , eu égard à la diversité et la richesse de ses couleurs. Le bleu et le rouge tendre (*roseus*) y dominent ; le bleu colore le cou , la poitrine et la tête , dont le sommet porte une tache jaune ; le croupion est de même couleur ; le ventre est verd ; le haut du dos bleu clair ; les plumes de l'aile et de la queue sont toutes

couleur de rose ; les couvertures des premières sont mélangées de verd , de jaune et de couleur de rose ; celles de la queue sont vertes ; le bec est noirâtre ; les pieds sont gris rougeâtre. »

Aldrovande ne dit pas de quel pays est venu cet oiseau ; mais comme il a du rouge dans les ailes , et d'ailleurs une tache jaune sur la tête , nous avons cru devoir le mettre au nombre des criks d'Amérique.

Il faut remarquer que M. Brisson l'a confondu avec le perroquet violet indiqué par Barrère , qui est néanmoins fort différent , et qui n'est pas de l'ordre des amazones ni des criks , n'ayant point de rouge sur les ailes. Dans la suite , nous parlerons de ce perroquet violet.

LE CRIK A FACE BLEUE *.

Quatrième espèce.

CE perroquet nous a été envoyé de la Havane , et probablement il est commun au Mexique et aux terres de l'isthme ; mais il ne se trouve pas à la Guiane. Il est beaucoup moins grand que le meunier ou crik poudré , sa longueur n'étant que de douze pouces. Entre les plumes de l'aile , qui sont bleu d'indigo , il en perce quelques unes de rouges. Il a la face bleue , la poitrine et l'estomac d'un petit rouge tendre ou lilas , ondé de verd ; tout le reste du plumage est verd , à l'exception d'une tache jaune au bas du ventre.

* Voyez les planches enluminées, n° 360.

LE CRIK *.

Cinquième espèce.

C'EST ainsi qu'on appelle cet oiseau à Cayenne, où il est si commun, qu'on a donné son nom à tous les autres criks. Il est plus petit que les amazones : mais néanmoins il ne faut pas, comme l'ont fait nos nomenclateurs, le mettre au nombre des perruches ; ils ont pris ce crik pour la perruche de la Guadeloupe, parce qu'il est entièrement verd comme elle ; cependant il leur étoit aisé d'éviter de tomber dans cette erreur, s'ils eussent consulté Maregrave, qui dit expressément que ce perroquet est gros comme un poulet. Ce seul caractère auroit suffi pour leur faire connoître que ce n'étoit pas la perruche de la Guadeloupe, qui est aussi petite que les autres perruches.

* Voyez les planches enluminées, n° 839.

On a aussi confondu ce perroquet crik avec le perroquet *tahua* qu'on prononce *tavoua*, et qui cependant en diffère par un grand nombre de caractères; car le *tavoua* n'a point de rouge dans les ailes, et n'est, par conséquent, ni de l'ordre des amazones ni de celui des criks, mais plutôt de celui des papegais, dont nous parlerons dans l'article suivant.

Le crik que nous décrivons ici a près d'un pied de longueur, depuis la pointe du bec jusqu'à l'extrémité de la queue, et ses ailes pliées s'étendent un peu au-delà de la moitié de la longueur de la queue. Il est, tant en dessus qu'en dessous, d'un joli verd assez clair, et particulièrement sur le ventre et le cou, où le verd est très-brillant; le front et le sommet de la tête sont aussi d'un assez beau verd; les joues sont d'un jaune verdâtre; il y a sur les ailes une tache rouge; les pennes en sont noires, terminées de bleu; les deux pennes du milieu de la queue sont du même verd que le dos; et les pennes extérieures, au nombre de cinq de chaque côté, ont chacune une

grande tache oblongue rouge sur les barbes intérieures, laquelle s'élargit de plus en plus de la penne intérieure à la penne extérieure; l'iris des yeux est rouge; le bec et les pieds sont blanchâtres.

Marcgrave a indiqué une variété dans cette espèce qui n'a de différence que la grandeur, ce perroquet étant seulement un peu plus petit que le précédent; il appelle le premier *aiuru-catinga*, et le second *aiuru-apara*.

LE CRIK A TÊTE BLEUE.

Sixième espèce.

LA sixième espèce de ces perroquets est celle du crik à tête bleue, donnée par Edwards; il se trouve à la Guiane, ainsi que les précédens. Il a tout le devant de la tête et la gorge bleus, et cette couleur est terminée sur la poitrine par une tache rouge; le reste du corps est d'un verd plus foncé sur le dos qu'en-dessous; les couvertures supérieures des ailes sont vertes; leurs grandes plumes sont bleues, celles qui suivent sont rouges, et leur partie supérieure est bleue à l'extrémité; les plumes qui sont près du corps sont vertes; les plumes de la queue sont en-dessus vertes jusqu'à la moitié de leur longueur, et d'un verd jaunâtre en-dessous; les plumes latérales ont du rouge sur leurs barbes extérieures; l'iris des yeux est de

couleur orangée ; le bec est d'un cendré noirâtre, avec une tache rougeâtre sur les côtés de la mandibule supérieure ; les pieds sont de couleur de chair, et les ongles noirâtres.

VARIÉTÉS

DU CRIK A TÊTE BLEUE.

Nous devons rapporter à cette sixième espèce les variétés suivantes.

I. Le perroquet *cocho*, indiqué par Fernandès, qui ne paroît différer de celui-ci qu'en ce qu'il a la tête variée de rouge et de blanchâtre, au lieu de rouge et de bleuâtre; mais du reste il est absolument semblable et de la même grandeur que le crik à tête bleue, qui est un peu plus petit que les criks de la première et de la seconde espèce. Les Espagnols l'appellent *catherina*, nom qu'ils donnent aussi au perroquet de la seconde variété de l'espèce de l'aouarou-couraou; et Fernandès dit qu'il parle très-bien.

II. Le perroquet indiqué par Edwards, qui ne diffère du crik à tête bleue qu'en

ce qu'il a le front rouge et les joues orangées : mais comme il lui ressemble par tout le reste des couleurs, ainsi que par la grandeur, on peut le regarder comme une variété dans cette espèce.

III. ENCORE une variété donnée par Edwards, qui ne diffère pas, par la grandeur, du crik à tête bleue, mais seulement par la couleur du front et le haut de la gorge qui est d'un assez beau rouge, tandis que l'autre a le front et le haut de la gorge bleuâtres : mais comme il est semblable par tout le reste, nous avons jugé que ce n'étoit qu'une variété. Nous ne voyons pas la raison qui a pu déterminer M. Brisson à joindre à ce crik le perroquet de la Dominique, indiqué par le P. Labat; car cet auteur dit seulement qu'il a quelques plumes rouges aux ailes, à la queue et sous la gorge, et que tout le reste de son plumage est verd : or cette indication n'est pas suffisante pour le placer avec celui-ci, puisque ces caractères peuvent convenir également à plusieurs autres perroquets amazones ou criks.

LE CRIK A TÊTE VIOLETTE.

Septième espèce.

C'EST le P. du Tertre qui le premier a indiqué et décrit ce perroquet qui se trouve à la Guadeloupe. « Il est si beau , dit-il , et si singulier dans les couleurs de ses plumes , qu'il mérite d'être choisi entre tous les autres pour le décrire. Il est presque gros comme une poule ; il a le bec et les yeux bordés d'incarnat ; toutes les plumes de la tête, du cou et du ventre, sont de couleur violette , un peu mêlée de verd et de noir, et changeantes comme la gorge d'un pigeon ; tout le dessus du dos est d'un verd fort brun ; les grandes pennes des ailes sont noires ; toutes les autres sont jaunes , vertes et rouges , et il a sur les couvertures des ailes deux taches en forme de roses des mêmes couleurs. Quand il hérissé les plumes de son cou ,

il s'en fait une belle fraise autour de la tête , dans laquelle il semble se mirer comme le paon fait dans sa queue ; il a la voix forte , parle très-distinctement , et apprend promptement , pourvu qu'on le prenne jeune . »

Nous n'avons pas vu ce perroquet , et il ne se trouve pas à Cayenne : il faut même qu'il soit bien rare à la Guadeloupe aujourd'hui ; car aucun des habitans de cette île ne nous en a donné connoissance : mais cela n'est pas extraordinaire ; car depuis que les îles sont fort habitées , le nombre des perroquets y est fort diminué ; et le P. du Tertre remarque en particulier de celui-ci , que les colons françois lui faisoient une terrible guerre dans la saison où les goyaves , les cachimans , etc. lui donnent une graisse extraordinaire et succulente. Il dit aussi qu'il est d'un naturel très-doux , et facile à priver. « Nous en avons deux , ajoute-t-il , qui firent leur nid à cent pas de notre case , dans un grand arbre. Le mâle et la femelle couvoient alternativement , et venoient l'un après l'autre cher-

cher à manger à la case , où ils amenèrent leurs petits dès qu'ils furent en état de sortir du nid. »

Nous devons observer que comme les criks sont les perroquets les plus communs , et en même temps ceux qui parlent le mieux , les sauvages se sont amusés à les nourrir et à faire des expériences pour varier leur plumage : ils se servent , pour cette opération , du sang d'une petite grenouille , dont l'espèce est bien différente de celle de nos grenouilles d'Europe ; elle est de moitié plus petite , et d'un beau bleu d'azur , avec des bandes longitudinales de couleur d'or ; c'est la plus jolie grenouille du monde ; elle se tient rarement dans les marécages , mais toujours dans les forêts éloignées des habitations. Les sauvages commencent par prendre un jeune crik au nid , et lui arrachent quelques unes des plumes scapulaires et quelques autres plumes du dos ; ensuite ils frottent du sang de cette grenouille le perroquet à demi plumé : les plumes qui renaissent après cette opération , au lieu de vertes qu'elles étoient ,

deviennent d'un beau jaune ou d'un très-beau rouge; c'est ce qu'on appelle en France *perroquets tapirés*. C'est un usage ancien chez les sauvages, car Marcgrave en parle. Ceux de la Guiane, comme ceux de l'Amazone, pratiquent cet art de tapirer le plumage des perroquets. Au reste, l'opération d'arracher les plumes fait beaucoup de mal à ces oiseaux; et même ils en meurent si souvent, que ces perroquets tapirés sont fort rares, quoique les sauvages les vendent beaucoup plus cher que les autres.

Nous avons fait représenter dans les planches enluminées, n° 120, un de ces perroquets tapirés*; et on doit lui rapporter le perroquet indiqué par Klein et par Frisch, que ces deux auteurs ont pris pour un perroquet naturel, duquel ils ont en conséquence fait une description qu'il est inutile de citer ici.

* Il y est nommé *perroquet amazone varié du Bresil*.

LES PAPEGAIS.

LES papegais sont, en général, plus petits que les amazones ; et ils en diffèrent , ainsi que des criks , en ce qu'ils n'ont point de rouge dans les ailes : mais tous les papegais, aussi-bien que les amazones, les criks et les aras , appartiennent au nouveau continent , et ne se trouvent point dans l'ancien. Nous connoissons onze espèces de papegais , auxquelles nous ajouterons ceux qui ne sont qu'indiqués par les auteurs , sans qu'ils aient désigné les couleurs des ailes ; ce qui nous met hors d'état de pouvoir prononcer si ces perroquets dont ils ont fait mention , sont , ou non, du genre des amazones, des criks ou des papegais.

LE PAPEGAI DE PARADIS *.

Première espèce.

CATESBY a appelé cet oiseau *perroquet de paradis* : il est très-joli , ayant le corps jaune , et toutes les plumes bordées de rouge mordoré ; les grandes plumes des ailes sont blanches , et toutes les autres jaunes comme les plumes du corps ; les deux plumes du milieu de la queue sont jaunes aussi ; et toutes les latérales sont rouges depuis leur origine jusque vers les deux tiers de leur longueur , le reste est jaune ; l'iris des yeux est rouge ; le bec et les pieds sont blancs.

Il semble qu'il y ait quelques variétés dans cette espèce de papegai ; car celui de Catesby a la gorge et le ventre en-

* Voyez les planches enluminées, n° 336 , sous la dénomination de *perroquet de Cuba*.

tièrement rouges , tandis qu'il y en a d'autres qui ne l'ont que jaune , et dont les plumes sont seulement bordées de rouge ; ce qui peut provenir de ce que les bordures sont plus ou moins larges , suivant l'âge ou le sexe.

On le trouve dans l'île de Cuba ; et c'est par cette raison qu'on l'a étiqueté *perroquet de Cuba* dans la planche enluminée.

LE PAPEGAI MAILLÉ *

Seconde espèce.

CE perroquet d'Amérique paroît être le même que le perroquet varié de l'ancien continent; et nous présumons que quelques individus qui sont venus d'Amérique en France , y avoient auparavant été transportés des grandes Indes , et que si l'on en trouve dans l'intérieur des terres de la Guiane , c'est qu'ils s'y sont naturalisés comme les serins et quelques autres oiseaux et animaux des contrées méridionales de l'ancien continent, qui ont été transportés dans le nouveau par les navigateurs; et ce qui semble prouver que cette espèce n'est point naturelle à l'Amérique , c'est qu'aucun naturaliste, ni aucun des voyageurs au nouveau continent, n'en ont fait mention , quoiqu'il

* Voyez les planches enluminées, n^o 526.



LE PAPEGAI MAILLÉ.

J. P. Panquet S.



soit connu de nos oiseleurs sous le nom de *perroquet maillé*, épithète qui indique la variété de son plumage. D'ailleurs il a la voix différente de tous les autres perroquets de l'Amérique; son cri est aigu et perçant. Tout cela semble prouver que cette espèce n'appartient point à ce continent, mais vient originairement de l'ancien.

Il a le haut de la tête et la face entourés de plumes étroites et longues, blanches et rayées de noirâtre, qu'il relève quand il est irrité, et qui lui forment alors une belle fraise comme une crinière; celles de la nuque et des côtés du cou sont d'un beau rouge brun, et bordées de bleu vif; les plumes de la poitrine et de l'estomac sont nuées, mais plus foiblement, des mêmes couleurs, dans lesquelles on voit un mélange de verd; un plus beau verd soyeux et luisant couvre le dessus du corps et de la queue, excepté que quelques unes de ses pennes latérales de chaque côté paroissent en dehors d'un bleu violet, et que les grandes de l'aile sont brunes, ainsi que le dessous de celles de la queue.

LE TAVOUA*.

Troisième espèce.

C'EST encore une espèce nouvelle, dont M. Duval a envoyé deux individus pour le Cabinet. Ce perroquet est assez rare à la Guiane; cependant il approche quelquefois des habitations. Nous lui conservons le nom de *tavoua*, qu'il porte dans la langue galibi, et nos oiseleurs ont aussi adopté ce nom : ils le recherchent beaucoup, parce que c'est peut-être de tous les perroquets celui qui parle le mieux, même mieux que le perroquet gris de Guinée à queue rouge; et il est singulier qu'il ne soit connu que depuis si peu de temps : mais cette bonne qualité, ou plutôt ce talent est accompagné d'un défaut bien essentiel; ce *tavoua* est traître

* Voyez les planches enluminées, n° 840.

et méchant au point de mordre cruellement lorsqu'il fait semblant de caresser; il a même l'air de méditer ses méchancetés; sa physionomie, quoique vive, est équivoque. Du reste, c'est un très-bel oiseau, plus agile et plus ingambe qu'aucun autre perroquet.

Il a le dos et le croupion d'un très-beau rouge; il porte aussi du rouge au front, et le dessus de la tête est d'un bleu clair; le reste du dessus du corps est d'un beau verd plein, et le dessous d'un verd plus clair; les plumes des ailes sont d'un beau noir avec des reflets d'un bleu foncé, en sorte qu'à de certains aspects elles paroissent en entier d'un très-beau bleu foncé; les couvertures des ailes sont variées de bleu foncé et de verd.

Nous avons remarqué que MM. Brisson et Browne ont confondu ce papegai tavoua avec le crik, cinquième espèce.

LE PAPEGAI
A BANDEAU ROUGE*.

Quatrième espèce.

CE perroquet se trouve à Saint-Domingue, et c'est par cette raison que, dans les planches enluminées, on l'a nommé *perroquet de Saint-Domingue*. Il porte sur le front, d'un œil à l'autre, un petit bandeau rouge; c'est presque le seul trait, avec le bleu des grandes plumes de l'aile, qui tranche dans son plumage tout verd, assez sombre, et comme écaillé de noirâtre sur le cou et le dos, et de rougeâtre sur l'estomac. Ce papegai a neuf pouces et demi de longueur.

* Voyez les planches enluminées, n° 792.

LE PAPEGAI
A VENTRE POURPRE *.

Cinquième espèce.

On trouve ce perroquet à la Martinique; mais il n'est pas si beau que les précédens. Il a le front blanc; le sommet et les côtés de la tête d'un cendré bleu; le ventre varié de pourpre et de verd, mais où le pourpre domine; tout le reste du corps, tant en-dessus qu'en-dessous, est verd; le fouet de l'aile est blanc; les pennes sont variées de verd, de bleu et de noir; les deux pennes du milieu de la queue sont vertes; les autres sont variées de verd, de rouge et de jaune; le bec est blanc; les pieds sont gris, et les ongles bruns.

* Voyez les planches enluminées, n° 548.

LE PAPEGAI

À TÊTE ET GORGE BLEUES *

Sixième espèce.

CE papegai se trouve à la Guiane, où cependant il est assez rare; d'ailleurs on le cherche peu, parce qu'il n'apprend point à parler. Il a la tête, le cou, la gorge et la poitrine, d'un beau bleu, qui seulement prend une teinte de pourpre sur la poitrine; les yeux sont entourés d'une membrane couleur de chair, au lieu que, dans tous les autres perroquets, cette membrane est blanche; de chaque côté de la tête on voit une tache noire; le dos, le ventre et les pennes de l'aile sont d'un assez beau verd; les couvertures supé-

* Voyez les planches enluminées, n° 384, sous la dénomination de *perroquet à tête bleue de Cayenne*.

rieures des ailes sont d'un verd jaunâtre ; les couvertures inférieures de la queue sont d'un beau rouge ; les pennes du milieu de la queue sont entièrement vertes ; les latérales sont de la même couleur verte, mais elles ont une tache bleue qui s'étend d'autant plus que les pennes deviennent plus extérieures ; le bec est noir avec une tache rouge des deux côtés de la mandibule supérieure ; les pieds sont gris.

Nous avons remarqué que M. Brisson a confondu ce perroquet avec celui qu'Edwards a nommé *le perroquet verd facé de bleu*, tandis que ce perroquet facé de bleu d'Edwards est notre crik à tête bleue.



LE PAPEGAI VIOLET *.

Septième espèce.

ON le connoît tant en Amérique qu'en France, sous la dénomination de *perroquet violet* : il est assez commun à la Guiane ; et quoiqu'il soit joli, il n'est pas trop recherché, parce qu'il n'apprend point à parler.

Nous avons déjà remarqué que M. Brisson l'avoit confondu avec le perroquet rouge et bleu d'Aldrovande, qui est une variété de notre crik. Il a les ailes et la queue d'un beau violet bleu ; la tête et le tour de la face de la même couleur, ondée sur la gorge, et comme fondue par nuances dans du blanc et du lilas ; un petit trait rouge borde le front ; tout le dessus du corps est d'un brun obscurément teint de violet : toutes ces teintes sont trop brunes.

* Voyez les planches enluminées, n° 408, sous la dénomination de *perroquet varié de Cayenne*.

DES PÉRROQUETS. 343

et trop peu senties dans la planche enluminée. Le dessous du corps est richement nué de violet bleu et de violet pourpre; les couvertures inférieures de la queue sont couleur de rose, et cette couleur teint en dedans les bords des plumes extérieures de la queue dans leur première moitié.



LE S A S S E B É.

Huitième espèce.

OVIEDO est le premier qui ait indiqué ce papegai sous le nom de *xarbés* ou *sassebé*. Sloane dit qu'il est naturel à la Jamaïque. Il a la tête, le dessus et le dessous du corps verts ; la gorge et la partie inférieure du cou d'un beau rouge ; les plumes des ailes sont les unes vertes et les autres noirâtres. Il seroit à désirer qu'Oviedo et Sloane, qui paroissent avoir vu cet oiseau, en eussent donné une description plus détaillée.

LE PAPEGAI BRUN.

Neuvième espèce.

CET oiseau a été décrit, dessiné et colorié par Edwards ; c'est un des plus rares et des moins beaux de tout le genre des perroquets ; il se trouve à la nouvelle Espagne. Il est à peu près de la grosseur d'un pigeon commun ; les joues et le dessus du cou sont verdâtres ; le dos est d'un brun obscur ; le croupion est verdâtre ; la queue est verte en-dessus et bleue en-dessous ; la gorge est d'un très-beau bleu sur une largeur d'environ un pouce ; la poitrine, le ventre et les jambes sont d'un brun un peu cendré ; les ailes sont vertes, mais les plumes les plus proches du corps sont bordées de jaune ; les couvertures du dessous de la queue sont d'un beau rouge ; le bec est noir en-dessus, sa base est jaune, et les côtés des deux mandibules sont d'un beau rouge ; l'iris des yeux est d'un brun couleur de noisette.

LE PAPEGAI A TÊTE AURORE.

Dixième espèce.

M. le Page Dupratz est le seul qui ait parlé de cet oiseau.

« Il n'est pas, dit-il, aussi gros que les perroquets qu'on apporte ordinairement en France. Son plumage est d'un beau verd céladon; mais sa tête est coiffée de couleur aurore, qui rougit vers le bec, et se fond par nuances avec le verd du côté du corps. Il apprend difficilement à parler; et quand il le sait, il en fait rarement usage. Ces perroquets vont toujours en compagnie; et s'ils ne font pas grand bruit étant privés, en revanche ils en font beaucoup en l'air, qui retentit au loin de leurs cris aigres : ils vivent de pacanes, de pignons, de graines du laurier-tulipier et d'autres petits fruits. »

LE PARAGUA.

Onzième espèce.

CET oiseau décrit par Marcgrave paroît se trouver au Bresil. Il est en partie noir et plus grand que l'amazone ; il a la poitrine et la partie supérieure du ventre, ainsi que le dos, d'un très-beau rouge ; l'iris des yeux est aussi d'un beau rouge ; le bec, les jambes et les pieds sont d'un cendré foncé.

Par ses belles couleurs rouges, ce perroquet a du rapport avec le lori : mais comme celui-ci ne se trouve qu'aux grandes Indes, et que le paragua est probablement du Bresil, nous nous abstenons de prononcer sur l'identité ou la diversité de leurs espèces, d'autant qu'il n'y a que Marcgrave qui ait vu ce perroquet, et que peut-être il l'aura vu en Afrique, ou qu'on l'aura transporté au Bresil, parce



qu'il ne lui donne que le nom simple de *paragua*, sans dire qu'il est du Bresil; en sorte qu'il est possible que ce soit en effet un lori, comme l'a dit M. Brisson. Et ce qui pourroit fonder cette présomption, c'est que Marcgrave a aussi donné un perroquet gris comme étant du Bresil, et que nous soupçonnons être de Guinée, parce qu'il ne s'est point trouvé de ces perroquets gris en Amérique, et qu'au contraire ils sont très-communs en Guinée, d'où on les transporte souvent avec les nègres. La manière même dont Marcgrave s'exprime, prouve qu'il ne le regardoit pas comme un perroquet d'Amérique: *Avis psittaco planè similis.*

LES PERRICHES.

AVANT de passer à la grande tribu des perriches, nous commencerons par en séparer une petite famille qui n'est ni de cette tribu, ni de celle des papegais, et qui paroît faire la nuance pour la grandeur entre les deux. Ce petit genre n'est composé que de deux espèces; savoir, le maïpouri et le caïca; et cette dernière n'est que très-nouvellement connue.


 L E M A I P O U R I *.

Première espèce.

C E nom convient très-bien à cet oiseau, parce qu'il siffle comme le tapir, qu'on appelle à Cayenne *maïpouri*; et quoiqu'il y ait une énorme différence entre ce gros quadrupède et ce petit oiseau, le coup de sifflet est si semblable, qu'on s'y méprendroit. Il se trouve à la Guiane, au Mexique et jusqu'aux Caraques; il n'approche pas des habitations et se tient ordinairement dans les bois entourés d'eau, et même sur les arbres des savanes noyées; il n'a pas d'autre voix que son sifflet aigu, qu'il répète souvent en volant, et il n'apprend point à parler.

* Voyez les planches enluminées, n° 527, sous la dénomination de *petite perruche maïpouri de Cayenne*.

Ces oiseaux vont ordinairement en petites troupes , mais souvent sans affection les uns pour les autres , car ils se battent fréquemment et cruellement. Lorsqu'on en prend quelques uns à la chasse , il n'y a pas moyen de les conserver ; ils refusent la nourriture si constamment, qu'ils se laissent mourir ; ils sont de si mauvaise humeur, qu'on ne peut les adoucir même avec les camouflets de fumée de tabac , dont on se sert pour rendre doux les perroquets les plus revêches. Il faut , pour élever ceux-ci , les prendre jeunes , et ils ne vaudroient pas la peine de leur éducation , si leur plumage n'étoit pas beau et leur figure singulière ; car ils sont d'une forme fort différente de celle des perroquets et même de celle des perriches : ils ont le corps plus épais et plus court , la tête aussi beaucoup plus grosse , le cou et la queue extrêmement courts , en sorte qu'ils ont l'air massif et lourd. Tous leurs mouvemens répondent à leur figure. Leurs plumes même sont toutes différentes de celles des autres perroquets ou perruches : elles sont courtes , très-serrées et collées



contre le corps , en sorte qu'il semble qu'on les ait en effet comprimées et collées artificiellement sur la poitrine et sur toutes les parties inférieures du corps. Au reste , le maïpouri est grand comme un petit papegai ; et c'est peut-être par cette raison que MM. Edwards , Brisson et Linnæus l'ont mis avec les perroquets : mais il en est si différent, qu'il mérite un genre à part , dans lequel l'espèce ci-après est aussi comprise.

Le maïpouri a le dessus de la tête noir ; une tache verte au-dessous des yeux ; les côtés de la tête , la gorge et la partie inférieure du cou sont d'un assez beau jaune ; le dessus du cou , le bas-ventre et les jambes , de couleur orangée ; le dos , le croupion , les couvertures supérieures des ailes et les plumes de la queue , d'un beau verd ; la poitrine et le ventre blanchâtres quand l'oiseau est jeune , et jaunâtres quand il est adulte ; les grandes plumes des ailes sont bleues à l'extérieur en-dessus , et noires à l'intérieur , et par-dessous elles sont noirâtres ; les suivantes sont vertes et bordées extérieurement de

jaunâtre; l'iris des yeux est d'une couleur de noisette foncée; le bec est de couleur de chair; les pieds sont d'un brun cendré, et les ongles noirâtres.

L E C A I C A *.

Seconde espèce.

Nous avons adopté, pour cet oiseau, le mot *caïca* de la langue galibi, qui est le nom des plus grosses perriches, parce qu'il est en effet aussi gros que le précédent: il est aussi du même genre; car il lui ressemble par toutes les singularités de la forme, et par la calotte noire de sa tête. Cette espèce est non seulement nouvelle en Europe; mais elle l'est même à Cayenne. M. Sonini de Manoncourt nous a dit qu'il étoit le premier qui l'eût vue en 1773; avant ce temps il n'étoit jamais venu de ces oiseaux à Cayenne, et l'on ne sait pas encore de quel pays ils viennent: mais depuis ce temps on en voit

* Voyez les planches enluminées, n^o 744, sous la dénomination de *perruche à tête noire de Cayenne*.

tous les ans arriver par petites troupes dans la belle saison des mois de septembre et d'octobre, et ne faire qu'un petit séjour; en sorte que, pour le climat de la Guiane, ce ne sont que des oiseaux de passage.

La coiffe noire qui enveloppe la tête du caïca, est comme percée d'une ouverture dans laquelle l'œil est placé; cette coiffe noire s'étend fort bas et s'élargit en deux mentonnières de même couleur; le tour du cou est fauve et jaunâtre; dans le beau verd qui couvre le reste du corps, tranche le bleu d'azur qui marque le bord de l'aile presque depuis l'épaule, borde ses grandes pennes sur un fond plus sombre, et peint les pointes de celles de la queue, excepté les deux intermédiaires, qui sont toutes vertes et paroissent un peu plus courtes que les latérales.

LES PERRICHES

D. U

NOUVEAU CONTINENT.

IL y a dans le nouveau continent, comme dans l'ancien, des perriches à longue et à courte queue ; dans les premières, les unes ont la queue également étagée, et les autres l'ont inégale : nous suivrons donc le même ordre dans leur distribution en commençant par les perriches à queue longue et égale, que nous ferons suivre des perriches à queue longue et inégale, et nous finirons par les perriches à queue courte.

PERRICHES


A queue longue et également étagée.

LA PERRICHE PAVOUANE *.

Première espèce à queue longue et égale.

CETTE perriche est une des plus jolies; elle est représentée jeune dans la planche 407, et tout-à-fait adulte, c'est-à-dire dans sa beauté, planche 167: nous observerons seulement que son bec n'est pas rouge, et que le verd de son plumage n'est pas aussi foncé qu'on le voit dans cette dernière planche. La pavouane est assez commune à Cayenne; on la trouve également aux Antilles, comme

* Voyez les planches enluminées, n° 407, sous la dénomination de *perruche de Cayenne*; et n° 167, sous celle de *perruche de la Guiane*.



nous l'assure M. de la Borde, et c'est de toutes les perriches du nouveau continent celle qui apprend le plus facilement à parler : néanmoins elle n'est docile qu'à cet égard ; car , quoique privée depuis long-temps , elle conserve toujours un naturel sauvage et farouche ; elle a même l'air mutin et de mauvaise humeur : mais comme elle a l'œil très-vif et qu'elle est leste et bien faite , elle plaît par sa figure. Nos oiseleurs ont adopté le nom de *parouane* qu'elle porte à la Guiane. Ces perriches volent en troupes , toujours criant et piaillant ; elles parcourent les savanes et les bois , et se nourrissent , de préférence , du petit fruit d'un grand arbre qu'on nomme dans le pays *l'immortel*, et que Tournefort a désigné sous la dénomination de *coraliodendron* *.

Elle a un pied de longueur ; la queue a près de six pouces , et elle est régulièrement étagée ; la tête , le corps entier , le dessus des ailes et de la queue , sont d'un

* On a remarqué que les perruches ne font aucune société avec les perroquets , mais vont toujours ensemble par grandes troupes.

très-beau verd. A mesure que ces oiseaux prennent de l'âge, les côtés de la tête et du cou se couvrent de petites taches d'un rouge vif, lesquelles deviennent de plus en plus nombreuses, en sorte que, dans ceux qui sont âgés, ces parties sont presque entièrement garnies de belles taches rouges : on ne voit aucune de ces taches dans l'oiseau jeune, et elles ne commencent à paroître qu'à deux ou trois ans d'âge. Les petites couvertures inférieures des ailes sont du même rouge vif, tant dans l'oiseau adulte que dans le jeune; seulement ce rouge est un peu moins éclatant dans le dernier. Les grandes couvertures inférieures des ailes sont d'un beau jaune; les pennes des ailes de la queue sont en-dessous d'un jaune obscur; le bec est blanchâtre, et les pieds sont gris.

L A P E R R I C H E

A G O R G E B R U N E.

Seconde espèce à queue longue et égale.

M. Edwards a donné le premier cette perriche qui se trouve dans le nouveau continent. M. Brisson dit qu'elle lui a été envoyée de la Martinique.

Elle a le front, les côtés de la tête, la gorge et la partie inférieure du cou, d'un gris brun ; le sommet de la tête d'un verd bleuâtre ; tout le dessus du corps d'un verd jaunâtre ; les grandes couvertures supérieures des ailes bleues : toutes les plumes des ailes sont noirâtres en-dessous ; mais en-dessus les grandes plumes sont bleues, avec une large bordure noirâtre sur leur côté inférieur ; les moyennes sont d'un même verd que le dessus du corps : la queue est verte en-dessus, et jaunâtre en-dessous ; l'iris des yeux est de couleur de noisette ; le bec et les pieds sont cendrés.

LA PERRICHE

A GORGE VARIÉE *.

Troisième espèce à queue longue et égale.

CETTE perriche est fort rare et fort jolie; on ne la voit pas fréquemment à Cayenne, et l'on ne sait pas si on peut l'instruire à parler; elle n'est pas si grosse qu'un merle. La plus grande partie de son plumage est d'un beau verd; mais la gorge et le devant du cou sont d'un brun écaillé et maillé de gris roussâtre; les grandes penes de l'aile sont teintes de bleu; le front est verd d'eau; on voit derrière le cou, au bas et près du dos, une petite zone de cette même couleur; au pli de l'aile sont quelques plumes d'un rouge clair et vif;

* Voyez les planches enluminées, n° 144, sous la dénomination de *perruche à gorge tachetée de Cayenne.*

la queue, partie verte en-dessus et partie rouge brun, avec reflets couleur de cuivre, est en-dessous toute de cette dernière couleur; la même teinte se marque sous le ventre.

L A P E R R I C H E

A AILES VARIÉES *.

Quatrième espèce à queue longue et égale.

CETTE espèce est celle que l'on nomme à Cayenne la *perruche commune* ; elle n'est pas si grande qu'un merle, n'ayant que huit pouces quatre lignes, y compris la queue, qui a trois pouces et demi. Ces perriches vont en grandes troupes, fréquentent volontiers les lieux découverts, et viennent même jusqu'au milieu des lieux habités. Elles aiment beaucoup les boutons des fruits de l'arbre immortel, et arrivent en nombre pour s'y percher dès que cet arbre est en fleurs : comme il y a un de ces grands arbres planté dans la nouvelle ville de Cayenne, plusieurs per-

* Voyez les planches enluminées, n° 359, sous la dénomination de *petite perruche verte de Cayenne*.

sonnes y ont vu arriver ces perriches, qui se rassembloient sur cet arbre tout voisin des maisons. On les fait fuir en les tirant ; mais elles reviennent peu de temps après. Au reste , elles ont assez de facilité pour apprendre à parler.

Cette perriche a la tête , le corps entier ; la queue et les couvertures supérieures des ailes, d'un beau verd ; les plumes des ailes sont variées de jaune , de verd bleuâtre , de blanc et de verd ; les plumes de la queue sont bordées de jaunâtre sur leur côté intérieur ; le bec, les pieds et les ongles sont gris.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce qu'elle a les couleurs moins vives.

Barrère a confondu cette perruche avec l'*anaca* de Marcgrave ; mais ce sont deux oiseaux d'espèces différentes , quoique tous deux , du genre des perriches.

L'ANACA.

Cinquième espèce à queue longue et égale.

L'ANACA est une très-jolie perriche qui se trouve au Bresil : elle n'est que de la grandeur d'une alouette. Elle a le sommet de la tête couleur de marron ; les côtés de la tête bruns ; la gorge cendrée ; le dessus du cou et les flancs verts ; le ventre d'un brun roussâtre ; le dos verd avec une tache brune ; la queue d'un brun clair ; les penes des ailes vertes, terminées de bleu, et une tache ou plutôt une frange d'un rouge de sang sur le haut des ailes ; le bec est brun ; les pieds sont cendrés.

M. Brisson a placé cette perruche avec celles qui ont la queue courte : cependant Marcgrave ne le dit pas ; et comme il ne manque pas d'avertir dans ses descriptions qu'elles ont la queue courte, et qu'il a mis celle-ci entre deux autres qui ont

la queue longue, nous présumons, avec fondement, qu'elle est en effet de l'ordre des perriches à queue longue. Il en est de même de l'espèce suivante, donnée par Marcgrave sous le nom de *jendaya*, et dont il ne dit pas que la queue soit courte.

LE JENDAYA.

Sixième espèce à queue longue et égale.

CET oiseau est de la grandeur d'un merle. Il a le dos, les ailes, la queue et le croupion d'un verd bleuâtre tirant sur l'aigue-marine; la tête, le cou et la poitrine sont d'un jaune orangé; l'extrémité des ailes noirâtre; l'iris des yeux d'une belle couleur d'or; le bec et les pieds noirs. On le trouve au Bresil; mais personne ne l'a vu que Marcgrave, et tous les autres auteurs l'ont copié.

LA PERRICHE ÉMERAUDE *

Septième espèce à queue longue et égale.

LE verd plein et brillant qui couvre tout le corps de cette perruche, excepté la queue, qui est d'un brun marron, avec la pointe verte, nous semble lui rendre propre la dénomination de *perriche émeraude* : celle de *perruche des terres Magellaniques* qu'elle porte dans les planches enluminées, doit être rejetée, par la raison qu'aucun perroquet ni aucune perruche n'habitent à de si hautes latitudes; il y a peu d'apparence que ces oiseaux franchissent le tropique du Capricorne pour aller trouver des régions qui, comme l'on sait, sont plus froides, à latitudes égales, dans l'hémisphère austral que dans le nôtre. Est-il probable d'ailleurs que des

* Voyez les planches enluminées, n° 85, sous la dénomination de *perruche des terres Magellaniques*.

oiseaux qui ne vivent que de fruits tendres et succulens, se transportent dans des terres glacées qui produisent à peine quelques chétives baies? telles sont les terres voisines du détroit, où l'on suppose pourtant que quelques navigateurs ont vu des perroquets. Ce fait, consigné dans l'ouvrage d'un auteur respectable, nous eût paru étonnant, si, en remontant à la source, nous ne l'eussions trouvé fondé sur un témoignage qui se détruit de lui-même : c'est le navigateur Spilberg qui place des perroquets au détroit de Magellan, près du même lieu où un peu auparavant il se figure avoir vu des autruches ; or, pour un homme qui voit des autruches à la pointe des terres Magellaniques, il n'est point trop étrange d'y voir aussi des perroquets. Il en est peut-être de même des perroquets trouvés dans la nouvelle Zélande, et à la terre de Diémen, vers le 43^e degré de latitude australe.

Nous allons maintenant faire l'énumération et donner la description des perriches du nouveau continent à queue longue et inégalement étagée.



P E R R I C H E S

A Q U E U E L O N G U E

E T I N É G A L E M E N T É T A G É E .

L E S I N C I A L O *.

Première espèce à queue longue et inégale.

C'EST le nom que cet oiseau porte à Saint-Domingue. Il n'est pas plus gros qu'un merle ; mais il paroît une fois plus long , ayant une queue de sept pouces de longueur , et le corps n'étant que de cinq. Il est fort causeur ; il apprend aisément à parler , à siffler et à contrefaire la voix

* Voyez les planches enluminées, n° 550, sous la dénomination de *perruche*.

ou le cri de tous les animaux qu'il entend. Ces perriches volent en troupes et se perchent sur les arbres les plus touffus et les plus verts ; et comme elles sont vertes elles-mêmes , on a beaucoup de peine à les appercevoir : elles font grand bruit sur les arbres , en criant , piaillant et jabotant plusieurs ensemble ; et si elles entendent des voix d'hommes ou d'animaux , elles n'en crient que plus fort. Au reste , cette habitude ne leur est pas particulière ; car presque tous les perroquets que l'on garde dans les maisons , crient d'autant plus fort que l'on parle plus haut. Elles se nourrissent comme les autres perroquets ; mais elles sont plus vives et plus gaies. On les apprivoise aisément : elles paroissent aimer qu'on s'occupe d'elles , et il est rare qu'elles gardent le silence ; car , dès qu'on parle , elles ne manquent pas de crier et de jaser aussi. Elles deviennent grasses et bonnes à manger dans la saison des graines de bois d'Inde , dont elles font alors leur principale nourriture.

Tout le plumage de cette perriche est d'un verd jaunâtre ; les couvertures infé-



rières des ailes et de la queue sont presque jaunes; les deux pennes du milieu de la queue sont plus longues d'un pouce neuf lignes que celles qui les suivent immédiatement de chaque côté, et les autres pennes latérales vont également en diminuant de longueur par degrés jusqu'à la plus extérieure, qui est plus courte de cinq pouces que les deux du milieu; les yeux sont entourés d'une peau couleur de chair; l'iris de l'œil est d'un bel orangé; le bec est noir avec un peu de rouge à la base de la mandibule supérieure; les pieds et les ongles sont couleur de chair. Cette espèce est répandue dans presque tous les climats chauds de l'Amérique.

La perriche indiquée par le P. Labat en est une variété, qui ne diffère que parce qu'elle a quelques petites plumes rouges sur la tête, et le bec blanc; différences qui ne sont pas assez grandes pour en faire deux espèces séparées. Nous sommes obligés de remarquer que M. Brisson a confondu ce dernier oiseau avec l'*aiuru-catinga* de Marcgrave, qui est un de nos criks.

L A P E R R I C H E

A FRONT ROUGE *.

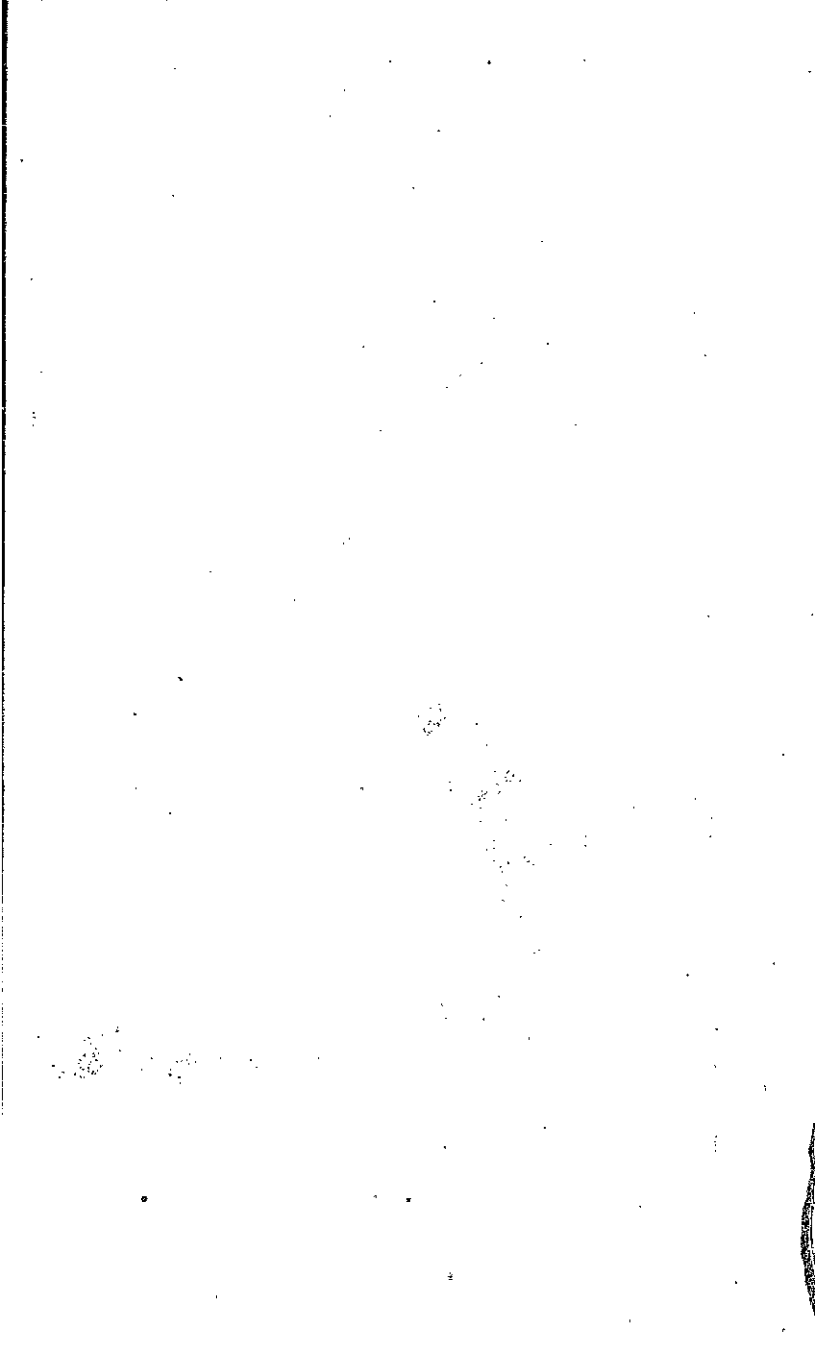
Seconde espèce à queue longue et inégale.

CET oiseau se trouve, comme le précédent, dans presque tous les climats chauds de l'Amérique, et c'est M. Edwards qui l'a décrit le premier. Le front est d'un rouge vif; le sommet de la tête d'un beau bleu; le derrière de la tête, le dessus du cou, les couvertures supérieures des ailes et celles de la queue, sont d'un verd foncé; la gorge et tout le dessous du corps, d'un verd un peu jaunâtre; quelques unes des grandes couvertures des ailes sont bleues; les grandes plumes sont d'un cendré obscur sur leur côté intérieur, et bleues sur leur côté extérieur et à l'extrémité; l'iris des yeux est de

* Voyez les planches enluminées, n^o 767.

couleur orangée; le bec est cendré; les pieds sont rougeâtres.

Nous devons observer qu'Edwards, et Linnæus qui l'a copié, ont confondu cette perriche avec le *tui-apaté-juba* de Maregrave, qui néanmoins fait une autre espèce, de laquelle nous allons donner la description.





LA PERRICHE *aputé Juba.*

J. P. August P.

L'APUTÉ - JUBA*.

Troisième espèce à queue longue et inégale.

CETTE perriche a le front, les côtés de la tête et le haut de la gorge, d'un beau jaune ; le sommet et le derrière de la tête, le dessus du cou et du corps, les ailes et la queue, sont d'un beau verd ; quelques unes des grandes couvertures supérieures des ailes et les grandes plumes sont bordées extérieurement de bleu ; les deux plumes du milieu de la queue sont plus longues que les latérales, qui vont toutes en diminuant de longueur jusqu'à la plus extérieure, qui est plus courte d'un pouce neuf lignes que les deux du milieu ; le bas-ventre est jaune ; l'iris des yeux est orangé foncé ; le bec et les pieds sont cendrés.

* Voyez les planches enluminées, n° 528, sous la dénomination de *perruche illinoise*.

Par la seule description , on voit déjà que cette espèce n'est pas la même que la précédente ; elle en est même fort différente : mais d'ailleurs celle-ci est très-commune à la Guiane , tandis que la précédente ne s'y trouve pas. On l'appelle vulgairement à la Guiane , *perruche pour-de-bois* , parce qu'elle fait ordinairement son nid dans les ruches de ces insectes. Comme elle reste pendant toute l'année dans les terres de la Guiane , où elle fréquente les savanes et autres lieux découverts , il n'y a guère d'apparence que l'espèce s'étende ou voyage jusqu'au pays des Illinois , comme l'a dit M. Brisson , d'après lequel on a donné à cet oiseau le nom de *perruche illinoise* dans les planches enluminées. Ce que nous disons ici est d'autant mieux fondé , qu'on ne trouve aucune espèce de perroquet ni de perruche au-delà de la Caroline , et qu'il n'y en a qu'une seule espèce à la Louisiane , que nous avons donnée ci-devant.

LA PERRICHE
COURONNÉE D'OR.

Quatrième espèce à queue longue et inégale.

C'EST ainsi qu'Edwards a nommé cette perriche, et il l'a prise pour la femelle dans l'espèce précédente. C'étoit en effet une femelle qu'il a décrite, puisqu'il dit qu'elle a pondu cinq ou six œufs en Angleterre, assez petits et blancs; et qu'elle a vécu quatorze ans dans ce climat. Néanmoins on peut être assuré que l'espèce est différente de la précédente; car toutes deux sont communes à Cayenne, et elles ne vont jamais ensemble, mais chacune en grandes troupes de leur espèce; et les mâles ne paroissent pas différer des femelles, ni dans l'une ni dans l'autre de ces deux espèces. Celle-ci s'appelle à la Guiane *perruche des savanes*; elle parle supérieurement bien; elle est très-cares-

sante et très-intelligente , au lieu que la précédente n'est nullement recherchée et ne parle que difficilement.

Cette jolie perriche a une grande tache orangée sur le devant de la tête ; le reste de la tête , tout le dessus du corps , les ailes et la queue , sont d'un verd foncé ; la gorge et la partie inférieure du cou sont d'un verd jaunâtre , avec une légère teinte de rouge terne ; le reste du dessous du corps est d'un verd pâle ; quelques unes des grandes couvertures supérieures des ailes sont bordées extérieurement de bleu ; le côté extérieur des pennes du milieu des ailes est aussi d'un beau bleu , ce qui forme sur chaque ailé une large bande longitudinale de cette belle couleur ; l'iris des yeux est orangé vif , le bec et les pieds sont noirâtres.

LE GUAROUBA,

O U

PERRICHE JAUNE *.

Cinquième espèce à queue longue et inégale.

MARCGRAVE et de Laet sont les premiers qui aient parlé de cet oiseau, qui se trouve au Bresil, et quelquefois au pays des Amazones, où néanmoins il est rare, et on ne le voit jamais aux environs de Cayenne. Cette perriche, que les Brasi-liens appellent *guiaruba*, c'est-à-dire, *oiseau jaune*, n'apprend point à parler; elle est triste et solitaire: cependant les sauvages en font grand cas; mais il paroît que ce n'est qu'à cause de sa rareté, et parce que son plumage est très-différent de celui des autres perroquets, et qu'elle

* Voyez les planches enluminées, n° 525, sous la dénomination de *perruche jaune de Cayenne*.

s'apprivoise aisément. Elle est presque toute jaune : il y a seulement quelques taches vertes sur l'aile , dont les petites pennes sont vertes , frangées de jaune ; les grandes sont violettes , frangées de bleu , et l'on voit le même mélange de couleurs dans celles de la queue , dont la pointe est d'un violet bleu ; le milieu , ainsi que le croupion , sont d'un verd bordé de jaune ; tout le reste du corps est d'un jaune pur et vif de safran ou d'orangé. La queue est aussi longue que le corps , et a cinq pouces ; elle est fortement étagée , en sorte que les dernières pennes latérales sont de moitié plus courtes que les deux du milieu. La perruche jaune du Mexique , donnée par M. Brisson d'après Seba , paroît être une variété de celle-ci , et un peu de rouge pâle que Seba met à la tête de son oiseau *cocho* , et qui n'étoit peut-être qu'une teinte orangée , ne fait pas un caractère suffisant pour indiquer une espèce particulière.

L A P E R R I C H E

A TÊTE JAUNE *.

Sixième espèce à queue longue et inégale.

CETTE perriche paroît être du nombre de celles qui voyagent de la Guiane à la Caroline, à la Louisiane, et jusqu'en Virginie. Elle a le front d'un bel orangé; tout le reste de la tête, la gorge, la moitié du cou et le fouet de l'aile, d'un beau jaune; le reste du corps et les couvertures supérieures des ailes, d'un verd clair; les grandes plumes des ailes sont brunes sur leur côté intérieur; le côté extérieur est jaune sur le tiers de sa longueur, il est ensuite verd et bleu à l'extrémité; les plumes moyennes des ailes et celles de la queue sont vertes; les deux plumes du milieu de la queue sont plus

* Voyez les planches enluminées, n° 499, sous la dénomination de *perruche de la Caroline*.

longues d'un pouce et demi que celles qui les suivent immédiatement de chaque côté ; l'iris des yeux est jaune ; le bec est d'un blanc jaunâtre , et les pieds sont gris.

Ces oiseaux , dit Catesby , se nourrissent de graines et de pepins de fruits , et surtout de graines de cyprès et de pepins de pommes. Il en vient en automne à la Caroline de grandes volées dans les vergers , où ils font beaucoup de dégâts , déchirant les fruits pour trouver les pepins , la seule partie qu'ils mangent ; ils s'avancent jusque dans la Virginie , qui est l'endroit le plus éloigné au nord , ajoute Catesby , où j'aie ouï dire qu'on ait vu de ces oiseaux. C'est, du reste, la seule espèce de perroquet que l'on voit à la Caroline : quelques uns y font leurs petits ; mais la plupart se retirent plus au sud dans la saison des nichées , et reviennent dans celle des récoltes. Ce sont les arbres fruitiers et les cultures qui les attirent dans ces contrées. Les colonies du sud éprouvent de plus grandes invasions des perroquets dans leurs planta-

tions. Aux mois d'août et de septembre des années 1750 et 1751, dans le temps de la récolte du café, on vit arriver à Surinam une prodigieuse quantité de perroquets de toutes sortes, qui fondoient en troupes sur le café, dont ils mangeoient l'enveloppe rouge sans toucher aux fèves, qu'ils laissoient tomber à terre. En 1760, vers la même saison, on vit de nouveaux essaims de ces oiseaux qui se répandirent tout le long de la côte et y firent beaucoup de dégât, sans qu'on ait pu savoir d'où ils venoient en si grand nombre. En général, la maturité des fruits, l'abondance ou la pénurie des graines, dans les différens cantons, sont les motifs des excursions de certaines espèces de perroquets, qui ne sont pas proprement des oiseaux voyageurs, mais de ceux qu'on peut nommer *erratiques*.

LA PERRICHE-ARA *.

Septième espèce à queue longue et inégale.

M. Barrère est le premier qui ait parlé de cet oiseau ; on le voit néanmoins fréquemment à Cayenne , où il dit qu'il est de passage. Il se tient dans les savanes noyées comme les aras , et vit aussi comme eux des fruits du palmier-latanier. On l'appelle *perruche-ara* , parce que d'abord elle est plus grosse que les autres perriches ; qu'ensuite elle a la queue très-longue , ayant neuf pouces de longueur , et le corps autant. Elle a aussi de commun avec les aras la peau nue depuis les angles du bec jusqu'aux yeux , et elle prononce aussi distinctement le mot *ara* , mais d'une voix moins rauque , plus légère et plus aiguë. Les naturels de la Guiane l'appellent *maka-vouanne*.

* Voyez les planches enluminées , n° 864.

Elle a les pennes de la queue inégalement étagées; tout le dessus du corps, des ailes et de la queue, est d'un verd foncé un peu rembruni, à l'exception des grandes pennes des ailes, qui sont bleues, bordées de verd, et terminées de brun du côté extérieur; le dessus et les côtés de la tête ont leur couleur verte, mêlée de bleu foncé, de façon qu'à certains aspects ces parties paroissent entièrement bleues; la gorge, la partie inférieure du cou et le haut de la poitrine, ont une forte teinte de roussâtre; le reste de la poitrine, le ventre et les côtés du corps, sont d'un verd plus pâle que celui du dos; enfin il y a sur le bas-ventre du rouge brun qui s'étend sur quelques unes des couvertures inférieures de la queue; les pennes des ailes et de la queue sont en-dessous d'un verd jaunâtre.

Il ne nous reste plus qu'à donner la description des perriches à queue courte du nouveau continent, auxquelles on a donné le nom générique de *touis*; et c'est en effet celui qu'elles portent au Bresil.

LES TOUIS,

O U

PERRICHES A QUEUE COURTE.

LES touis sont les plus petits de tous les perroquets et même des perriches du nouveau continent. Ils ont tous la queue courte, et ne sont pas plus gros que le moineau ; la plupart semblent aussi différer des perroquets et des perriches, en ce qu'ils n'apprennent point à parler. De cinq espèces que nous connoissons, il n'y en a que deux auxquelles on ait pu donner ce talent. Il paroît qu'il se trouve des touis actuellement dans les deux continens, non pas absolument de la même espèce, mais en espèces analogues et voisines probablement, parce qu'elles ont été transportées d'un continent dans l'autre, par les raisons que j'ai exposées au commencement de cet article ; néanmoins je

pencherois à les regarder toutes comme originaires du Bresil et des autres parties méridionales de l'Amérique , d'où elles auront été transportées en Guinée et aux Philippines.

LE TOUI A GORGE JAUNE *.

Première espèce de perriche à queue courte.

CE petit oiseau a la tête et tout le dessus du corps d'un beau verd ; la gorge d'une belle couleur orangée ; tout le dessous du corps d'un verd jaunâtre ; les couvertures supérieures des ailes sont variées de verd , de brun et de jaunâtre ; les couvertures inférieures sont d'un beau jaune ; les pennes des ailes sont variées de verd , de jaunâtre et de cendré foncé ; celles de la queue sont vertes et bordées à l'intérieur de jaunâtre ; le bec , les pieds , les ongles , sont gris.

* Voyez les planches enluminées, n° 190, fig. 1, sous la dénomination de *petite perruche à gorge jaune d'Amérique*.

L E S O S O V É *.

Seconde espèce de toui ou perriche à queue courte.

Sosové est le nom galibi de ce charmant petit oiseau, dont la description est bien aisée; car il est par-tout d'un verd brillant, à l'exception d'une tache d'un jaune léger sur les pennes des ailes et sur les couvertures supérieures de la queue; il a le bec blanc, et les pieds gris.

L'espèce en est commune à la Guiane, sur-tout vers l'Oyapok et vers l'Amazone. On peut les élever aisément, et ils apprennent très-bien à parler. Ils ont une voix fort semblable à celle du polichinel des marionnettes; et lorsqu'ils sont instruits, ils ne cessent de jaser.

* Voyez les planches enluminées, n° 456, fig. 2, sous la dénomination de *petite perruche de Cayenne*.

LE TIRICA.

Troisième espèce de toui ou perriche à queue courte.

MARCGRAVE est le premier qui ait indiqué cet oiseau. Son plumage est entièrement vert ; il a les yeux noirs , le bec incarnat , et les pieds bleuâtres. Il se prive très-aisément , et apprend de même à parler ; il est aussi très-doux et se laisse manier facilement.

Nous croyons qu'on doit rapporter au tirica la perruche représentée , n° 837 des planches enluminées , sous le nom de *petite jaseuse* : elle est , comme le tirica , entièrement verte ; elle a le bec couleur de chair , et toute la taille d'un toui.

Nous remarquerons que le tuin de Jean de Laet ne désigne pas une espèce particulière , mais toutes les perriches en général : ainsi on ne doit pas rapporter,

comme l'a fait M. Brisson, le tui de Laet au tui-tirica de Maregrave.

M. Sonnerat fait mention d'un oiseau qu'il a vu à l'île de Luçou, et qui ressemble beaucoup au tui-tirica de Maregrave; il est de la même grosseur et porte les mêmes couleurs, étant entièrement verd, plus foncé en-dessus et plus clair en-dessous: mais il en diffère par la couleur du bec qui est gris, au lieu qu'il est incarnat dans l'autre, et par les pieds qui sont gris, tandis qu'ils sont bleuâtres dans le premier. Ces différences ne seroient pas assez grandes pour en faire une espèce, si les climats n'étoient pas autant éloignés; mais il est possible et même probable que cet oiseau ait été transporté de l'Amérique aux Philippines, où il pourroit avoir subi ces petits changemens.

L'ÉTÉ, ou TOUI-ÉTÉ.

Quatrième espèce de toui ou perriche à queue courte.

C'EST encore à Marcgrave qu'on doit la connoissance de cet oiseau qui se trouve au Bresil. Son plumage est en général d'un verd clair : mais le croupion et le haut des ailes sont d'un beau bleu ; toutes les pennes des ailes sont bordées de bleu sur leur côté extérieur, ce qui forme une longue bande bleue lorsque les ailes sont pliées ; le bec est incarnat, et les pieds sont cendrés.

On peut rapporter à cette espèce l'oiseau donné par Edwards sous la dénomination de *la plus petite des perruches*, qui n'en diffère que parce qu'elle n'a pas les pennes des ailes bordées de bleu, mais de verd jaunâtre, et qu'elle a le bec et les pieds d'un beau jaune ; ce qui ne fait pas des différences assez grandes pour en faire une espèce séparée.

LE TOUI A TÊTE D'OR.

Cinquième espèce de perriche à queue courte.

CET oiseau se trouve encore au Brésil. Il a tout le plumage verd, à l'exception de la tête, qui est d'une belle couleur jaune; et comme il a la queue très-courte, il ne faut pas le confondre avec une autre perriche à longue queue, qui a aussi la tête d'un très-beau jaune.

Une variété ou du moins une espèce très-voisine de celle-ci, est l'oiseau qu'on a représenté dans la planche enluminée, n° 456, fig. 1, sous la dénomination de *petite perruche de l'île Saint-Thomas*, parce que M. l'abbé Aubry, curé de Saint-Louis, dans le cabinet duquel on en a fait le dessin, a dit l'avoir reçu de cette île: mais il ne diffère du toui à tête d'or qu'en ce que le jaune de la tête est beaucoup plus pâle; ce qui nous fait présumer, avec

beaucoup de fondement, qu'il est de la même espèce.

Nous ne connoissons que ces cinq espèces de touis dans le nouveau continent, et nous ne savons pas si les deux petits perroquets à queue courte, le premier donné par Aldrovande, et le second par Seba, doivent s'y rapporter, parce que leurs descriptions sont trop imparfaites. Celui d'Aldrovande seroit plutôt un petit kakatoes, parce qu'il a une huppe sur la tête, et celui de Seba paroît être un lori, parce qu'il est presque tout rouge. Cependant nous ne connoissons aucun kakatoes ni aucun lori qui leur ressemblent assez pour pouvoir assurer qu'ils sont de ces genres.

Fin du tome onzième.

T A B L E

Des articles contenus dans ce volume.

L'OISEAU-MOUCHE, *page* 5.

Le plus petit oiseau-mouche, 16.

Le rubis, 19.

L'améthyste, 22.

L'orvert, 24.

Le huppe-col, 26.

Le rubis-topaze, 28.

L'oiseau-mouche huppé, 32.

L'oiseau-mouche à raquettes, 34.

L'oiseau-mouche pourpré, 36.

La cravate dorée, 37.

Le saphir, 39.

Le saphir-émeraude, 40.

L'émeraude améthyste, 42.

L'escarboucle, 44.

Le verd-doré, 46.

L'oiseau-mouche à gorge tachetée, 48.

Le rubis émeraude, 49.

L'oiseau-mouche à oreilles, 50.

L'oiseau-mouche à collier, dit la jacobine, 53.

L'oiseau-mouche à larges tuyaux, 55.

L'oiseau-mouche à longue queue, couleur d'acier
bruni, 57.

L'oiseau-mouche violet à queue fourchue, 59.

L'oiseau-mouche à longue queue, or, verd et
bleu, 61.

L'oiseau-mouche à longue queue noire, 62.

Le colibri, 64.

Le colibri topaze, 70.

Le grena, 73.

Le brin blanc, 74.

Le zitzil, ou colibri piqueté, 76.

Le brin bleu, 78.

Le colibri verd et noir, 81.

Le colibri huppé, 83.

Le colibri à queue violette, 84.

Le colibri à cravate verte, 86.

Le colibri à gorge carmin, 88.

Le colibri violet, 89.

Le hausse-col verd, 90.

Le collier rouge, 92.

Le plastron noir, 93.

Le plastron blanc, 95.

Le colibri bleu, 96.

Le verd-perlé, 97.

Le colibri à ventre roussâtre, 98.

Le petit colibri, 100.

Le perroquet, 101.

Perroquets de l'ancien continent, 134.

Les kakatoes, *ibid.*

Le kakatoes à huppe blanche, 138.

Le kakatoes à huppe jaune, 139.

Le kakatoes à huppe rouge, 142.

Le petit kakatoes à bec couleur de chair, 143.

Le kakatoes noir, 145.

Les perroquets proprement dits, 147.

Le jaco, ou perroquet cendré, 148.

Le perroquet verd, 168.

Le perroquet varié, 170.

Le vaza, ou perroquet noir, 172.

Le mascarin, 174.

Le perroquet à bec couleur de sang, 176.

Le grand perroquet verd à tête bleue, 177.

Le perroquet à tête grise, 178.

Les loris, 180.

Le lori-noira, 183.

Variétés du noira, 185.

Le lori à collier, 186.

Le lori tricolor, 188.

Le lori cramoisi, 190.

Le lori rouge, 191.

Le lori rouge et violet, 193.

Le grand lori, 194.

Les loris perruches , 195.

Le lori perruche rouge , 196.

Le lori perruche violet et rouge , 197.

Le lori perruche tricolor , 198.

Perruches de l'ancien continent, 199.

Perruches à queue longue et également étagée,
ibid.

La grande perruche à collier d'un rouge vif , 201.

La perruche à double collier , 204.

La perruche à tête rouge , 205.

La perruche à tête bleue , 206.

La perruche lori , 207.

La perruche jaune , 209.

La perruche à tête d'azur , 210.

La perruche souris , 211.

La perruche à moustaches , 213.

La perruche à face bleue , 214.

La perruche aux ailes chamarrées , 216.

Perruches à queue longue et inégale de l'ancien continent, 218.

La perruche à collier couleur de rose , *ibid.*

La petite perruche à tête couleur de rose , 222.

La grande perruche à longs brins , 224.

La grande perruche à ailes rougeâtres , 226.

La perruche à gorge rouge , 227.

La grande perruche à bandeau noir, 228.

La perruche verte et rouge, 230.

La perruche huppée, 232.

Les perruches à courte queue de l'ancien continent, 234.

La perruche à tête bleue, 236.

La perruche à tête rouge, ou le moineau de Guinée, 238.

Le coulacissi, 243.

La perruche aux ailes d'or, 245.

La perruche à tête grise, 247.

La perruche aux ailes variées, 248.

La perruche aux ailes bleues, 250.

La perruche à collier, 251.

La perruche à ailes noires, 252.

L'arimanon, 254.

Perroquets du nouveau continent, 256.

Les aras, *ibid.*

L'ara rouge, 259.

L'ara bleu, 272.

L'ara verd, 274.

L'ara noir, 284.

Les amazones et les criks, 286.

Les perroquets amazones, 293.

L'amazone à tête jaune, 294.

Variétés ou espèces voisines de l'amazone à tête jaune, 296.

Le tarabé, ou amazone à tête rouge, 299.

L'amazone à tête blanche, 300.

L'amazone jaune, 303.

L'aourou-couraou, 304.

Variétés de l'aourou-couraou, 306.

Les criks, 310.

Le crik à tête et à gorge jaunes, 311.

Le meunier, ou le crik poudré, 315.

Le crik rouge et bleu, 317.

Le crik à face bleue, 319.

Le crik, 320.

Le crik à tête bleue, 323.

Variétés du crik à tête bleue, 325.

Le crik à tête violette, 327.

Les papegais, 331.

Le papegai de paradis, 332.

Le papegai maillé, 334.

Le tavoua, 336.

Le papegai à bandeau rouge, 338.

Le papegai à ventre pourpre, 339.

Le papegai à tête et gorge bleues, 340.

Le papegai violet, 342.

Le sassebé, 344.

Le papegai brun, 345.

Le papegai à tête aurore, 346.

Le paragua, 347.

Les perriches, 349.

Le maïpouri, 350.

Le caïca, 354.

Les perriches du nouveau continent, 356.

Perriches à queue longue et également étagée, 357.

La perriche pavouane, *ibid.*

La perriche à gorge brune, 360.

La perriche à gorge variée, 361.

La perriche à ailes variées, 363.

L'anaca, 365.

Le jendaya, 367.

La perriche émeraude, 368.

Perriches à queue longue et inégalement étagée, 370.

Le sincialo, *ibid.*

La perriche à front rouge, 373.

L'aputé-juba, 375.

La perriche couronnée d'or, 377.

Le guarouba, ou perriche jaune, 379.

La perriche à tête jaune, 381.

La perriche-ara, 384.

Les touis, ou perriches à queue courte, 386.

Le toni à gorge jaune, 388.

Le sosové, 389.

Le tirica, 390.

L'été, ou toni-été, 392.

Le toni à tête d'or, 393.